

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



JEUNESSE · SOLIDARITÉ · CULTURE ET SPORT · ÉCONOMIE · ÉCOLOGIE · CITOYENNETÉ

Sommaire

Rapport d'activité 2023

1 - Synthèse financière	5
2 - Bilan thématique :	8
I - Saint-Paul, Terre attractive et écologique	10
• Aménagement du territoire et logement	11
• Transition écologique	16
• Attractivité du territoire	21
II - Saint-Paul, Terre apprenante et innovante	
• La vie éducative: mieux accueillir, mieux apprendre, mieux manger	26
• La lecture publique	41
III - Saint-Paul, Terre solidaire et inclusive	
• La petite enfance	46
• La jeunesse	50
• Les séniors	56
• Les actions sociales	65
• La santé pour tous	68
IV - Saint-Paul, Terre accueillante et participative	
• La propreté urbaine à l'échelle des bassins de vie	75
• L'insertion et l'économie sociale et solidaire	79
• Des bassins de vie participatifs et dynamiques	81
• Une offre étendue de services publics au plus près des habitants	89
• Un territoire sécurisé	94
V - Saint-Paul, Terre des talents et des créativitéés	
• La culture et le patrimoine	99
• Le sport	105
VI - Saint-Paul, Terre performante et responsable	
• Valorisation du personnel communal et amélioration de l'environnement de travail	112
• Optimisation des ressources et modernisation des services municipaux	114
• Commande publique et performance	118





Mot du Maire de Saint-Paul

Emmanuel SÉRAPHIN

"Saint-Paul : Une Ville en mouvement, une vision d'avenir"

Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,

En 2023, nous avons inscrit notre Ville dans l'histoire avec des réalisations exceptionnelles. Je suis fier de vous annoncer que Saint-Paul est plus que jamais sur les bons rails, avec un avenir prometteur qui se dessine devant nous.

Cette année a été marquée par une dynamique sans précédent, une véritable renaissance de notre cité. De la culture au sport, de l'économie à l'éducation, chaque aspect de notre vie municipale a été revitalisé. Grâce à un tissu associatif florissant, nos quartiers retrouvent vie et vitalité. Nos écoles, véritables foyers de savoir et de solidarité, rayonnent d'une attractivité nouvelle, offrant à nos enfants un environnement propice à leur épanouissement.

Mais ce succès ne serait pas complet sans une gestion responsable de nos ressources. Pour la quatrième année consécutive, nous avons pris la décision courageuse de ne pas augmenter les impôts, préservant ainsi le pouvoir d'achat de chacun d'entre vous. Cette politique audacieuse est le fruit d'une situation financière saine, illustrée par un Compte Administratif 2023 exceptionnel. Nous avons investi comme jamais auparavant, avec des dépenses d'investissement atteignant un volume historique de 60 millions d'euros, soit une progression remarquable de +60,2%.

Ces investissements se matérialisent dans chaque quartier, modernisant notre cadre de vie et renforçant notre attractivité. Que ce soit dans les hauts, à Mafate, ou sur le littoral, les changements sont tangibles et porteurs d'un dynamisme renouvelé.

Je tiens à saluer le travail et l'engagement sans faille de l'administration et des agents de la Ville. Leur implication est un pilier essentiel de notre réussite collective. Merci à tous les agents de la Ville pour votre précieux travail, qui fait de Saint-Paul une cité toujours plus dynamique et accueillante.

Pourtant, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Saint-Paul est une Ville en perpétuelle évolution, et notre vision d'avenir est ambitieuse. Nous travaillons chaque jour pour faire de notre cité un pôle d'emploi et d'opportunités, où chacun pourra s'épanouir pleinement.

130 millions d'euros investis depuis 2021 : ce chiffre impressionnant témoigne de notre détermination à faire de Saint-Paul un modèle de développement et de prospérité.

Je vous assure que notre Municipalité, forte de son engagement et de sa proximité avec la population, continuera à œuvrer sans relâche pour améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, nous construisons le Saint-Paul de demain, une ville moderne, dynamique et solidaire.

Emmanuel SÉRAPHIN
Maire de Saint-Paul

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

L'année 2023 aura été une année exceptionnelle sur le plan budgétaire à Saint-Paul. Grâce à l'optimisation des dispositifs de financement, la commune a pu réaliser un volume d'investissement jamais atteint jusqu'à présent. Cela a été possible également grâce à la consolidation de la capacité d'autofinancement dégagée par la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. De manière générale, la tendance positive qui s'est dessinée à la fin 2021 sur plusieurs indicateurs de gestion, s'est poursuivie en 2022 et en 2023.

Vue d'ensemble et évolutions

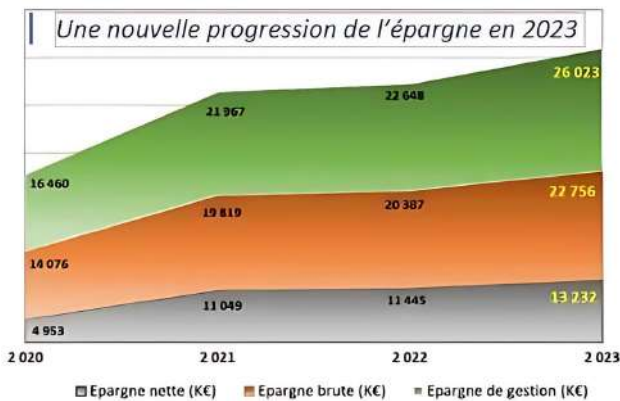
Au niveau des opérations réelles (hors opérations d'ordre) les évolutions constatées entre 2020 et 2023 sont retracées dans le tableau synthétique ci-dessous :

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période	
					M€	%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	151 656 211 €	160 141 588 €	166 898 426 €	177 412 280 €	25,8	+5,37 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	146 816 107 €	157 951 572 €	165 283 997 €	174 635 696 €	27,8	+5,95 %
dont fiscalité directe locale (R731, octroi, carburants)	93 067 053 €	100 701 901 €	106 065 743 €	112 705 079 €	19,6	+6,59 %
dont dotations & participations (R74)	33 158 752 €	36 122 285 €	36 168 084 €	37 150 611 €	4,0	+3,86 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	136 932 712 €	139 865 135 €	146 005 719 €	153 781 526 €	16,8	+3,94 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	132 928 910 €	135 833 141 €	142 667 311 €	148 951 394 €	16,0	+3,87 %
dont dépenses de personnel (D012)	96 106 287 €	96 180 695 €	99 087 048 €	101 408 471 €	5,3	+1,81 %
ÉPARGNE DE GESTION	13 887 197 €	22 118 451 €	22 616 686 €	25 684 302 €	11,8	+22,75 %
Frais financiers	2 206 154 €	2 147 518 €	2 261 364 €	3 267 765 €	1,1	+13,99 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	2 394 869 €	-151 589 €	31 612 €	339 533 €	-2,1	-47,86 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	14 075 912 €	19 819 324 €	20 386 934 €	22 756 070 €	8,7	+17,37 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	14 306 369 €	20 024 983 €	20 869 841 €	23 205 976 €	8,9	+17,5 %
Amortissement du capital de la dette	9 122 470 €	8 785 029 €	9 016 658 €	9 613 880 €	0,5	+1,76 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	4 953 442 €	11 034 295 €	11 370 276 €	13 142 190 €	8,2	+38,44 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	5 183 899 €	11 239 954 €	11 853 183 €	13 592 096 €	8,4	+37,89 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	34 556 962 €	35 778 840 €	37 996 732 €	60 360 077 €	25,8	+20,43 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	14 167 348 €	14 521 327 €	15 935 143 €	24 417 670 €	10,3	+19,9 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	14 050 350 €	11 037 200 €	11 134 940 €	17 217 001 €	3,2	+7,01 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTE	4 393 445 €	3 007 624 €	3 821 606 €	4 265 231 €	-0,1	-0,98 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 007 623 €	3 821 606 €	4 265 233 €	-1 317 985 €	-4,3	
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	117 610 188 €	119 840 159 €	121 898 500 €	129 498 620 €	11,9	+3,26 %

En 2023 **Les Recettes Réelles de Fonctionnement** ont connu une progression de +6,3% (contre 4,2% en 2022) et les **Dépenses Réelles de Fonctionnement** ont évoluées de +5,3% (contre 4,4% en 2022). Cette évolution plus favorable des recettes a donc permis une nouvelle amélioration de l'épargne. Afin de réaliser les **60 M€** d'investissement, la commune a dû mobiliser fortement son fonds de roulement, le temps d'encaisser les financements européens obtenus. Ce qui conduit au résultat de clôture déficitaire de -1,3 M€. Cependant, en tenant compte des engagements reportés, **le résultat net de clôture s'établit à +7,4 M€.**

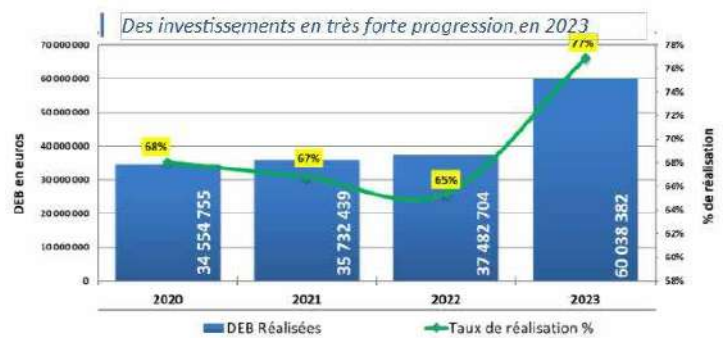
Au sein des **recettes de gestion**, l'évolution la plus marquée est celle de la fiscalité locale directe (+8,9%), surtout en raison de la revalorisation forfaitaire des bases (+7,1%). Côté **dépenses de gestion**, l'inflation a été moins forte en 2023, limitant ainsi la progression des charges courantes. Quant aux dépenses de personnel, elles ont progressé de +2,3% en raison principalement des décisions gouvernementales liées à la valeur du point d'indice et au SMIC.

Sur la période 2020 à 2023, l'évolution moyenne annuelle des recettes de gestion a été plus forte que celle des dépenses de gestion (5,95% contre 3,87%). Ainsi, en l'absence d'effet ciseau, la commune a pu chaque année, améliorer et consolider son épargne.

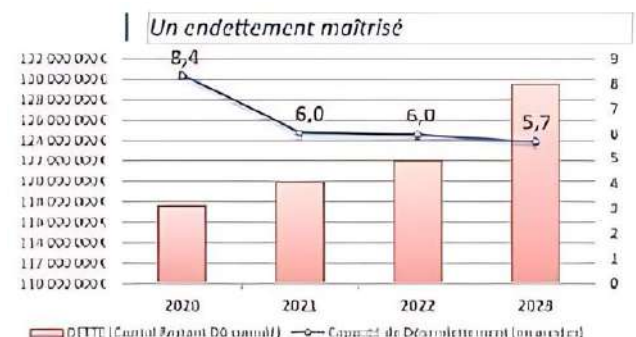


En dépit de l'inflation subie sur nos dépenses, la forte dynamique des recettes a permis, pour la troisième année consécutive, d'améliorer les indicateurs de gestion. L'amélioration des indicateurs d'épargne constatée en 2021 s'est poursuivie en 2022 et même accélérée en 2023. A la clôture de l'exercice 2023, l'épargne brute passe ainsi de 20,4 M€ à 22,7 M€. L'épargne nette progresse également, passant de 11,4 M€ à 13,2 M€.

Les **Dépenses d'Équipement Brut** ont connu en 2023 une évolution remarquable, passant de 37,6 M€ à **60 M€**, soit une progression de +60,2%. Il s'agit du niveau de réalisation le plus élevé jamais réalisé par la commune, favorisé par des opportunités de financement par les subventions européennes (dispositif Réact UE). Le taux de réalisation enregistre lui aussi une nette amélioration (77%), gagnant plus de 12 points par rapport à 2022.



Pour réaliser le volume d'investissement exceptionnel de 2023, la ville a complété le financement par un recours plus marqué à l'emprunt (17 M€ contre 11 M€ en 2022). Néanmoins, la progression de l'**endettement** ne pénalise pas notre **ratio de capacité de désendettement**, qui s'améliore même pour s'établir à **5,7 années** (contre 6 années les 2 années précédentes), soit nettement en dessous du seuil de vigilance (12 années).



Tout en étant impactée par les diverses crises successives et leurs conséquences sur ses dépenses, la commune de Saint-Paul a su maîtriser sa gestion et ainsi préserver les équilibres fondamentaux de son budget. Cela a été possible également grâce au dynamisme très significatif des recettes fiscales. Le fonds de roulement, fortement mobilisé en 2023 pour la réalisation exceptionnelle des investissements, sera reconstitué en 2024. Les indicateurs restent ainsi au vert, permettant l'achèvement des engagements politiques du mandat.

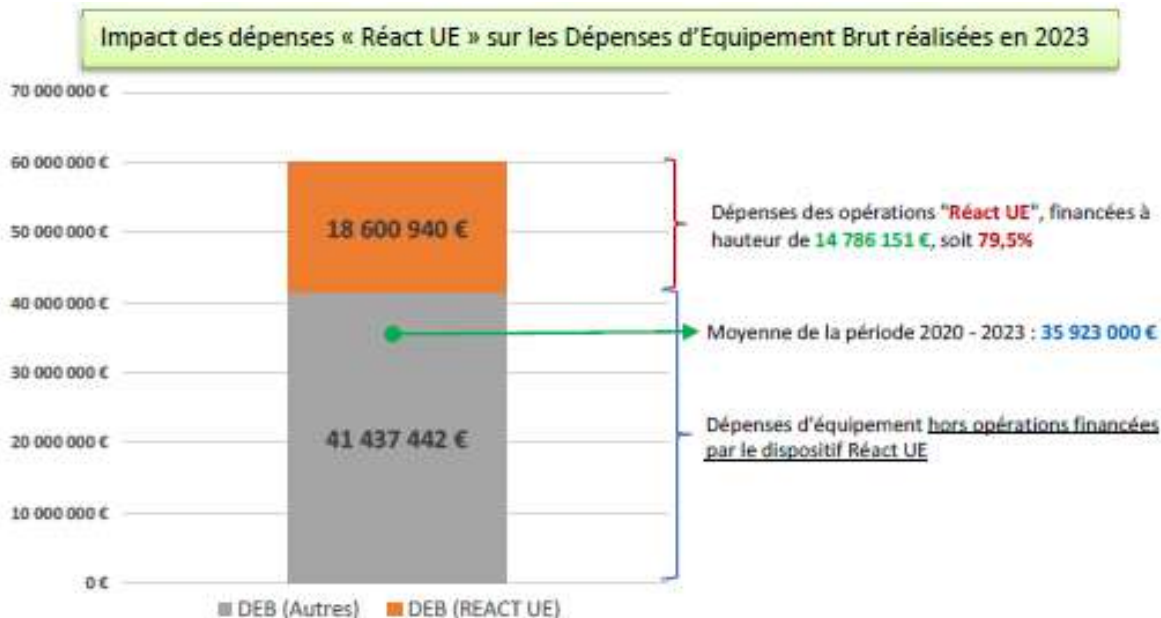


Il est à noter que l'exceptionnelle évolution des Dépenses d'Équipement Brut (+60,2%) est en grande partie due aux opérations financées dans le cadre du **dispositif REACT-UE** qui résulte d'un programme dont l'objectif était de remédier aux dommages sociaux et économiques causés par la pandémie de COVID-19 et de préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.



Les opérations financées par ce dispositif ont été les suivantes :

Thématique	Libellé Opération	Total Dépenses réalisées TTC	Subvention REACT-UE Allouée
Numérisation des établissements d'éducation, achat d'équipements numériques d'accès au réseau (THD, WIFI)	Acquisition d'équipements numériques dans les écoles	1 094 024.83 €	970 865.01 €
	Amélioration des connexions internet dans les écoles de Saint-Paul	234 572.36 €	192 232.24 €
Développement du télétravail	Développement du télétravail afin d'assurer la continuité du service public aux usagers	456 940.92 €	362 572.84 €
Réhabilitation d'établissements d'éducation publique	Réhabilitation de 3 Cuisines satellites de restauration dans les écoles	549 225.10 €	432 517.86 €
	Réhabilitation de la médiathèque Leconte De Lisle	1 044 197.15 €	855 038.39 €
	Travaux sur les bâtiments scolaires en termes d'énergie et d'amélioration des conditions d'utilisation	2 250 496.34 €	1 866 711.16 €
	Réalisation de deux cours de padel	227 889.57 €	183 566.76 €
Résorption des radiers	Suppression de radier sur chemin Tour des Roches, Ravine Divon	1 384 243.29 €	933 819.34 €
	Suppression radier Ravine Lolotte chemin Bras mort à Bois de Nèfles.	416 476.27 €	338 898.70 €
	Suppr. radier Bras Ravine de l'Ermitage chemin Fond de Puits (la Saline)	611 720.41 €	505 635.85 €
	Suppr. radier Ravine Bras Mahot / chemin Ligne Bambous au Guillaume	659 966.64 €	547 437.76 €
	Construction passerelle piétonne / ravine Tête Dure Tour des Roches	683 166.47 €	214 400.88 €
Restructuration durable des centres-villes et espaces urbains	Aménagement paysager de cheminements piétonniers et de parkings publics au sud de la station balnéaire de Saint-Gilles Les Bains	2 825 708.03 €	2 331 845.29 €
	Aménagement de l'entrée Nord de la rue du Général de Gaulle et du parking Nord à Saint-Gilles Les Bains	4 723 244.10 €	3 874 922.87 €
Opération de décarbonation de locaux publics	Eclairage performant des équipements sportifs	1 439 068.91 €	1 175 686.38 €
TOTAL		18 600 940,39 €	14 786 151,33 €



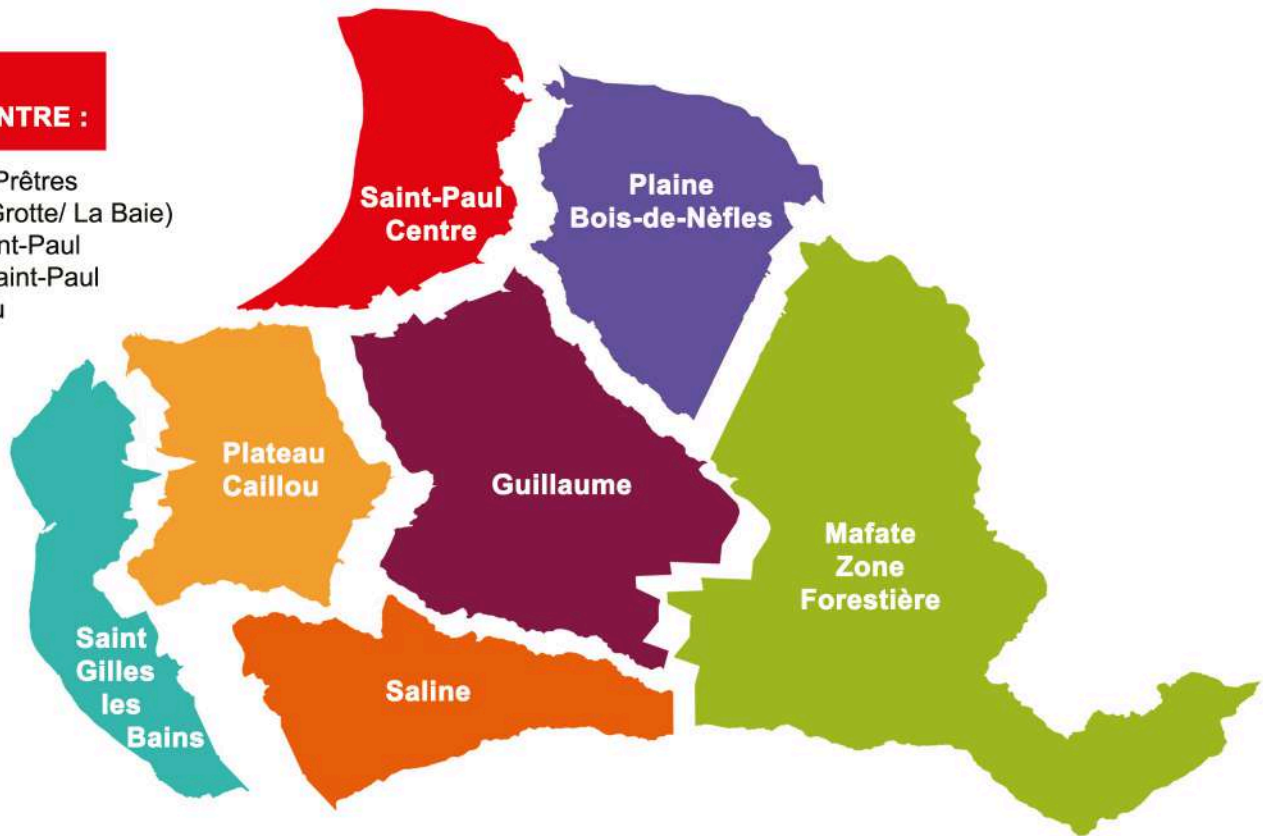
BILAN THÉMATIQUE



BASSINS DE VIE COMMUNE DE SAINT-PAUL

BASSIN DE VIE SAINT-PAUL CENTRE :

- La Fontaine aux Prêtres
- La Caverne (La Grotte/ La Baie)
- Front De Mer Saint-Paul
- Centre-Ville de Saint-Paul
- Laperrière Barlieu
- Grande Fontaine
- Savanna
- Rue Jacquot
- Cambaie
- Étang
- Bouillon
- Grand Pourpier



BASSIN DE VIE SAINT-GILLES-LES-BAINS :

- Boucan Canot
- (Cap Champagne/Les Coquillages)
- Grand fond
- Saint-Gilles (le port)
- Carosse/Caneliers
- Mont Roquefeuil
- Hermitage/Oeil de Boeuf
- Vieux Hermitage
- Bruniquel
- Saline Les Bains
- Trou d'eau/Belle Vue

BASSIN DE VIE PLATEAU CAILLOU :

- Villèle
- Bernica
- Saint Gilles les Hauts
- (Gayet/Fond Maunier/Canal La Boue/ Tamatave)
- Eperon
- Grande Terre
- Fleurimont 1 (Flambloyant)
- Fleurimont 2 (Balance)
- Plateau Caillou

BASSIN DE VIE PLAINE BOIS DE NÈFLES :

- Trois Chemins
- Plaine Centre
- Le Hangar
- Sans Souci
- Ruisseau
- Chemin Macé
- Bras Mort
- Mon Repos
- Plaine Eglise
- Plaine Caramboles
- Bois De Nèfles Centre
- Lot Piscine
- Bel Air
- Marie Case

BASSIN DE VIE SALINE :

- Ermitage (Fond de Puits/Longuet)
- Vue Belle
- Chemin D'eau 5 Heures
- Chemin Villentroy
- Eucalyptus
- Le Relais / Muscadiers / Acacias
- Saline Centre
- Ravine Daniel
- Barrage
- Troussail
- Montée Panon Cimetière/Pavillon
- Piton Léon / Corbeil

BASSIN DE VIE GUILLAUME :

- Bras Canot
- Petite France
- Ligne Chereau
- Bac Rouge
- Tan Rouge (La Croix/TerrainCross Chemin Ibar/Pausé)
- Citerne Laborde
- Bellemène Canots
- Bois Rouge (ligne Chereau)
- Macabit
- Crève-Coeur
- Guillaume Centre
- Les Palmistes
- Bellemène Centre
- Bras Mouton / Ligne Bambous
- Chemin Summer / Guillaume Les Bas
- Maïdo

BASSIN DE VIE MAFATE :

- Marla
- Roche Plate
- Ilet des Lataniers
- Ilet des Orangers

Saint-Paul TERRE ATTRACTIVE ET ÉCOLOGIQUE



JEUNESSE · SOLIDARITÉ · CULTURE ET SPORT · ÉCONOMIE · ÉCOLOGIE · CITOYENNETÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

Faits marquants en 2023 :

- Poursuite de la dynamique pour les chantiers du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) du Centre-Ville: finalisation des travaux d'aménagement sur le Pôle Entrée de Ville (PEV) et déconstruction de l'école maternelle centre
- Résorption de 4 nouveaux radiers et réfection de 2 ouvrages d'art (Financement FEDER/REACT UE et PO FEDER)
- Aménagement de 2 nouvelles voiries rurales (Financement FEADER)

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Ville poursuit ses travaux pour la révision du PLU, accompagnée par le bureau d'études CODRA et qui intègre les dernières dispositions réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, la Ville continue d'accompagner les projets urbains du territoire en adaptant le PLU approuvé en 2012 pour permettre leur mise en œuvre :

- Réalisation de l'évaluation environnementale de la procédure de modification simplifiée et finalisation du zonage et du règlement des futurs Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) issus de la loi ELAN afin de rétablir la constructibilité pour les zones Agricoles rurales habitées (Arh) de la commune, et de mieux encadrer le développement des zones urbaines isolées ;
- Participation aux travaux d'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional qui devra définir la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'échelle régionale, qui sera déclinée dans le prochain SCOT du Territoire de l'Ouest et dans le PLU de Saint-Paul ;
- Finalisation des études de la modification du PLU pour permettre la réalisation de la ZAC Cambaie-Oméga portée par le Territoire de l'Ouest (TO)

Garantir un aménagement durable du territoire et une offre de logements adaptée

Pour rappel, la Ville pilote 30 périmètres opérationnels d'aménagement répartis sur l'ensemble de son territoire et regroupés sur 13 concessions qui donnent lieu à un bilan annuel.

Au cours de l'année 2023, la RHI Quartier Sans Souci a vu sa clôture effective, et pour les RHI Grande Fontaine, Flamboyant et Bouillon 1, le travail de rétrocession se poursuit avec notamment, les dernières régularisations foncières et la sortie d'insalubrité des familles restantes sur site.



Éléments budgétaires :

- Total mandaté = 10 345 110,38 € / Total budgété = 11 178 987,51 € (Taux de réalisation de 92,54%)
- Subventions encaissées : 2 964 896,70 €

Pôle Entrée de Ville :

- Réception des travaux d'aménagement du Paséo et de la voie nouvelle;
- Réalisation et réception des travaux du deck ;
- Diagnostic archéologique sur les îlots 6 à 9 ;



- Sélection du Lauréat de l'Appel à Projet sur l'îlot 5 KREOLAB, lancé par le GIP Ecocité

Le projet retenu est celui de CBO : La Kaz y change. Ce projet se veut être le symbole de l'architecture tropicale de demain, architecture bioclimatique, innovante et locale. Il a été conçu avec l'idée de pouvoir s'adapter, se recycler et évoluer en fonction des usages. Le traitement architectural de sa façade : sa résille en bois, faisant office de filtre visuel, se réfère aux savoir-faire traditionnels de vannerie des feuilles de vacoa. Sa programmation est diversifiée, et prévoit 1200 m² de services / 65 logements dont 30 en accession libre et 35 en locatifs intermédiaires / 3500 m² de bureaux et 500 m² de commerces en faveur de l'implantation de commerces issus de l'ESS.



Pôle Entrée Sud :

Poursuite et réception des travaux de l'opération EVIS (tranche 1) en maîtrise d'ouvrage SEDRE ; Mise en location de 41 PLS de la tranche 1

Etude de faisabilité de la tranche 2 incluant les 11 LLTS destinés aux familles de la RHI Multi-sites

Pôle Front de Mer :

Diagnostic archéologique sur l'emprise de l'école maternelle Centre et finalisation des travaux de démolition ;

Concertation publique sur l'évolution du marché forain (du 21 août au 17 septembre 2023)

Lancement des études de définition du plan d'aménagement des espaces publics et du marché forain ;

Lancement d'une AMO Littorale pour la prise en compte des risques littoraux dans le projet : Aménagement et ouverture d'une première partie du parking provisoire



RHI Multisites

Sur le secteur de l'Etang :

- Actualisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) VRD (délocalisation de l'opération 10 LLTS) ;
- Consultation d'opérateurs de logements individuels ;
- Sur le secteur de Poules d'Eau : Finalisation du DCE VRD ; Lancement de l'Appel d'Offres pour les travaux de viabilisation

ZAC Saline:

Poursuite des travaux d'aménagement de la poche Tournan Karly

Réalisation d'études réglementaires supplémentaires à la demande de la DEAL concernant la gestion des eaux pluviales, les espèces endémiques, et les défrichements le long du lit de la ravine Célimène.

ZAC RHI Grand Contour : Clôture financière en cours au niveau de la DEAL, lancement d'une mission de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Ventes 2023 : 1 PTZ, 6 maintiens

ZAC Renaissance 3/ Savane des Tamarins : L'année 2023 a été la dernière étape des études pré-opérationnelles préalables au lancement de la 1ère phase des travaux. La SEDRE a obtenu par le biais d'arrêtés préfectoraux successifs en juin et juillet 2023 les dernières autorisations préalables nécessaires avant commencement opérationnel. Ces dernières imposent notamment d'effectuer les travaux d'ouverture du milieu en mai et juin, correspondant à la période d'absence de nidification des oiseaux forestiers. Le programme de la 1ère phase des travaux a été mis à jour par la nouvelle maîtrise d'œuvre, en intégrant les nouvelles mesures compensatoires et les demandes des concessionnaires La SEDRE prévoit un démarrage des travaux en 2024

ZAC Éperon : Poursuite des travaux de rétrocessions des VRD et espaces publics et lancement du marché de travaux pour la réalisation de 40 LLTS diffus (opération FENIX)

ZAC Sans Souci : Poursuite des travaux des réseaux structurants, de viabilisation des îlots « Jardins d'Amédée » et « Bois de bourbon » et démarrage des chantiers des opérations de logements Kapok et Amédée

ZAC / RHI Bois Rouge : Finalisation de la rétrocession des lots invendus et validation du CRAC de clôture de l'opération. Reprise du suivi des dossiers familles par la Ville avec pour objectif de régulariser le statut foncier de 80 occupants.

RHS Bellemène MACABIT : Poursuite des discussions avec les services de l'État pour la sortie d'insalubrité des familles de la zone tout en préservant le milieu naturel et validation d'un financement pour réaliser une nouvelle étude pré-opérationnelle, pour un projet sans densification.

PROPRIÉ'TER :

- 1/ Tamarins – Grand Fond : inauguration de la fin des travaux d'aménagement
- 2/ Montée Panon – La Saline : 3 cessions en lot 3 cessions en lot maintien (maintien d'une maison en bon état sur terrain communal), 3 améliorations légères de l'habitat qui sont financées par le Département de La Réunion, études de la SEMADER pour 4 améliorations lourdes (financement LBU- Ligne Budgétaire Unique)
- 3/ Villèle – Saint Gilles les Hauts : 9 cessions, lancement des études globales du secteur (7 îlots), lancement des travaux chemin des Iris
- 4/ Pavé Morel : lancement de la mission MOUS accompagnement social, 4 levés parcellaires



CPA Guillaume : Poursuite de la réalisation des études pré-opérationnelles du Pôle Lacroix et du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Pôle collège.

Cession des LTS communaux : La poursuite du travail engagé a permis de rendre 16 familles LTS propriétaire du terrain et de la maison qu'elles occupent au cours de l'année 2023.

Information sur les besoins en logements sociaux sur la Commune

La Commune de Saint-Paul recense un total de 4 364 demandes de logements sociaux. Soit une augmentation de 3,68 % par rapport à 2022. Les LLTS (2 668 demandes) sont les plus demandés, compte tenu des revenus des familles. Les logements locatifs sociaux aidés LLTS et LLS représentent 68,7 % de la demande. Les bénéficiaires de minima sociaux représentent une part importante des demandeurs de logement à Saint Paul. Les 3 typologies les plus demandées sont les T1, T3 et T4 soit 3 483 logements (79,81% du total de la demande).

639 demandeurs de logement ont sollicité un entretien avec pour objectif de faire le point sur le parcours logement du ménage, de recueillir les arguments à transmettre au bailleur, d'apporter un éclairage sur la situation du logement social et du quota communal à Saint-Paul et d'orienter les demandeurs vers les démarches restant à effectuer pour augmenter leurs possibilités d'obtenir un logement.

88 Commissions d'Attribution d'Examen et d'Occupation de Logement ont eu lieu pour 317 logements vacants dont 82 pour le contingent communal soit 25 % des logements vacants.

Le contingent de la Ville se caractérise par une part importante de logement type PLS et une faible représentation des logements type LLS.

LLTS : Logement locatif très social - LLS : Logement locatif social - PLS : Prêt locatif social

Chiffres et éléments clés :

- Nombre d'opérations réalisées et de logements livrés en 2023 : 9 opérations totalisant 227 logements
- Nombre d'opérations et de logements agréés par la DEAL en 2023 : 9 opérations totalisant 180 logements.
- Selon le recensement SRU la Commune compte 7 280 logements sociaux au 01/01/2023 (soit un taux de 17,65 % du parc de résidences principales)

En 2023, la Commune a corédigé avec l'Etat un Contrat de Mixité Sociale afin de définir un plan d'action pour favoriser la dynamique de rattrapage pour développer l'offre en matière de logements aidés.



Poursuivre la réhabilitation et l'aménagement de voiries

Poursuite de la réhabilitation et l'aménagement de voiries urbaines et rurales

Voies rurales réalisées : chemin Fourragères = 3,15 millions € TTC
et chemin Ducléandre = 1,15 millions € TTC (cofinancement FEADER et Département)

Travaux chemin Tamatave à Saint Gilles-les-Hauts

Montant des travaux = 1,33 millions € TTC (Financement au titre du Pacte de Solidarité Territoriale du Département PST2 - 30%)

Poursuite de la mise en œuvre du Plan Radiers (4 radiers supprimés en 2023)

Chemin Bras Mort ravine lolotte – 375 000 € HT (Financement REACT UE - 90%)
Rue de l'église à Bois de Nèfles - 600 000 € HT (Financement REACT UE – 90%)
Chemin ligne Bambous au Guillaume- 615 000 € HT (Financement REACT UE – 90%)
Chemin Fond de Puits à l'Ermitage Hauts - 550 000 € HT (Financement REACT UE – 90%)

PRU Saint Gilles-les-Bains

Aménagement paysager et touristique de Saint-Gilles-les Bains

Les travaux réalisés ont concerné l'aménagement de l'entrée et du parking au Nord, ainsi que l'aménagement paysager de cheminements piétonniers et de parkings publics au Sud de la station balnéaire de Saint-Gilles-les Bains.

Le coût global de ces opérations s'élève à 10,496 millions € TTC, dont 8,485M€ financés au titre de REACT UE.

Remplacement des deux ponts des ravines Saint-Gilles et Carosse

Le montant total pour la réalisation de ces ouvrages d'art s'élève à 2,9M€ HT.
Les ouvrages d'art sont fonctionnels depuis décembre 2023, des travaux de finalisation sont actuellement en cours et seront terminés en juillet 2024.

Chiffres et éléments clés :

- 4 radiers supplémentaires résorbés
- 3,5 km trottoirs et cheminements piéton réalisés
- 70 places de parking réalisées (65 places entrée nord de Saint Gilles les Bains, 105 entrée sud)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faits marquants en 2023 :

- Déploiement des vélos, trottinettes et scooters en libre-service
- Réalisation de trottoirs dans le cadre du plan de mobilité piétonne
- Réhabilitation en LED des éclairages sportifs (9 sites)
- Dynamique pépinière communale avec 24 534 plantes produites et 18 505 plantes sorties.

Promotion des mobilités douces

- **Sécurisation d'itinéraires vélo** (Chaussée royale) et **livraison des itinéraires** au niveau du Cap la Houssaye en partenariat avec la Région
- **Plan de mobilité piétonne :**
 - Réalisation d'environ 2,5 km de trottoir chemin Combavas la Plaine, montant des travaux 963 000 € HT
 - Réalisation d'environ 500 m de trottoir chemin Summer n°3 au Guillaume, montant des travaux 422 000 € HT
- **Aménagements de parkings à vélo** (écoles et PRU Saint-Gilles les Bains)
- **Lancement des réseaux des Vélos, trottinettes et scooters en Libre-Service** sur Saint-Paul et Saint-Gilles-Les-Bains

Chiffres clés :

- 90 trottinettes, 30 scooters et 50 Vélos à Assistance Electrique (VAE) déployés sur le territoire

Amélioration de la maîtrise de l'énergie

- **Rénovation de l'éclairage des terrains sportifs de 9 stades** : Stade Olympique, Stade Souprayenmestry la Saline, Stades de Tan Rouge, de Bernica, de Bellemène, du Guillaume, de Saline-les-Bains, Stade Chastagnier et Stade Willy Aubras Savanna
Montant des travaux 1,43 millions € TTC (Financement REACT UE)
- **Rénovation de l'éclairage public du centre-Ville de Saint-Paul en LEDS** - montant des travaux 90 000 euros TTC
- **Intégration de capteurs photovoltaïques sur les nouveaux projets**



Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

Actions de restauration et de reconstruction écologique

Mise en valeur paysagère et touristique de la Ravine Bernica

La Ravine Bernica est un site classé au titre de la loi du 02 mai 1930 pour son caractère historique et pittoresque remarquable. Les travaux concernent l'aménagement d'un sentier de découverte, la restauration paysagère et écologique de l'ancien verger et des berges de la Ravine ainsi que la réalisation d'équipements d'accueil du public sur un périmètre de 130 ha.

La phase administrative d'expropriation est arrivée à son terme avec l'arrêté de cessibilité. La phase judiciaire d'expropriation s'est tenue de février à juillet 2023.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 965 650 € TTC et le coût prévisionnel d'opération à 1 196 980 € TTC.

Restauration et valorisation de la frange littorale boisée de l'Hermitage-Les-Bains :

- **Poursuite du confortement et du reprofilage du haut de plage** suite aux fortes houles australes successives et cycloniques avec 5 000 lianes de la pépinière communale plantées et une centaine d'arbustes. Dans ce cadre, des ateliers de plantation participatifs avec des classes Aire Marine Éducative (AME) du secteur ont été réalisés.
- **Poursuite des travaux et des actions d'aménagement** avec notamment la conception des panneaux thématiques dans le cadre du parcours pédagogique et la poursuite des travaux d'entretien des espaces végétalisés.
- **Participation active avec le public scolaire** au film sur le climat « Des résistants en Outre-Mer , » de Jean-Michel Vennemani.



Profil du haut de plage après la houle cyclonique



Profil du haut de plage après rechargement du sable



Lutte contre les espèces exotiques envahissantes et reconstitution écologique sur la Plage des Brisants

Le chantier a commencé en avril 2023 dans la continuité des plantations de l'Hermitage les Bains, ce sont 423 plantes endémiques et indigènes, 198 arbustes et 19 palmiers qui ont été plantés en 2023 sur la plage des Brisants pour un montant de 18 435 €. (640 plants au total)

Ces plantations ont été réalisées jusqu'à fin mai 2023 via des chantiers/ateliers participatifs avec des écoles de la commune de Saint-Paul, le grand public, le milieu associatif, et les équipes de la SPL Tamarun et du service embellissement de la Ville organisés et animés par le CEDTM.

Au total, 10 ateliers ont été réalisés sur 9 sites et ont mobilisé 370 participants.

L'élimination de l'espèce exotique envahissante, *Prosopis juliflora* (« Zépinard »), a permis à une espèce protégée, *Cyperus stolonifer*, de reconquérir la nouvelle surface disponible, une première à La Réunion.



Restauration écologique de la plage de Cambaie (Ville, ONF, CEDTM), projet lauréat de l'appel à projets "Solutions Fondées sur la Nature"

Les opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la plantation, le suivi photographique de l'évolution du paysage ont eu lieu de 2020 à 2023. Cette dernière année du projet concernait uniquement des travaux d'entretien par l'ONF avec le suivi des plantations réalisées (taux de mortalité, arrosage, arrachage des repousses).

Lutte contre les invasives : Lutte contre le Senecio tamoides au sein de la forêt communale de Maïdo

Un chantier Emplois Verts porté par l'association Proxim'Actions a pris le relais sur le terrain de l'association SCABE en février 2023 afin de maintenir une pression de lutte plus récurrente avec une participation active de la Ville pour la collecte et l'évacuation des déchets issus de la lutte.

Une expérimentation a été réalisée en 2023 avec la collecte et le stockage des déchets sur la plate-forme de l'Éperon.



La Ville a signé avec le Conservatoire Botanique Naturel des Mascareignes (mandataire d'une étude sur le sénécio lancée par la DEAL) une convention pour un accompagnement scientifique sur les méthodes de lutte, de replantation, le suivi et l'évaluation des travaux réalisés par l'association Proxim' Action.

La Ville travaille par ailleurs en partenariat avec le Parc National pour **lutter contre les ajoncs aux abords du grand site du Maïdo**. En lien avec la SREPEN pour un partenariat sur la sensibilisation des scolaires à cette problématique a également été créé..



Lutte contre les invasives : Lutte contre le Tulipier du Gabon

Lauréate de l'appel à projets MOBBIODIV, la Commune de Saint-Paul a reçu le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour lutter efficacement contre le tulipier du Gabon dans le cadre du Plan France Relance. Le Tulipier du Gabon est classé par l'UICN parmi les 100 espèces les plus envahissantes de la planète.

Les travaux réalisés de mars à juillet 2023 :

- Travaux d'abattage de 210 sujets
 - Travaux de rognage de 65 sujets
 - Travaux de rainurage et de salage de 145 sujets
 - Renouvellement par la plantation de 714 arbres 360 arbustes et 80 herbacées
 - 4 486 personnes sensibilisées et 13 agents communaux mobilisés
- Soit un coût total pour cette opération de 137 117 € TTC dont 114 269 € financés par l'Office Français de la Biodiversité.



Plan 100 000 arbres

Pour rappel, la volonté de la Ville est de planter massivement des arbres et des arbustes dans les espaces publics afin de prévenir des effets du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité. L'objectif est de planter 100 000 arbres et arbustes fruitiers, exotiques non envahissants, indigènes et endémiques d'ici 2026.

En 2023 se sont 13 898 plants soit 6 767 arbres, 2 231 arbustes, 3 708 herbacées et 5 000 lianes qui ont été plantés pour un montant total de 187 134 € TTC dont 142 324 € TTC pour l'achat de plantes.

Ces plantations ont concerné 83 sites de la commune et les travaux ont été entre autres :

- des embellissements/végétalisation de 18 écoles
- aux abords de la ravine Lolote avec les élèves des écoles Combavas et Chocas dans le cadre du projet « La mer commence là » pour lutter contre le ravinement et le ruissellement des eaux pluviales qui polluent le lagon,
- à proximité du plateau noir, Chemin Chevalier avec les élèves de l'école Fleurimont 2,
- en résorption des dépôts sauvages dans les rues des différents quartiers de la commune,
- aux abords de mairies annexes, du stade de l'Éperon et de la Palmeraie, dans la cours de la médiathèque de Saint-Paul ville, de la crèche de Grand Terre et de l'Étang, de la salle polyvalente de Villèle et de l'Étang, de l'OMS, du Point Justice de La Saline, etc.,
- espaces verts comme dans le Parc Muscadiers, à la Grotte du Peuplement, etc.,
- monuments aux morts,
- pour des inaugurations de sites comme le pont de la Ravine Divon à la Grande Fontaine, la stèle des enfants de la Creuse, la stèle de Mahatma Gandhi, etc.,

Production de la pépinière municipale

Sorties des plantes par typologie et indigénat en 2023

En 2023, Il y a eu 18 505 plantes sorties, dont :

- 529 arbres (157 exotiques, 216 endémiques et 156 indigènes) représentant 3% des sorties
- 2 294 arbustes ont été plantés (1 520 exotiques, 353 endémiques et 421 indigènes) représentant 12% des sorties
- 9 187 herbacées ont été plantées (9 187 exotiques) représentant 50% des sorties
- 6 150 lianes ont été plantées (6 102 indigènes, 48 exotiques) représentant 33% des sorties
- 345 plantes de bureau ont été installées dans les bureaux et autres locaux communaux.

Production 2023 de la pépinière communale

En 2023, Il y a eu 24 534 plantes produites dont :

- 2 308 arbres (1 223 exotiques, 403 endémiques et 682 indigènes) représentant 9% de la production
- 10 079 arbustes ont été produits (5 747 exotiques, 1 027 endémiques et 3 305 indigènes) représentant 41% de la production
- 6 719 herbacées ont été produites (6 719 exotiques) représentant 27% de la production
- 5 430 lianes ont été produites (6 102 indigènes, 48 exotiques) représentant 22% de la production



Soutien aux acteurs œuvrant pour la conservation du patrimoine naturel de Saint-Paul

- Soutien financier au GIP Réserve Marine de La Réunion et au GIP Réserve Nationale Naturelle de l'Étang Saint-Paul (RNNESP)
- Accompagnement des aires éducatives marines de l'Hermitage et de Trou d'eau (Office Français de la Biodiversité (OFB) et Réserve Marine).

Pavillon bleu

Pour la 24ème année consécutive, la Commune de Saint-Paul s'est vu décerner le label Pavillon Bleu pour ses 4 plages surveillées : Boucan Canot, Boucan Piscine, Roches noires, Hermitage et Centre La Passe.



Sensibilisation à l'environnement

La troisième opération « Gayar nout kartyé » dans le quartier de la Grande Fontaine

L'objectif était de planter des arbres et des arbustes et de sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux déchets avec l'embellissement de dépôts sauvages et des plantations parrainées au niveau du bas des rampes à l'entrée de la Ravine Bernica.

Les enfants, véritables sentinelles de l'environnement, ont défilé dans leur quartier, accompagnés de leurs professeurs, des parents d'élèves, des membres du Conseil des Habitants (CDH), de la Police Municipale, des agents de Cycléa et de ceux de la Mairie. L'objectif des enfants était de demander aux habitants du quartier de veiller au respect du calendrier de collecte, de réduire le nombre de dépôts sauvages et d'améliorer le tri de leurs déchets ménagers. Ce sont 75 végétaux indigènes et endémiques de La Réunion produits par la pépinière municipale qui ont été plantés par les enfants et le grand public.

Actions de sensibilisation à l'environnement et aux sciences auprès des scolaires

Ce sont **30 actions** mises en place qui ont permis de toucher **10 000 visiteurs** de façon plus spécifique via des actions sur des thématiques bien ciblées, **4 917 personnes** dont la majorité sont un public scolaire. Dans ces ateliers de sensibilisation, **1 280 végétaux** ont été plantés sur des espaces publics communaux divers et dans des écoles pour un coût approximatif de 260 000 €TTC.

Intervenant extérieur	Type d'activité
5 000 pie de bwa	Culture et plantation de végétaux locaux
PIKALI OI	Initiation à l'astronautique avec Erika Vélío et d'autres ingénieurs du spatial
APPER	Protection et conservation du bœuf moka et du cabri péi
GCOI	Protection et conservation des chauves-souris
SEOR	Protection et conservation des oiseaux marins et forestiers
UNAF et Kaz Marron	Installation et gestion de 3 ruches communales et accompagnement dans les « Api Days »
Globice	Animation pour la protection et la découverte des cétacés
CEDTM/Kelonia	Sensibilisation et actions pour la reconstitution des sites de ponte des tortues marines
USHOM	Village Ecco Dom sur le front de mer de Saint-Paul
Partenaires institutionnels	Réserve marine pour le Récif en fête, la Réserve de l'Étang pour la pollution des bassins versants, l'IRD pour le continuum terre/mer, le Parc National pour les « Jours de la Nuit », le TO pour les déchets, le SEMTR pour la mobilité douce

Les manifestations d'éducation à l'environnement et au développement durable

Parmi les actions menées en 2023 visant à toucher le grand public, on peut citer :

- Les manifestations ayant ramenées plus de 500 personnes telles que Les Jours de la Nuit, la Semaine Européenne de la Mobilité et de réduction des déchets ou encore la Fête de la Mer et des Littoraux, comme Ecco Dom avec 4 000 visiteurs et celles en lien avec Pikali avec 5 000 visiteurs,
- Les actions thématiques en fonction de l'actualité environnementale nationale (les journées mondiales des abeilles, de la biodiversité, du vélo, de l'océan),
- Les ateliers de sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'autres manifestations organisées sur le territoire, telles que la Semaine Bleue, les Journées européennes du patrimoine, la Journée Sport et Santé, la journée de la non-violence et les déchetteries éphémères.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Faits marquants en 2023 :

- Lancement du FISAC Saint-Gilles-les-Bains
- Création d'un nouvel événement : la Guinguette Saint-Gilloise
- Création d'un nouveau marché forain à Bois-de-Nèfles
- Passation d'un nouveau contrat renforcé de délégation de service public pour le développement économique et touristique de la station balnéaire

Développement des Hauts

• Mise en œuvre de la démarche Porte de Parc "Le Guillaume - Petite-France – Maïdo"

Après la finalisation en 2022 des études de valorisation écotouristique de Petite-France et du Plan d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique (PIVE) du Maïdo, proposant des plans d'actions pour redéployer l'attractivité du site et ses retombées économiques, l'année 2023 a été ponctuée par la reprise de la comitologie de projets, notamment avec l'organisation de rencontres partenariales, dans la perspective d'une mise en œuvre des recommandations proposées par les études.



• **Accompagnement des porteurs de projets des Hauts** : Lancement de la démarche de coopération internationale avec la Ville de Victoria aux Seychelles pour permettre la participation au Festival créole de l'association ADEO de Barrage, projet de Jardin Ti Jean avec l'association ATLM, extension des jardins partagés avec l'association Kaz Maron.

• **Appui à la Maison Familiale et Rurale de l'Ouest** pour leur permettre de poursuivre leurs activités dans le domaine de l'insertion et de la formation dans le développement des Hauts, avec la mise à disposition gracieuse de mobiliers communaux déclassés afin de les aider dans le fonctionnement de leur structure.

Charte agricole

• **Suivi du projet PRODEO** porté par le Département de la Réunion afin d'améliorer l'alimentation en eau des parcelles agricoles de la Commune.

• **Lancement des actions de lutte contre les nuisibles agricoles** (rats et mouches à fruits) dans le cadre de la Charte de développement agricole en lien avec le FDGDON et les services concernés.

• **Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets agricoles des Hauts** : Mise à disposition d'une parcelle communale pour l'activité d'éco-pâturage sur Bruniquel avec l'association Zarboutan.

Programme Alimentaire Territorial

• La Commune a été lauréate du **PNA 3 (Appel à projets national pour le programme national de l'alimentation 3)**. Elle a obtenu la labellisation pour la reconnaissance au niveau national du niveau 1 PAT émergent en mars 2023. Elle a donc bénéficié d'un **financement de 100 000 € pour une durée de 3 ans** pour mener le diagnostic alimentaire, recruter l'animateur PAT, structurer une gouvernance alimentaire locale sur son territoire, définir la stratégie et le plan d'actions du PAT de Saint-Paul.



• **Lancement de la démarche pour le groupement de commandes des communes** pour les denrées alimentaires de la Restauration scolaire ainsi que la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) et le **PTCE OSPAL (Pôle territorial de coopération économique pour une Organisation solidaire de production agricole et alimentaire solidaire)**, à l'initiative de la mairie de l'Entre-Deux, en septembre 2023, pour développer les marchés publics entre les producteurs locaux et les collectivités afin d'avoir de plus en plus de produits locaux au sein de la Restauration Scolaire.

• **Mise en place d'un partenariat avec la Chambre des métiers de la Réunion** en novembre 2023 dans le cadre du PAT et de leur dossier de candidatures à l'appel à projets PNA 3 au niveau national afin de développer le lien entre les artisans et transformateurs de notre territoire, ainsi que la Direction de la Restauration Scolaire.

• **Rencontre de l'association ATD Quart Monde** en tant que futur acteur de la précarité alimentaire dans le cadre de la démarche du PAT Saint-Paul en novembre 2023.

Dynamisation des centres-villes

à Saint-Paul Centre

Réalisation du dispositif FISAC Saint-Paul

Grâce au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces (FISAC) qui s'est achevé en 2023 en centre-ville, les commerçants ont bénéficié d'aides financières pour l'amélioration de leur boutique. Au total, 14 commerces pour 196 611,76 euros de travaux subventionnés au total par le dispositif (Etat, Région, Ville)

Etude pour la réhabilitation du marché couvert

Une étude concernant la commercialité et le potentiel d'activité dans le cadre de la réhabilitation de la halle et de la longère de son marché couvert a été rendue. L'objectif de cette étude est de déterminer un programme et un plan d'action visant à renforcer l'attractivité commerciale du marché couvert et ainsi lui offrir un nouveau potentiel pour faire de ce lieu un centre d'animation, de vie et de commerce qui rayonne sur tout le centre-ville et même au-delà.

à Saint-Gilles-les-Bains

Réalisation du dispositif FISAC Saint-Gilles-les-Bains

Lancement du second dispositif FISAC sur la station balnéaire visant à relancer la dynamique locale par un soutien financier aux commerçants et artisans. Une réunion d'information collective a été organisée le 4 octobre 2023 en partenariat avec les deux associations commerçantes.

La Guinguette Saint-Gilloise

Initié par un partenariat entre la Ville de Saint-Paul, L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest), l'Association des Commerçants de Saint-Gilles Bassin de Vie, l'Association Actions et Animations Saint-Gilloises, le Territoire Ouest (TO). Cet événement a permis la piétonisation des rues, afin accueillir les tables des restaurateurs en pleine rue, un podium concert, un défilé de mode avec les magasins du centre-ville, déambulation d'animation dans les rues, mise en place de navette gratuite et une cabine DJ. Cette première édition a été une réussite avec 6 000 participants.



Développement des animations économiques

En 2023, la Ville poursuit le développement et l'animation des centres-villes : animations pour la Saint-Valentin, Grand Boucan, Réunion Métis, Halloween, nuit des soldes, marchés de Noël de Saint Paul et de l'Éperon, festivals culinaires tous les deuxièmes samedis du mois, brocantes tous les derniers dimanches du mois, fêtes de fin d'année, sans oublier les Fêtes de Juillet et les autres fêtes foraines : Vacances en fête en mars et Festi Park en mai.

Domaine Public Maritime

Optimisation de la gestion des autorisations d'occupations temporaires (AOT)

En 2023, la Ville de Saint-Paul a géré 116 Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) et baux divers à caractère économique (commerciaux, à construction, emphytéotique), pour une recette annuelle de 676 500 €.

Gestion du domaine public maritime

Depuis janvier 2008, la Ville gère, par le biais d'une convention de gestion avec l'État, le domaine public maritime. Le secteur s'étend du Cap la Houssaye à la Ravine de Trois Bassins.

Dans ce cadre, la Ville analyse les demandes d'occupation du domaine public et délivre des autorisations d'occupation du domaine public (AOT) pour de la restauration, des terrasses, de la vente de poissons frais, des activités sportives et culturelles à vocation économiques, afin de concilier rentabilité économique et préservation de l'environnement. Ces AOT font l'objet d'étude en commission.

En 2015, la Ville de Saint-Paul a attribué une délégation de service public (DSP) à la société publique locale (SPL) Tamarun pour une durée de sept ans, pour le développement touristique de la Commune.

Dans le cadre d'un nouveau contrat renforcé de délégation de service public avec la SPL Tamarun, la Ville recentre le périmètre sur les unités de restauration, afin de garantir son maintien en parfait état, notamment avec la création d'un fonds de réserve, la prise en charge de la maintenance et du gros entretien.

Valorisation et modernisation du Mail de Rodrigues

Avec l'essor du marché du dimanche, le Mail de Rodrigues connaît une fréquentation grandissante au cœur de l'Hermitage-les-Bains. C'est à la fois un lieu de passage pour aller à la plage, un lieu de résidence, un lieu de commerces, un lieu de balade et un lieu où s'exerce différents types d'animations. Cette multiplicité d'acteurs aux intérêts parfois divergent peut s'avérer problématique au quotidien. Pour valoriser et moderniser le site, la Ville a confié un contrat de prestation intégré (CPI) à Tamarun, qui a commencé en 2023 avec la programmation de l'opération.

Marchés forains

Renforcement de la gestion des marchés forains

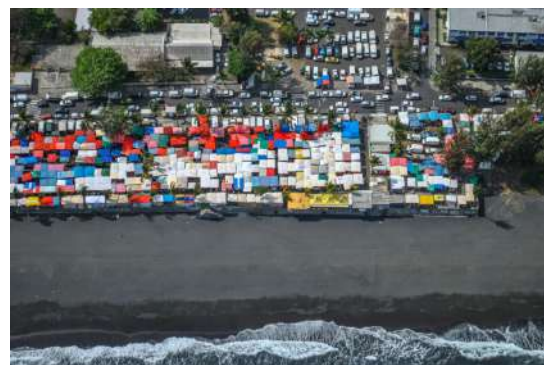
Les marchés forains se déploient chaque semaine sur l'ensemble du territoire saint-paulois, en gestion directe communale :

- Le mercredi, à La Saline, Saint-Gilles-les-Bains et Plateau Caillou
- Le vendredi et samedi, au front de mer de Saint-Paul
- Le dimanche, au Mail de Rodrigues, à l'Hermitage-les-Bains

Il y a également trois marchés couverts (Saint-Paul, Saint-Gilles-les-Bains et La Saline).

À Saint-Paul, le marché est l'un des plus grands de La Réunion, avec une surface de 8 361 m² et environ 350 forains le vendredi et 220 le samedi. Il est le seul de l'île à se tenir sur deux jours.

Un espace « food truck » se développe côté montagne, pour que le marché ne soit plus seulement un lieu où l'on peut faire ses courses, mais aussi un endroit où l'on peut se restaurer et passer un bon moment.



Un nouveau marché appelé **Zot ti marché** a été expérimenté le dimanche matin à la Plaine Saint-Paul sur le parking du collège Jules Solesse.

Une dizaine de forains du secteur sont présents (maraîchers et artisans).

Les habitants apprécient et adhèrent à ce projet et les clients reviennent. Le marché pourrait en ce sens être pérennisé.

Le marché de nuit qui a lieu tous les deuxièmes samedis du mois à Saint-Gilles-les-Bains connaît une notoriété grandissante. Une cinquantaine de forains viennent exposer leur savoir-faire, créant ainsi une animation très appréciée par l'ensemble des acteurs (artisans et restaurateurs).

L'ensemble de ces marchés a généré une recette de : 686 412€

Une réflexion est actuellement menée sur la gestion des déchets des marchés forains, dans une démarche éco-responsable.



Accompagnement des acteurs économiques

Animation économique territoriale

La ville accompagne un projet de domaine viticole sur son territoire qui aura des retombées en termes d'emplois indirects et dynamisera l'activité touristique du secteur.

De nombreuses demandes de locaux ou de foncier à vocation économique et touristique ont été recensées, participant notamment à l'élaboration de futurs appels à projets adaptés pour renforcer l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, la Ville de Saint-Paul collabore avec la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT) et l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI) pour recevoir les croisiéristes sur le territoire. Des accueils délocalisés ont ainsi été mis en place sur Saint-Paul et l'Hermitage-les-Bains, en dehors des week-ends, pour les dispositifs dits « L » ou « XL ».

Délivrance des licences de taxi pour dynamiser le territoire

79 licences sont exploitées actuellement sur le territoire de la Commune et 16 candidats sont enregistrés sur la liste d'attente pour une délivrance d'ADS (Autorisation de stationnement).





Saint-Paul

TERRE APPRENANTE ET INNOVANTE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

LA VIE ÉDUCATIVE

MIEUX ACCUEILLIR

Faits marquants en 2023 :

- Lancement de la construction de l'école de Grand Fond
- Refonte du fonctionnement de la Caisse des Ecoles
- Expérimentation relative à l'amélioration de la pause méridienne sur 12 écoles et 2 420 enfants

Construction de nouvelles écoles

École de Roche-Plate – 1,2M €

L'école de Roche Plate a été livrée en totalité en mars 2023. Les travaux se sont chiffrés à 1 582 801 € grâce à :

- Une aide de l'Etat dans le cadre du Fond Exceptionnel d'Investissement (FEI) de 960 000 €
- Une aide du Département dans le cadre du Pacte de Solidarité Territoriale 2 (PST2) de 480 000 €.

De plus, le logement de passage a été équipé et mis en service en mars 2023 pour le personnel enseignant. L'école qui accueille les huit élèves de Mafate, a été inaugurée le 26/09/2023.



École de Grand-Fond – 11,18 M € (prévisionnel)

Le chantier a démarré dans le courant de l'année 2023, pour un coût total de 11,180 millions d'euros.

L'année 2023 a permis de lancer la consultation des entreprises, de construire pour la rentrée d'août 2023 une école maternelle en provisoire afin de ne pas perturber les élèves durant la construction de la nouvelle Ecole. Les travaux de démolition et de terrassement ont démarré en novembre 2023 pour une durée de 24 mois environ.

Projet de construction de l'école Marie Caze

Le préprogramme relatif à la construction d'un groupe scolaire de 16 classes (6 en maternelle et 10 en élémentaire) sur la Zone d'Aménagement Concerté – Marie Caze a été validé.

Travaux de réhabilitation et d'aménagement

En 2023, le coût total des travaux réalisés dans les écoles est de 2 761 123.82 €.

Ils concernent entre autres les aménagements de cours, réhabilitation d'aires de jeux, pose de voiles d'ombrages et des travaux de réfection et d'entretien des bâtiments.

A noter également la réfection des planchers des modulaires des écoles primaires Palmistes et Bernica pour un montant de travaux de 41 339,00 € TTC

Schéma directeur mobilité piétonne aux abords des écoles

(subvention ADEME : 50 000€ maximum)

Un schéma directeur relatif à la mobilité piétonne a été élaboré aux abords des écoles suivant 2 axes :

- Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques ;
- Soutenir l'expérimentation des projets par des prestations artistiques pour matérialiser le cheminement piétons au droit de quelques écoles (signalisation horizontale et verticale/totems).

Poursuite de l'amélioration du confort thermique

État des lieux sur les conditions thermiques au sein de 13 écoles des hauts

En 2023, la SPL Grand Ouest a poursuivi les études engagées par la Ville sur l'état des lieux relatif aux conditions thermiques au sein de 13 écoles situées dans les hauts, à partir des audits réalisés par la SPL Horizon. L'objectif est d'évaluer financièrement, dans ces 13 écoles à plus de 600 mètres d'altitude, les stratégies de rénovation à déployer et de limiter le recours aux systèmes de chauffage énergivores.

Projet Écoles durables – Ombrée

Ecole maternelle Anne Mousse et l'école primaire Yvonne IAFARE.

Suite à la phase de concertation, menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), des études ont été menées pour la définition des travaux à mener, qui sont estimés à 3 millions d'euros.

Le planning prévisionnel prévoit la réalisation des études en 2024 et une programmation du démarrage des travaux durant les vacances scolaires de juillet août 2025.

Projet Écoles durables - Rénovation thermique et énergétique de 8 écoles du littoral – 251 937 € TTC

Face aux questions climatiques, aux problématiques de surchauffe dans les salles de cours et à la nécessaire maîtrise des besoins énergétiques, des études et des travaux pour l'amélioration du confort thermique des bâtiments, leur adaptation aux conditions climatiques et la renaturation des cours et espaces extérieurs de 15 établissements scolaires en proximité du littoral ont été réalisés en 2022.

Au terme de cet audit, la SPL Grand Ouest s'est vue confiée la phase opérationnelle de la rénovation thermique et énergétique sur une première tranche de 8 écoles (élémentaire Saline les bains – primaire Emile Hugot – élémentaire Carrosse – primaire Roquefeuil – élémentaire Hermitage les bains – primaire Evenor Lucas – élémentaire Jean Luc Daly Eraya – maternelle Grande Fontaine), dans le cadre d'un mandat d'études et de réalisation.

Ces 8 écoles avaient pu bénéficier également de l'accompagnement du CAUE dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville, pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles 2022-2026 – Mission confort thermique. Outre les réunions de présentation, le CAUE avait conduit les phases de consultation et de concertation avec les acteurs intervenant au niveau de l'école : élèves, parents, équipes pédagogiques et agents des écoles.

Installation de brasseurs d'air dans 5 écoles

Les travaux d'installation de brasseurs ont été réalisés dans 5 écoles : Élémentaire Jean Albany, Élémentaire Aliette Hortense, Élémentaire Barrage, Primaire Jasmin Robert, Primaire Ruisseau.

Les travaux ont permis l'installation de 155 brasseurs d'air et 31 ventilateurs muraux pour un montant total de 159 365,35 € HT.

Dénomination d'écoles

Dans le cadre d'un travail mémoriel, une démarche de dénomination des écoles est entreprise, en mettant à l'honneur des figures marquantes de la Ville ou à une personnalité qui s'est illustrée dans le quartier. Après avoir recueilli l'avis favorable des conseils d'école, l'école primaire Eperon a été dénommée école primaire Yvonne IAFARE le 31/03/2023.

Los de sa séance du 19/12/2023, le conseil municipal a approuvé la dénomination Jacques POUSTIS pour l'école élémentaire Fleurimont II.



Transfert des activités de la Commune vers la Caisse des Ecoles

Lancée en 2022, une étude juridique et comptable a permis la modification des statuts de l'établissement public afin d'intégrer de nouvelles missions :

- La participation au fonctionnement et à l'investissement dans les secteurs périscolaires et extrascolaires en procédant à l'acquisition de petites fournitures scolaires, de matériels pédagogiques, de mobiliers et de matériel numérique ;
- L'accompagnement des directions des écoles maternelles, élémentaires et primaires et notamment les assistants(es) administratifs(ves) ;
- L'école numérique ;
- La gestion des manifestations d'écoles ;
- L'équipe de soutien composée d'agents municipaux assurant la gestion de la Caisse des écoles
- L'équipe du Programme de Réussite Educative.

Les recettes et les dépenses afférentes à ces nouvelles activités ont été transférées sur le budget 2024 de la Caisse des Ecoles.

La pause méridienne

Identifié comme un point de rupture dans le parcours de l'enfant à l'école, la pause méridienne a fait l'objet d'une attention particulière en 2023. L'amélioration du fonctionnement de la pause méridienne est un engagement prioritaire pris par la commune dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire, et une expérimentation a été conduite en 2023 afin de mieux appréhender les besoins et tester des dispositifs permettant une plus-value dans la prise en charge des **12 065 élèves** qui bénéficient de ce service de pause méridienne, dont la collectivité à l'entière responsabilité.

La Ville a mobilisé des moyens importants pour réaliser cette ambition, principalement auprès des enfants d'élémentaires :

- Création d'îlots d'activités : lecture, jeux de société et motricité
- Installation de mobilier adapté pour l'identification et la vie de ces îlots
- Mobilisation de jeunes en Service Civique pour aider à la restructuration des espaces, à l'organisation des temps de vie des enfants et accompagner la mise en activité des îlots
- Mobilisation d'animateurs qualifiés, en partenariat avec les associations périscolaires
- Mobilisation d'intervenants externes pour des ateliers thématiques avec une plus-value éducative pour les enfants
- Formation et accompagnement de l'ensemble du personnel communal en charge de la surveillance et l'accompagnement des enfants d'élémentaires
- Intégration des services de la Restauration Scolaire dans la démarche d'amélioration qualitative du fonctionnement de la pause méridienne (éducation à la nutrition, lutte contre le gaspillage, accompagnement des enfants)
- Sur 4 écoles, création d'une bande-dessinée « À la découverte des règles de vie pendant la pause méridienne ».



Chiffres clés :

Expérimentation sur 12 écoles initiée en septembre 2023, pour confirmer les dispositifs les plus adaptés :

- 2420 enfants concernés
- 140 agents communaux formés
- 18 jeunes en mission de service civique déployés
- 14 animateurs professionnels déployés pour proposer des activités de qualité
- 110 000 € de dépenses de formation et d'équipements en 2023

L'évaluation sera réalisée en 2024 et les solutions les plus pertinentes seront déployées sur davantage d'écoles. La question de la compétence du personnel en charge de l'accompagnement des enfants est d'ores et déjà identifiée comme principal facteur de réussite.

MIEUX APPRENDRE

Faits marquants en 2023 :

- 3 698 équipements numériques ont été livrés en 2023 : ordinateurs portables, tablettes, vidéoprojecteurs et écrans numériques interactifs
- 45 écoles disposent d'un haut débit internet de 50 Mbit.
- 1er mois de l'Enfance en novembre
- 1 nouvelle mandature du Conseil Municipal des Enfants intégrant Mafate

Scolarisation des moins de 3 ans

En 2023, 398 demandes ont été formulées réparties comme suit 232 inscriptions, 150 refus, 13 désistements et 3 demandes en attente.

Au total, 232 enfants sont inscrits en Très Petite Section.

École numérique – Plan de relance

Dans le cadre d'une action innovante soutenue par la Région Réunion, le plan de relance de l'Europe FEDER REACT-UE, en réponse à la pandémie de COVID-19 a été mobilisé. Pour ce projet ambitieux, axé sur la réduction des inégalités scolaires et la prévention de la fracture numérique, 1.078 millions ont été investis avec un taux d'intervention de 90 % de l'Union Européenne.

Ainsi, 62 écoles ont reçu une dotation en matériel informatique, numérique (1180 ordinateurs portables, 70 vidéoprojecteurs, 1838 tablettes, 540 visualiseurs et 70 écrans numériques interactifs).



Par ailleurs, l'offre numérique a été complétée en fournissant aux écoles un accès internet performant et de qualité.

En 2023, l'opération "Amélioration des connexions Internet dans les écoles publiques de Saint-Paul" a permis d'offrir à 45 écoles un très haut débit Internet de 50 Mbits/s garanti, soit 10 à 25 fois supérieur à la connexion précédente.

Seulement 6 écoles ne sont pas éligibles à la technologie AirMax. Néanmoins, celles-ci bénéficient d'une solution alternative avec la fibre ou la 4G.

L'installation de desserte interne wifi se poursuivra en 2024 sur les 11 écoles restantes.

Enfin, l'environnement numérique de travail ONE a été reconduit avec un engagement sur 3 ans.

Écoles privées

Les conventions avec les quatre écoles privées catholiques de Saint-Paul (École Saint Bernadette, École Notre Dame de la Visitation, École Rosalie Javouhey, École Notre Dame des Grâces) ont été adoptées et signées en 2021 pour la période 2021-2025.

Réparti entre les quatre écoles concernées, le forfait global alloué par la Ville ne prend en compte que les élèves résidant sur la commune, soit 456 élèves en maternelles et 847 élèves en élémentaires. Il est de 1 302 104,38€ en 2023.



Projet Éducatif Global (P.E.G.)

L'année 2023 aura été une année marquée par le lancement d'une dynamique partenariale renforcée en vue de formaliser un cadre commun d'intervention, LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL.

Un travail de concertation a ainsi été engagé avec tous les partenaires afin de formaliser le Projet Éducatif Global qui fixe le cadre de valeurs communes. Ce projet permettra la mise en cohérence de l'ensemble des dispositifs éducatifs, en vue de structurer un parcours éducatif de qualité pour l'enfant, sur tous ses temps de vie et assurer sa réussite et son épanouissement. Le PEG réaffirme également l'engagement de la Ville à développer un territoire respectueux des droits fondamentaux des enfants, au sens de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La démarche de formalisation du « PEG » en 2023, s'est appuyé sur un processus partenarial et dynamique :

- La mobilisation des associations d'Éducation Populaire, des services de l'Éducation Nationale, de la DRAJES, de la CAF et l'ensemble des services de la Ville
- Une réelle co-construction à travers de nombreux séminaires de travail, comités techniques ou divers groupes de travail thématiques
- Un accompagnement externe favorable à l'émergence de solutions innovantes et facilitateur de la mise en mouvement de tous les partenaires.

La Collectivité s'implique pour la réussite éducative de tous et propose des apports importants à l'école et aux enseignants, afin d'enrichir et consolider le parcours scolaire des enfants.

Dans le cadre de la démarche de formalisation du PEG, des thématiques prioritaires sont d'ores et déjà identifiées. Des actions concrètes ont ainsi été proposées en 2023. Un important travail de concertation a été réalisé avec les services de l'Éducation Nationale pour optimiser ces interventions et leur impact auprès des élèves. Ces actions seront intégrées au PEG sous forme de PLANS ÉDUCATIFS.

Pour 2023, dans un format préfigurant ces plans, la Ville a proposé les actions thématiques suivantes :

Thématique Santé :

Un programme d'action santé a été renouvelé en 2023, et chaque action cible une tranche d'âge dans sa globalité depuis la rentrée 2023/2024, afin de s'assurer d'avoir le même apport à tous les élèves.

Les objectifs visent à l'**adoption de comportements favorables à une bonne santé dès le plus jeune âge.**

Chiffres clés :

- 13 000 élèves
- Budget 110 000 €
Détail : cf rapport La Karavane Santé dans les écoles

Thématique Citoyenneté

- Des interventions de la médiatrice de la Police Municipale « **Lutte contre le harcèlement** » de la pause méridienne dans 49 écoles

Une action consolidée avec l'installation de bancs de l'amitié, dans cadre de journée particulières de sensibilisation organisées avec les équipes enseignantes et les partenaires associatives : 5 bancs installés en 2023 (Ecole Adèle Ferrand ; Ecole Bellemène ; Ecole Fleurimont2 ; Ecole Anne Marie Soupapoulé ; Ecole Barrage).

Pour rappel, ce projet d'installation de bancs de l'amitié est une initiative du Conseil des Enfants de Saint- Paul.



Chiffres clés :

- 3 900 enfants bénéficiaires
- Mobilisation d'un agent de la Police Municipale

• **Pour apprendre à respecter les codes de la ville :**

- Une éducation à la sécurité routière assurée auprès des élèves du CE2 au CM2 : permis vélo pour tous les enfants
- Et au déplacement à pied, avec le permis piéton

Chiffres clés :

- 3 000 enfants bénéficiaires
- Mobilisation de 3 agents communaux (Police Municipale)

Thématique Lecture

- Une **découverte des médiathèques** pour tous les enfants de CP, **pour donner le goût de lire**

Chiffres clés :

- 1280 enfants bénéficiaires
- 3 800 € de transports collectifs assurés par la Ville

- Opération « **Un enfant, un Livre** » pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques

Chiffres clés :

- 11 200 livres
- Budget : 119 000 € (Caisse des Écoles)

- Un **soutien aux projets de classe et d'école** : accueils de groupes, prêt de livres, mobilisation des médiabus dans les établissements

- Un soutien à la **participation à des opérations spécifiques ou évènements** : Salon du Livre, 1 Auteur à la Bibliothèque

Chiffres clés :

- 650 enfants bénéficiaires
- 2 000 € de transports collectifs assurés par la Ville

Thématique Culture et Patrimoine

- Dans le cadre du **Contrat Local d'Éducation Artistique**, les élèves ont bénéficié de parcours d'éducation artistique et culturelle de haute qualité.

- La Ville soutient également des projets de classes sur la thématique de l'éducation au média, avec le dispositif « **Tous au cinéma** »

Chiffres clés :

- 650 enfants bénéficiaires
- 2 000 € de transports collectifs assurés par la collectivité



Thématique Sports

• **Aisance Aquatique** : pour tous les élèves de Grande Section et CP, pour savoir évoluer en sécurité dans cet environnement aquatique

Chiffres clés :

- 1 500 élèves bénéficiaires
- Transports : 19 500 €

• **Savoir Nager** : pour tous les élèves de CM2, un cycle d'apprentissage de la nation et tendre vers le « savoir nager » pour tous

Chiffres clés :

- 5 300 élèves bénéficiaires
- Transports : 58 000 €

• **Athlécole** : poursuite du travail de l'équipe d'éducateurs qui est intervenue sur l'année scolaire 2022/2023 et a pu proposer à tous les élèves du CE2 au CM2 un cycle d'athlétisme autour des compétences de base Courir/Sauter/Lancer, en collaboration avec les enseignants

Chiffres clés :

- 6500 élèves bénéficiaires
- 2 intervenants Ville
- Matériel spécifique

• **Soutien à l'éducation physique et sportives**, avec des interventions d'éducateurs en sports collectifs, sports de combats, activités gymniques et d'expression

Chiffres clés :

- 5 900 élèves bénéficiaires
- Mise à disposition de 15 éducateurs sportifs

• **Activités nautiques** : kayak et voile

Chiffres clés :

- 490 élèves bénéficiaires
- Transports : 9 100 €

Thématique Sciences et Biodiversité

• Intervention de partenaires associatifs sur les thématiques de la biodiversité : SEOR, CEDTM, GCOI... pour des séances de sensibilisation aux concepts d'écosystèmes et environnementaux

• Participation d'élèves à des événements pour l'éducation à l'environnement et au développement durable : Village EcoDom, Fête de la Science, Découverte des espaces pastorales

Chiffres clés :

- 1 590 élèves bénéficiaires
- Transports : 6 000 €



Le mois de l'enfance

La Ville de Saint-Paul a obtenu la reconnaissance de l'UNICEF pour sa politique en faveur de la défense et promotion des droits fondamentaux des enfants, avec l'obtention du titre de « Ville Amie des Enfants ». Des événements particuliers ont été proposés dans le cadre de la journée mondiale de l'enfance, qui correspond à la date anniversaire de l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant à l'ONU, le 20 novembre. Le Conseil Municipal des Enfants a également été très impliqué dans ces opérations.

Plusieurs actions ont été proposées :

- **« Journée contre le harcèlement scolaire »** : 5 journées au sein d'écoles du territoire (Ecole Adèle Ferrand ; Ecole Bellemène ; Ecoles Fleurimont2 ; Ecole Anne Marie Soupapoulé ; Ecole Barrage), avec la création avec les enfants de bancs de l'amitié et des interventions sur les thématiques de la prévention, l'estime de soi, le respect des autres et la connaissance de ses droits fondamentaux (intervention de la Police Municipale - Elodie JEANNETTE – et divers partenaires externes)
- **Organisation d'une opération « Rue aux enfants, rue pour tous » à Carrosse**, par l'association Réseau Jeunesse Ouest et le soutien de la Ville - Mise en place de différents ateliers pour les enfants afin de favoriser la vie de quartier, la cohésion sociale et les droits aux loisirs et à un cadre de vie adapté
- **« Lancement du prix de littérature UNICEF »** : en partenariat avec l'association Lire Écrire Agir Réunion, 3 écoles (Ecole Jean MONNET ; Ecole Louise PAYET ; Ecole Le Ruisseau) participent à cette opération nationale qui permet d'aborder les droits des enfants à travers la découverte de livres sélectionnés par l'UNICEF, que les enfants découvrent et analysent. Un vote est organisé pour élire le livre le plus remarquable du point de vue des enfants (résultats en 2024)
- **Réalisation d'une grande fresque participative sur les 10 droits fondamentaux**, réalisé par l'artiste WAROOX sur le front de mer de Saint-Paul. Inaugurée le 20 novembre, cette fresque symbolise l'engagement de la Ville de Saint-Paul



- **Création d'une exposition sur le thème des droits de l'enfant**, avec les enfants des structures périscolaires. Cette exposition se compose de 10 panneaux et est mise à disposition lors des actions d'éducation au droit, prévention harcèlement et discrimination organisés dans les établissements scolaires ou accueils de loisirs



- **Conférence publique de Raoul LUCAS sur le thème des « Droits de l'enfant et accès à l'école à Saint-Paul, d'hier à aujourd'hui »**
- **Eclairage symbolique de l'Hôtel de Ville » aux couleurs de l'UNICEF** – initiative nationale du réseau des Villes Amies des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) :

Une nouvelle campagne d'élection a eu lieu au 3ème trimestre de l'année, qui a permis de renouveler intégralement cette instance participative. 48 nouveaux conseillers ont été élus par leurs pairs, dans toutes les écoles de Saint-Paul (enfants scolarisés en CM1 et CM2). Cette nouvelle mandature accueille pour la première fois des représentants des 3 écoles de Mafate, afin de s'assurer que les voix des enfants de tout le territoire soient bien entendues.

La mandature 2021 – 2023 : sur leur dernière année de mandature, l'équipe d'enfants élus a pu finaliser certains projets, notamment l'initiative « Alon Dan Somin » qui a pour objectif de se réappropriier l'espace public et de pouvoir s'exprimer sur la vision de son quartier. Ainsi, pendant une journée, les enfants ont pu se retrouver dans une rue du quartier de l'Etang, spécialement fermée à la circulation pour eux, profiter de nombreuses animations et se rencontrer pour échanger.



Inscrits dans les orientations prioritaires de la commission Entraide et Solidarité, des échanges intergénérationnels se sont déroulés à travers un partenariat avec le Foyer de la Clémence à La Saline. Les jeunes élus sont allés à la rencontre des seniors pour partager des ateliers poétiques, en partenariat avec l'association Saute-Frontières.



Les enfants du CME ont également participé activement à des actions de promotion des droits de l'enfant et de lutte contre le harcèlement. Acteurs de l'installation de plusieurs bancs de l'amitié, ils ont également participé à la création de la fresque des droits de l'enfant installé sur le front de mer.



Enfin, en tant qu'élus républicains, les enfants ont été très présents sur les commémorations officielles qui rythment le calendrier annuel.



Les accueils périscolaires

Labellisés « Plan Mercredi » par les partenaires institutionnels (CAF, Éducation Nationale et Délégation Académique à la Jeunesse et aux Sports) dans le cadre du projet éducatif de territoire, pour leur qualité d'accueil, les accueils périscolaires (matin, soir et mercredi) organisés par les 21 partenaires associatifs de la Ville ont accueillis 3400 enfants en 2023.

Les équipes, composées de plus de 350 salariés professionnels du secteur, ont proposé des activités pédagogiques variées, avec des propositions qui contribuent à la réussite du parcours éducatif de l'enfant.

Pour répondre au besoin des familles et renforcer l'équité d'accès à des loisirs éducatifs, la Ville a accompagné ses partenaires pour permettre l'implantation d'accueils périscolaires sur 3 nouvelles écoles : Palmistes, Petite-France et Ravine Trois-Bassins.

Ainsi près de 90% des écoles du territoire bénéficient de ce service d'accueil périscolaire.

Grâce au partenariat entre la Ville et les associations, des projets d'animation spécifiques sont venus enrichir le parcours éducatif de l'enfant :

- **Projet « Une Terre à partager »** – programme développé par l'association les Petits Débrouillards qui a permis de sensibiliser des enfants de 3 associations périscolaires aux problématiques de pollution et leurs impacts sur notre environnement. Action qui a également permis de former des animateurs périscolaires (7) à la médiation scientifique en accueil de loisirs

- **Festival Kromali** – grâce au partenariat avec l'association Réunion Métis, 2 structures périscolaires ont pu bénéficier d'un parcours d'éducation artistique avec des artistes professionnels. Les enfants ont découvert le cheminement de création d'une œuvre et contribué à sa réalisation. Les animateurs ont quant à eux bénéficié d'une formation à la médiation artistique en accueils de loisirs. Les enfants de 8 autres associations sont bénéficié d'une visite du parcours Réunion Métis avec les médiateurs de l'association. Au total, près de 200 enfants ont pu vivre une expérience culturelle et artistique de qualité à travers le partenariat sur ce festival.



Chiffres clés « périscolaire » :

- 3 460 enfants fréquentent le périscolaire
- 80 000 repas produits pour les accueils du mercredi (cout estimé : 312 000 €)
- Subventions de fonctionnement 2023 : 1 204 000 €
- Mise à disposition de locaux

L'accompagnement à la scolarité

Grâce au soutien de la collectivité, l'accompagnement à la scolarité proposé par les associations en temps périscolaire a pu se développer davantage en 2023. Ainsi depuis la rentrée d'août, 30 écoles bénéficient d'actions inscrites au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité proposé avec la Caisse d'Allocations Familiales. 670 enfants peuvent dorénavant être pris en charge, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 2022.

Chiffres clés :

- 670 enfants pris en charge sur 30 écoles
- 9 associations partenaires
- Subventions de fonctionnement 2023 : 42 000 €

Le soutien aux dispositifs de soutien scolaire de l'Éducation Nationale : Ecoles Ouvertes

La Ville a maintenu son soutien aux dispositifs Ecoles Ouvertes organisées par les enseignants pendant les vacances scolaires, et qui ont accueillis plus de 500 enfants en 2023, pour des stages de soutien scolaire de 4 à 5 jours.

Chiffres clés :

- 3 100 repas produits (coût estimé : 12 100 €)
- Mise à disposition des locaux scolaires
- 500 élèves concernés

Les accueils de loisirs extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement des Grandes Vacances :

- Des effectifs de nouveau en augmentation par rapport à l'exercice précédent. La dynamique positive se confirme avec une fréquentation à la hausse de façon continue depuis 2020
- Une action forte de revalorisation des salaires des équipes saisonniers, avec l'application d'un régime de rémunération beaucoup plus favorable (augmentation pouvant aller jusqu'à +70% sur certains métiers nécessaires à la conduite de ces activités). Cette décision a été validée par le conseil municipal en décembre 2023

ALSH et inclusion : la Ville de Saint-Paul mobilise les moyens nécessaires à l'accueil d'enfants en situation d'handicap dans ses structures. Ainsi, pour accompagner ces jeunes Saint-Paulois à besoins spécifiques, la collectivité mobilise du personnel qualifié et spécifiquement détaché pour leur prise en charge. En 2023, 12 enfants ont bénéficié de ces moyens supplémentaires (6 par séjour).

Chiffres clés :

- 3 585 enfants ont été accueillis sur les 2 séjours
- 280 saisonniers par séjour, dont 6 agents par séjour spécifiquement en charge de l'accueil d'enfants en situation d'handicap
- Près de 1 200 000 € investis pour la conduite de ces activités (fonctionnement et investissements matériels)



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement des Petites Vacances

Chiffres clés

- Une quinzaine d'associations soutenues pour l'organisation de ces accueils de loisirs petites vacances
- En moyenne 1340 enfants ont été accueillis sur chaque période (1250 en 2022)
- Mise à disposition de locaux sur 26 sites scolaires à chaque période
- 105 000 € de subventions attribuées
- 40 500 repas apportés par la collectivité, soit un avantage en nature estimé à 160 000 €.

L'animation et la formation de réseau associatif

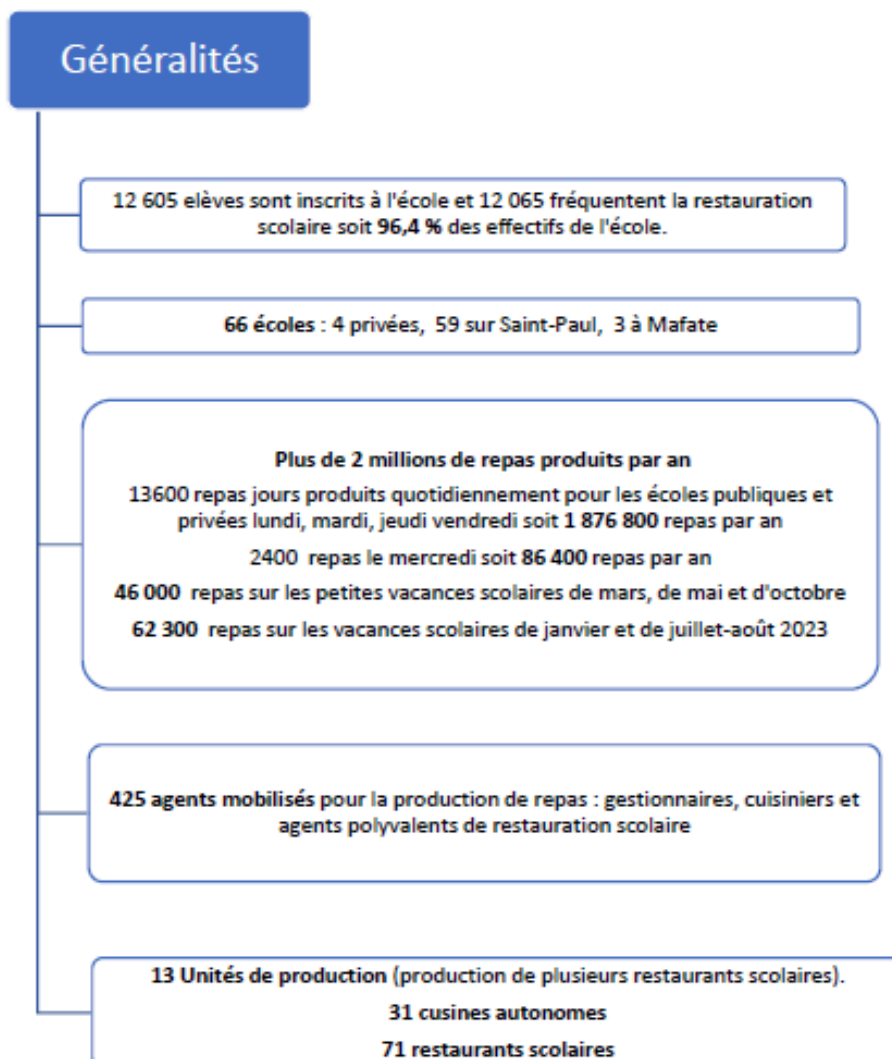
La qualité des interventions périscolaires et extrascolaires proposé par les partenaires associatifs dépend fortement de leur niveau de structuration interne et de la compétence des encadrants mobilisés. En 2023, afin de les accompagner dans la conduite de leurs projets, les services ont renforcé leurs interventions à destination des associations :

- Structuration et mise en activité du service Cohésion de l'Action Éducative : intégration de 4 agents dédiés à l'accompagnement des opérateurs et au développement des objectifs du Projet Éducatif de Territoire
- Organisation du 1er séminaire des acteurs du Projet Educatif de Territoire, ayant réunion ensemble des associations, services de la Ville et représentants des partenaires institutionnels (CAF, DRAJES) afin d'échanger et coconstruire des pistes d'amélioration du fonctionnement des dispositifs péri et extrascolaires
- Renouvellement du programme de formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) pour 24 intervenants associatifs (budget 29 000 €).



MIEUX MANGER

Une restauration scolaire inclusive, respectueuse des droits de l'enfant et qui s'assure du bien-être de leurs convives et de leur santé sur les temps scolaires périscolaires et extrascolaires (vacances scolaires).



Gratuité de la restauration scolaire : Promotion de la cohésion sociale

Depuis la rentrée d'août 2021, la gratuité progressive des tarifs de la restauration scolaire a été mise en place. En 2023, la gratuité pour les familles bénéficiaires leur ont permis de bénéficier de 870 000 euros en pouvoir d'achat. Cette disposition volontariste s'est faite sans augmenter la pression fiscale puisque les taux de la fiscalité locale sont restés inchangés depuis juin 2020.

A la rentrée d'août 2024, 7490 enfants bénéficieront de la gratuité pour l'année scolaire 2024-2025 soit 62% des effectifs inscrits suite à une décision du Conseil Municipal de décembre 2023.

L'application de la Réglementation relative à la Restauration scolaire

La loi EGALIM du 30 octobre 2018 est appliquée pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, et pour renforcer la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Chiffres clés :

Produits durables et de qualité dans les assiettes : 29 % soit 5 % de produits d'agriculture biologique. Les produits de production et de fabrication locale sont de 34 %.

Les menus végétariens sont proposés une fois par semaine soit à base d'œufs, protéines végétales (légumes secs), produits laitiers.

A Saint Paul, la diversification de l'offre alimentaire guide nos menus.

Les menus sont élaborés selon une grille de fréquence par catégorie de produits en fonction de leur valeur nutritionnelle : certains produits sont favorisés et d'autres sont limités.

13 critères de fréquences sur la qualité des produits

Les fréquences par catégorie d'aliments se font sur 20 repas successifs.

La Restauration Scolaire Garant du Vivre Ensemble

73 % des enfants ont des restrictions alimentaires en raison de convictions propres à chacun d'entre eux. En gérant de manière respectueuse et inclusive les principes religieux et les cultes dans la restauration scolaire à Saint-Paul, nous favorisons un environnement propice au vivre ensemble et à la compréhension mutuelle entre les différentes communautés religieuses présentes sur l'île.

Les Interdits Alimentaires et les allergies : Inclusion de tous les enfants

Sur les 12065 élèves inscrits, 365 enfants présentent des allergies ou des troubles alimentaires et 34 d'entre eux emmènent un panier repas. Nous accueillons tous les enfants allergiques avec une prise en charge personnalisée:

- Soit adaptation des repas avec éviction de l'allergène concerné avec proposition d'un plat de substitution

Chiffres clés : 3 % des élèves inscrits ont des troubles alimentaires

- Soit un panier repas apporté par la famille en cas d'allergie sévère ou d'impossibilité de prise en charge par la restauration scolaire.



Petits déjeuners

61 321 petits déjeuners ont été servis en faveur de 4 717 élèves de maternelle entre le 30 Mars 2023 et le 06 Juillet 2023 en partenariat avec le Rectorat. L'objectif du dispositif est en priorité une action d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation équilibrée. Cette action a pour but de diminuer la collation matinale, de favoriser la prise d'un petit déjeuner équilibré, d'élargir le répertoire alimentaire des enfants en leur proposant des petits déjeuners divers et variés et en favorisant les produits locaux ; de réaliser des actions pédagogiques dans les classes. Ce dispositif permet de participer également à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.



Résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés :

Nous avons constaté beaucoup de gaspillage alimentaire et un double petit déjeuner pour certains. L'information n'a pas circulé correctement entre les professeurs et les parents d'élèves. Cependant, certains enfants ont pu trouver leur petit déjeuner idéal et manger davantage de fruits le matin au petit déjeuner.

La réalisation d'une enquête auprès des parents d'élèves et des directeurs d'école a permis d'évaluer cette action. Il y a eu 5 % de diminution de la collation matinale. Plus de la moitié des enseignants ont réalisé une action pédagogique avec les enfants et 25 % des enseignants ont pu faire intervenir les parents. Aussi, la réalisation du questionnaire a permis d'évaluer à 80 % des enfants qui ne prennent pas de fruits le matin au petit déjeuner.

Le Comité de Pilotage petit déjeuner souhaite intégrer dans le règlement intérieur des écoles :

- Une prise de fruits le matin et non des gâteaux,
- Une prise du verre de lait à 8h à l'arrivée des élèves et non à la récréation du matin.

Aussi, le Comité de Pilotage souhaite augmenter la sensibilisation aux familles dans les classes.

La restauration scolaire propose de réaliser des petits déjeuners dans les classes mais seulement lors d'actions pédagogiques afin d'éviter la prise de double petit déjeuner et d'éviter le gaspillage alimentaire.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Diagnostic du gaspillage alimentaire par Cyclea dans 13 écoles de la ville et 8 Centres de loisirs et 1 centre aéré. La moyenne des écoles est de 40 % de gaspillage contre 33 % moyenne nationale.

Les entrées et les légumes sont les plus gaspillés.

Une sensibilisation du personnel a été réalisée dans 20 restaurants scolaires sur les bases de la nutrition, l'accompagnement de l'enfant au moment du repas, et les exigences de la restauration scolaire.



180 agents de la restauration scolaire ont pu suivre cette formation.

Un plan d'action sera proposé en 2024 pour la lutte contre le gaspillage alimentaire afin de respecter les objectifs de la loi EGALIM et la loi AGEC pour diminuer de 50 % le gaspillage en 2025 en restauration collective.

LA LECTURE PUBLIQUE

Faits marquants en 2023 :

- Réhabilitation de la médiathèque centrale Leconte de Lisle
- Mise en service du Portail web
- Lancement des opérations d'aménagement et d'équipement de la médiathèque de Plateau Caillou

Perfectionnement de l'offre en médiathèque et amélioration des équipements du réseau

Modernisation des équipements

Centre-ville : médiathèque Leconte de Lisle

- travaux de réhabilitation avec fermeture de la structure et relocalisation d'une offre de prêt au travers des médiabus positionnés à proximité (financement REACT UE)
- aménagement de bureaux en modulaires pour le service Animation et l'équipe des Médiabus
- installation d'un dispositif RFID, passage en prêt direct pour les DVD et CD

La Saline : future médiathèque de Vue Belle

- poursuite des phases préparatoires aux travaux de construction de la nouvelle médiathèque
- conception et réalisation d'une scénographie d'exposition permanente pour la future médiathèque



Nouvelle médiathèque de Plateau Caillou

- poursuite des opérations d'aménagement et d'équipement de la nouvelle médiathèque
- démarrage de l'acquisition des nouvelles collections (budget initial de 150 000 € financé à 60 % par la DAC Réunion)
- partenariat avec Pôle Emploi pour la sélection et la formation de candidats en vue du recrutement de l'effectif complémentaire (11 agents)

Bois-de-Nèfles

- poursuite d'une réflexion autour d'un projet de réhabilitation de la bibliothèque -
- poursuite du projet de nouvelle médiathèque à La Plaine (ZAC Marie CAZE)
- installation d'un dispositif RFID

Le Guillaume

- poursuite des études sur l'implantation d'une nouvelle médiathèque sur le Pôle Collège

Ensemble du réseau de lecture publique

- acquisition de mobiliers et rayonnages complémentaires
- acquisition de nouvelles collections
- développement du fonds local
- développement de fonds spécifiques pour les malvoyants et les personnes en situation d'illettrisme
- renforcement des équipes, actions de formation, accueil de stagiaires

- **Portail web**

- mise en service du Portail le 18 décembre 2023

- **Offre numérique**

- poursuite des travaux de consolidation de l'accès à une offre Wifi de qualité dans le réseau
- acquisitions de matériels multimédias pour le grand public, notamment consoles et jeux vidéo

Animation, soutien aux associations et filières locales

- renouvellement du Contrat Territoire Lecture pour 3 ans (2023-2025)
- programmation mensuelle d'une offre riche et variée d'animations pour le tout public, avec la mobilisation du tissu associatif du territoire au travers de nombreuses prestations
- 3ème édition du Salon du livre péi en partenariat avec l'association La Réunion des Livres
- manifestation Livr'Anler avec l'association La Réunion des Livres
- salon du livre Kabar Lire avec l'association Lofis la lang créol La Rényon



Décentralisation des centres de lecture et déploiement de la lecture hors les murs

Médiabus dynamisés et modernisés pour irriguer le territoire et les bassins de vie

- Acquisition de matériels et d'équipements pour les animations
- Offre renforcée sur l'animation et l'offre culturelle en direction des scolaires, crèches, centres de loisirs, campings, marchés, manifestations...
- Partenariat avec la direction du Projet Éducatif Global sur la mise en place de malles à lire pour la pause méridienne dans les écoles : sélection et fourniture de documents



Boîtes à livres

- Poursuite du déploiement de l'offre documentaire au travers des boîtes à livres
- Travail en cours pour positionner de nouvelles boîtes sur le territoire

Actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- Prêts aux écoles toute l'année
- Accueils de classe dans l'ensemble des structures du réseau toute l'année
- CLEA : accueil des CP, « Un auteur en bibliothèque », expositions, spectacles
- Démarrage d'actions de sensibilisation à la lecture avec les familles du PRE de Plateau Caillou
- Action « Silence, on lit ! » à l'école Émile HUGOT de Savanna
- Acquisition et mise en avant d'un fonds « Facile à lire »

Conservation et valorisation des documents à caractère patrimonial

- Conventionnement avec la Bibliothèque Départementale de La Réunion



Chiffres clés :

• Réseau des médiathèques

Le constat général présente des statistiques en légère baisse, essentiellement due à la fermeture de la médiathèque centrale durant 6 mois.

- Volume documentaire (hors revues) : 158 440 documents (imprimés : 136 449 ; CD & DVD : 21 991)
- Prêts de documents : 261 830
- Abonnements presse et revues : 271
- Abonnés inscrits : 10 190
- Collectivités inscrites : 275
- Nouvelles acquisitions : 5 430 (+ 8 446 pour la future médiathèque de Plateau Caillou)
- 50 heures d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi, de 9h à 18h
- 1 920 m² de surface de lecture publique
- 72 agents
- Publics accueillis lors des animations :
 - Animations tout public : 525 actions
 - enfants : 5 766
 - adultes : 2 448
 - Scolaires (accueils de classes) : plus de 216 accueils
 - 6 332 élèves
 - Périscolaires, groupes : plus de 41 accueils
 - 746 enfants

Soit un total de : 12 844 enfants et 5 748 adultes accueillis, soit au total plus de 18 592 personnes.

• Portail web des médiathèques

- Nombre de connexions du 18/12/2023 au 31/12/2023 : 4 817
- Nombre de connexions du 01/01/2024 au 21/03/2024 : 24 008

• Animations et prévention de l'illettrisme

- Actions, animations et ateliers : 525
- Publics et partenaires bénéficiaires : 9 342
- Prestataires : 97
- Publics (hors Salon du livre péi) : 5 800
- Enfants : 3 934
- Adultes : 1 409
- Scolaires : 457
- Salon du livre péi : 2 500
- Kabarlire la kréolité : 800
- Illettrisme : 202
- « Silence, on lit ! » : 182 élèves bénéficiaires, 1 500 prêts sur l'année
- action de sensibilisation PRE de Plateau Caillou : 20 familles concernées

• Médiabus

- Collections : 13 925
- Acquisitions : 957 (axe : fictions, mangas) - Prêts : 7 671
- Actions/animations : 3 778 personnes
- Scolaires :
 - 26 écoles desservies
 - 5 311 prêts
 - 1 967 élèves bénéficiaires
 - 155 dessertes

Chiffres clés :

- Partenaires :
 - 3 crèches : 229 enfants bénéficiaires
 - EPSMR : 240 personnes bénéficiaires
- Tous publics :
 - Marchés forains : 33 enfants et 15 adultes bénéficiaires, 24 prêts
 - Journée mondiale du soleil, Don du sang, Partir en livre : 398 enfants, 896 adultes bénéficiaires

Éléments financiers :

- Budget d'acquisition documentaire (imprimés, revues, CD, DVD) : 130 000 €
- Budget animation : 75 000 €
- Budget Salon du livre péi : 20 000 €
- Contrat Territoire Lecture 2022 : financement DAC Réunion : 20 000 € ; part communale : 20 000 €
- Coût du Portail web et des ressources numériques : 90 500 €
- Coût des travaux de réhabilitation de la médiathèque Leconte de Lisle : 551 692,02 € HT (financement REACT UE FEDER – 90%)
- Équipement RFID des bibliothèques centrale et Bois-de-Nèfles : coût de l'opération : 136 900 €
- Aménagement et équipement de la médiathèque de Plateau Caillou : coût des études : 108 500 €, coût prévisionnel de l'aménagement : 1 207 184 € TTC (financement PST2)
- Conception et réalisation d'une scénographie d'exposition permanente pour la médiathèque de Vue-Belle : coût des études : 17 902 € TTC, coût prévisionnel de l'exposition : 38 000 € TTC

• Salon du livre péi 2023

- Bilan général du Salon du livre péi
 - 3 jours complets du jeudi 11 au samedi 13 mai 2023
 - 50 éditeurs représentés
 - + de 2 500 visiteurs sur 3 jours
 - + de 120 auteurs en dédicaces
 - + de 222 élèves ont participé
 - + de 2 000 livres vendus
- Exposition
 - 1 exposition dans le cadre des 360 ans du peuplement de La Réunion : dessiner la ville de Saint-Paul, berceau de peuplement de La Réunion (1663-2023). 12 illustrateurs ont proposé leur paysage préféré de Saint-Paul. Cette exposition a ensuite été mise en avant sur l'ensemble des médiathèques du réseau de lecture publique
- Animations
 - 42 ateliers sur 3 jours
 - 3 spectacles pour les scolaires
 - 13 propositions pour le grand public : spectacles, lectures, débats, présentations d'ouvrages...
 - 1 stand Lecture Publique avec présentation d'ouvrages et propositions d'animations et d'ateliers
- Partenaires
 - La Réunion des Livres,
 - DAC Réunion, Région, Département, TO
 - Ville de Saint-Paul et tous ses services
 - Professionnels du livre, réseaux de lecture publique de l'île, enseignants...
- Scolaires et périscolaires
 - 8 classes de GS au CM2 de 4 écoles de Saint-Paul (tous bassins de vie représentés), soit 172 élèves
→ + de 222 élèves ont participé
 - Périscolaires (Les petits Boucaniers et autres) : environ 50 enfants accueillis sur les 3 jours
 - 3 spectacles spécifiques pour les scolaires

Saint-Paul TERRE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE



JEUNESSE · SOLIDARITÉ · CULTURE ET SPORT · ÉCONOMIE · ÉCOLOGIE · CITOYENNETÉ

LA PETITE ENFANCE

Faits marquants en 2023 :

- Les ateliers répit parental (sophrologie, gestion des émotions, accompagnement d'aide à la parentalité, massage parents enfants) ;
- L'ouverture du baby bus + itinérant sur 3 sites
- La signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale le 28 novembre

La signature de la 5e Convention Territoriale Globale

Mardi 28 novembre 2023, un village de la Convention Territoriale Globale a été organisé dans le Jardin de l'Hôtel de Ville de Saint-Paul dans le cadre de la signature de la convention CTG.

Le Maire Emmanuel SÉRAPHIN a officiellement signé la cinquième Convention Territoriale Globale (CTG), marquant ainsi un engagement fort envers le bien-être des familles saint-pauloises.

Cette convention, bien plus qu'un simple accord financier, définit un cadre ambitieux pour les cinq prochaines années avec la Caisse d'Allocations familiales, afin d'aider, faciliter et accompagner les familles dans leur cadre de vie.

Avec un budget de fonctionnement de 230 millions d'euros et 17 millions d'euros alloués aux investissements, la signature de cette convention repose sur les thématiques suivantes :

- l'accès aux droits
- la petite enfance
- l'enfance et la jeunesse
- la parentalité
- l'animation de la vie sociale
- l'insertion sociale et professionnelle
- le logement et le cadre de vie



Augmentation de la capacité d'accueil collectif

- **Ouverture de 2 micro-crèches de 12 places** au complément de mode de garde à la Plaine et au Bernica. Un travail d'accompagnement a été réalisé allant de la définition du projet, en passant par l'accompagnement administratif et pédagogique, sur la localisation, l'avis d'opportunité de la Ville jusqu'à l'ouverture de la structure..

- **Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles** au Guillaume.

• Accompagnement de porteurs de projets :

Ce sont 5 avis favorables d'implantation de structures d'accueil de jeunes enfants dans les bassins de vie de Saint-Paul centre et de Plateau-Caillou qui ont été délivrés (4 au Complément Mode de Garde et 1 à la Prestation de Service Unique)

• Baby Bus Itinérant :

1) Ouverture du Baby Bus + Itinérant en février 2023 sur les sites du CASE Citerne Troussaille, à la Maison des Associations du Guillaume et au CASE de Saint-Gilles les Hauts.

Ce sont 12 enfants de 2 mois à 3 ans qui sont accueillis sur chaque site :

- Lundi et Vendredi : Case de Citerne Troussaille
- Mardi : Maison des Associations du Guillaume
- Jeudi : Case de Saint Gilles Les Hauts

2) Préparation du Baby Bus + Itinérant 2 sur les sites de Bellemène et Grand Fond Tamarins. L'ouverture est prévue en 2024 sous réserve de l'avis d'autorisation d'ouverture au public.



Chiffres clés :

- 823 places d'accueil en structures collectives d'accueil de jeunes enfants (2 nouvelles micro- crèches à la Plaine et au Bernica);
- 189 Assistantes Maternelles Agréées dont 2 hommes;
- 662 places agréées chez les Assistantes Maternelles;
- 13 Maisons d'Assistantes Maternelles soit 40 Assistants Maternels et 151 places d'accueil;
- 394 enfants inscrits sur liste d'attente sur le portail famille

• Enfin, dans le cadre de l'appel à projet lancé par la CAF de La Réunion, intitulé « Agir pour le développement des crèches d'entreprise et la conciliation vie professionnelle et vie familiale à La Réunion », la SPL Ti Baba a eu un avis favorable en 2022 de la Collectivité sur l'opportunité de créer une crèche d'entreprise sur la Commune de Saint-Paul. Ce projet consiste en la création d'une nouvelle structure sur Saint-Paul Centre comptant 24 nouvelles places en accueil collectif destinées aux enfants de moins de 4 ans, dont 15 places réservées à la Collectivité. Le terrain a été identifié à l'Etang, au centre ville Saint-Paul, référencé BN 374 d'une surface de 524 m².

Soutien à la parentalité

• **Poursuite des ateliers, conférences et formations** autour de l'aide et l'accompagnement à la Parentalité autour de l'éducation, de la gestion des émotions, de la communication positive, de la parentalité, l'éducation santé nutrition, l'éveil aquatique :

- Conférence lors de la matinée petite enfance sur "l'histoire des droits de l'enfant dans le monde »,
- Ateliers de soutien de la cellule familiale,
- Programme " être parents de jeunes enfants " lancé avec l'association AMAFAR,
- Groupes de parole et café parents (44 séances dans les crèches, dispositifs petite enfance, matinées et ateliers parentalité aquatique, matinée petite enfance),
- Ateliers Montessori/parentalité (16 ateliers pour un total de 80 familles),
- Ateliers éducation santé nutrition dans les crèches et dispositifs petite enfance.

• **Résidences d'artistes dans les structures d'accueil de jeunes enfants et dispositifs petite enfance des différents bassins de vie**

Les résidences d'artistes ont eu lieu dans 17 structures et dispositifs petite enfance. L'objectif a été de sensibiliser depuis le plus jeune âge l'enfant et son parent ainsi que les professionnels de la petite enfance à l'Art et à la Culture :



1. Crèche Ti dauphins de la baie : danse
2. Crèche La Petite Adèle : ateliers création d'instruments de musiques
3. Micro crèche Fée Clochette : animation kamishibai
4. Crèche Soya : Fresque et tableau avec la technique du Graff parents enfants professionnels
5. Crèche Les Combavas : création d'une peinture murale
6. Crèche Simangavole : création d'un spectacle
7. Crèche les Marionnettes : danse
8. Crèche les ti martins : atelier sensoriel et bien être SNOEZELEN
9. LAEP Roquefeuil et structures petite enfance SCIC Run Enfance : théâtre
10. Crèche Roche Couleur : création d'œuvres en cyanotype
11. RPE Fleurimont Saint-Gilles les Hauts : dessin et peinture
12. Case Marmailles : expression corporelle et artistique
13. Crèche and Go Sans Souci : Chants, jeux et activités autour de la couleur, gestion des émotions et apprentissage de l'anglais
14. Les Farandoles : atelier aquarelle et éveil sensoriel
15. Micro-crèche Tilou et Jadou : peinture murale au sein de la structure
16. Baby Bus Itinérant : œuvres photographiques dans l'eau avec les enfants sur les 3 sites
- 17 : Hervé DALLEAU : prises de vue des différents ateliers et exposition photos lors de la matinée de la petite enfance



• Matinées et Ateliers parentalité aquatique à Plateau-Cailou, Saint-Paul et aux Aquanautes

Des matinées parentalité aquatique et ateliers d'éveil aquatique ont eu lieu les samedis et dimanches pour le grand public sur inscription.

Des ateliers parentalité aquatique ont été mis en place les mardis et jeudis pour les crèches et dispositifs petite enfance.



Chiffres clés :

- 1200 enfants touchés, soit 4 fois plus qu'en 2022
- Nb matinées des dimanches : 6
- Nb d'ateliers : 60, soit 6 fois plus qu'en 2022
- Coût : 24850,75 euros, cofinancement Caf par une fiche action globale : 10 000 euros

• Actions pédagogiques et artistiques lors de la matinée petite enfance à l'occasion de la Journée des Droits de l'Enfant, des événements artistiques.

Dans le cadre de la Journée des Droits de l'Enfant, une matinée petite-enfance a été organisée au CREPS de Saint-Paul le 18 novembre 2023. Cette matinée a été l'occasion de rassembler sur un même site les différents acteurs de la petite enfance et de l'aide à la parentalité.

Elle a permis de proposer :

- des ateliers artistiques à destination des familles,
- de restituer les 18 résidences d'artistes,
- d'exposer les photos prises lors des ateliers artistiques au sein des structures et dispositifs petite enfance,
- d'offrir un spectacle au jeune public petite enfance.



Chiffres clés :

environ 1000 personnes, soit une augmentation de plus de 40% du nombre de participants par rapport à 2022
Coût : 9 840 euros



LA JEUNESSE

Faits marquants en 2023 :

- Développement des Vac'Ado et expérimentation des Vakans'Ado
- Accueil de 40 volontaires en service civique
- 1ère édition de « Mafate i koz »

L'épanouissement des jeunes à travers la culture et les loisirs

• Les VAC'ADOS

Ces séjours se sont déroulés sur les gymnases de Saint-Paul, Plateau-Caillou, du Guillaume, de Vue Belle, de Bois-de-Nèfles et à l'école Les Filaos à l'Ermitage les Bains du 02 au 20 janvier et du 17 juillet au 11 août 2023.

300 jeunes ont pu non seulement s'initier à des activités numériques (robotique, réalité virtuelle, stylo et imprimante 3D), à la danse hip hop, à la boxe, à la création musicale (DJ), à la photographie mais aussi bénéficier d'activités de pleine nature et aquatiques (kayak, vélo couché, accrobranche).

Chaque période des VAC' ADOS s'est achevée par l'organisation d'une « Beach party », les samedis 21 janvier et 12 août, réunissant près de 250 jeunes sur la plage du Cap Homard à Boucan Canot avec pour objectif de permettre à des jeunes saint-paulois d'avoir accès à des activités de plage autour des valeurs de solidarité et d'entraide tout en bénéficiant d'un espace de prévention santé.

Chiffres clés :

- 320 jeunes dont 80 en janvier et 240 en juillet/août
- 10 séjours dont 5 d'1 semaine en janvier et 5 de 2 semaines en juillet/août
- 26 saisonniers recrutés (1 coordonnatrice, 15 animateurs, 5 assistantes sanitaires, 5 directrices)
- 300 jeunes à la Beach party (100 en janvier et 150 en août).
- Coût : 128 696,35 €.



• Les Vakans Ado

Poursuivant sa volonté de structurer l'accès aux loisirs des adolescents, la Ville a décidé d'étoffer l'offre proposée aux jeunes saint-paulois âgés de 11 à 17 ans par l'organisation de séjours d'Accueil de Loisirs avec Hébergement durant les vacances scolaires d'octobre 2023.

Face à un public difficile à mobiliser sur des projets collectifs, il s'agissait d'éveiller la curiosité, de stimuler la créativité et de donner envie de partager ensemble des passions, dans des domaines très variés (sport, culture, loisirs, environnement, solidarité, citoyenneté...) et de créer un espace de liberté, de découverte, d'échange et de rencontre, au sein d'une structure cadrée.

Ainsi 2 séjours d'une semaine avec hébergement (4 nuitées et 5 journées) ont été organisés durant les vacances d'octobre 2023 à destination de 48 jeunes au sein du Centre d'Accueil Permanent Jacques Tessier à La Saline les Bains.

Chiffres clés :

- 48 jeunes dont 27 filles et 21 garçons
- 2 séjours accueillant 24 jeunes par semaine du 16 au 20 et du 23 au 27 octobre 2023
- Coût : 20 000 €.

• Soutien aux projets associatifs ou établissements scolaires

3 projets ont été soutenus en 2023 dont deux portés par les associations Réseau Jeunes de l'Ouest et Les Petits Boucaniers visant à l'organisation d'un ACM avec hébergement à destination de 30 adolescents. Le collège Roquefeuil a également sollicité la ville dans le cadre du concours national de la Comédie-Française et du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse « Hommage à Molière pour les 350 ans de sa mort » pour lequel la classe théâtre a remporté le prix dans la catégorie « collège ». Ainsi 15 collégiens se sont rendus à l'Académie Française à Paris pour recevoir leur prix le 07 juin 2023.

• Organisation de la soirée des diplômés

Afin de fêter et féliciter les nouveaux diplômés, la Ville a organisé la traditionnelle soirée des diplômés le lundi 17 juillet 2023 sur le site du parc Expobat lors de laquelle les jeunes invités ont pu bénéficier gratuitement de manèges présents sur site, d'un concert, d'un repas, d'un espace d'information autour de la mobilité douce et de la prévention santé.

Chiffres clés :

- Près de 500 jeunes accueillis
- 10 partenaires présents
- Coût : 40 790,00 €.



L'insertion et la mobilité des jeunes

• Informations collectives de l'école de la deuxième chance (E2C), du RSMAR

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville a accompagné l'E2C dans l'organisation des informations collectives mensuelles à travers le déploiement d'une communication grand public et la mise à disposition de la salle de conférence du front de mer : suite à ces séquences, 45 jeunes ont été admis à l'E2CR et 38 l'ont intégrée.

En parallèle la Ville met également à disposition des stagiaires des équipements sportifs avec encadrement dans le cadre de leur cursus.

Dans la même dynamique, la Ville a accueilli la caravane du RSMAR à deux reprises à la Gare Routière de Saint-Paul (105 jeunes rencontrés, 35 fiches de pré-inscription).

• Caravane de la Jeunesse de la Cité des Métiers

Dans le cadre du dispositif régional de la Caravane de la Jeunesse la ville a accueilli le « Djeun's Tour » à deux reprises afin de permettre aux jeunes résidant les écarts d'avoir accès à des institutions ou associations qui interviennent dans les champs de l'emploi, de la formation et des aides légales (AP'RUN Formation, Armée de Terre, Marine Nationale, Légion étrangère, RSMAR, AFD, MEDEF=Gadiamb, AFTRAL, AKTO, ORDIA, Pôle Emploi, MIO, Guichet jeune de la Région Réunion, MFR, E2C, Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Chiffres clés :

- Matinée du 24 octobre – Gymnase Vue Belle : 30 jeunes accueillis, 12 partenaires
- Matinée du 29 novembre – Gymnase du Guillaume : 55 jeunes accueillis, 14 partenaires.

• Forum de la Jeunesse - 28 et 29 septembre - Parc Expobat

L'orientation scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes étant un enjeu fondamental, la ville a décidé d'axer le Forum de la Jeunesse 2023 sur ces deux thématiques en accord avec les partenaires institutionnels, dont les représentants des établissements scolaires du second degré qui ont exprimé cette demande.

La journée du 28 a été dédiée à l'organisation d'un Forum des Métiers et à la présentation des filières à destination de collégiens de 3ème issus de toute la commune de Saint-Paul. Elle s'est organisée sur différents espaces autour des métiers de l'uniforme, des métiers de l'art, de la culture du numérique, de l'audiovisuel, de l'animation et du sport, des métiers de la petite enfance, du social, médico-social, para médical et de la santé, des métiers de l'administration et des collectivités, avec également un espace prévention santé, un espace orientation scolaire, filières lycées et formations post 3ème ainsi qu'un espace dédié à l'information jeunesse, l'engagement, l'entrepreneuriat.

La journée du 29 a été dédiée à l'orientation et à l'insertion professionnelle à destination d'élèves de terminales et de jeunes sans emploi ni formation, âgés de 16 à 25 ans à travers un pôle job dating jeune, un pôle promotion des métiers et des filières en études supérieures, un pôle accompagnement et engagement ainsi qu'un pôle prévention santé. Au-delà de ces différents espaces plusieurs temps de coaching, mentorat, témoignages se sont déroulés tout au long de la journée avec pour objectif de valoriser les parcours de réussite et susciter des vocations.



Chiffres clés :

- Près de 2 200 participants soit :
- 1150 collégiens de 3ème le jeudi 28 septembre
- 400 lycéens de terminale et + de 600 jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation le vendredi 29 septembre
- 9 collèges et 4 lycées de Saint-Paul présents
- + de 150 métiers représentés
- + de 100 offres d'emploi en job dating pour 30 CFA, 300 offres de formation, 50 offres de service civique,
- 90 partenaires pour 500 intervenants soit 200 le 28 et 300 le 29 septembre

Gouvernance de la politique Jeunesse

• Organisation de comités techniques jeunesse avec plus de 50 institutions et associations.

3 comités techniques se sont déroulés en 2023 et ont permis de proposer des actions concrètes, de développer des synergies permettant la mise en œuvre d'un partenariat opérationnel entre acteurs.

• Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Label « Information Jeunesse » d'une « Structure d'Information Jeunesse » de la DRAJES (SIJ)

La SIJ s'adresse à tous les jeunes, de 13 à 29 ans, qui sont à la recherche d'une information dans tous les domaines, et/ou d'un accompagnement vers l'autonomie.

Conscient des enjeux de l'accès à l'information pour les jeunes Saint-paulois, la Ville a répondu une première fois à l'Appel à Manifestations d'Intérêt Structure d'Information Jeunesse de la DRAJES, en 2022, afin de créer une première structure infrarégionale SIJ sur son territoire et plus particulièrement sur Bellemène.

Après avoir levé les réserves émises par la commission régionale de la jeunesse des sports et de la vie associative (CRJSVA), la Ville a présenté un dossier réajusté en 2023 : la Commission réunie le 23 novembre 2023 a alors émis un avis favorable à la demande de labellisation « Structure Information Jeunesse » de la Commune.

En parallèle, la ville a réalisé des travaux qui permettront d'ouvrir la SIJ de Bellemène en début 2024.

Accompagner les jeunes à l'exercice de la citoyenneté

• Création d'une Instance Participative des Jeunes Saint-Paulois

Labellisée « ville amis des enfants » par l'UNICEF et adhérente de l'ANACEJ, la Ville s'engage à favoriser l'engagement citoyen des jeunes saint-paulois.

Déjà porteur d'un Conseil Municipal des Enfants qui regroupe des enfants de CM1 et CM2, la Commune a lancé une réflexion préalable à la création d'une instance participative pour les adolescents et les jeunes adultes.

Dans ce cadre, un groupe projet composé d'une trentaine de jeunes âgés de 12 à 25 ans s'est réuni de septembre à décembre afin de définir collégialement la démarche et les modalités d'organisation de cette future instance de consultation des jeunes (fonctionnement, charte d'engagement, règlement intérieur...). Afin de faciliter la création de cette instance, les associations JB4, ARCV et CRAJEP ont été mandaté pour assurer un accompagnement du groupe projet et de l'animatrice référente citoyenneté jeunesse à partir de novembre 2023 ; l'objectif étant de créer cette instance participative dans le courant du premier trimestre 2024.



Chiffres clés :

- 33 jeunes participants au groupe projets comptant 9 filles et 24 garçons
 - 12 temps d'échanges pour 2 temps de cohésion de groupe
 - Participation aux rencontres régionales jeunesse du CRAJEP
- Coût : 24 650,00 €

• Mafate i koz

Dans le cadre de sa commission « kozemen » qui réunit des jeunes Réunionnais engagés âgés de 13 à 30 ans et des rencontres régionales du dialogue structuré PROVOX (espace de participation et de dialogue des jeunes sur les enjeux de la société qui organise des événements, des consultations et des conférences européennes de la jeunesse) le CRAJEP et la Ville de Saint-Paul ont organisé la 1ère édition de Mafate i koz. Organisé du 14 au 17 Mai 2023 sur Marla, les objectifs de cet événement étaient de :

- Permettre aux jeunes Mafatais âgés de 13 à 30 ans issus des 4 îlets saint-paulois de se réunir pour partager un temps d'échange en commun.
- S'emparer des propositions de politique jeunesse faites lors du festival PROVOX et les adapter localement avec les jeunes de Mafate, puis les présenter aux élus et décideurs et échanger avec eux.

Parmi les propositions élaborées par les jeunes Mafatais:

- Faciliter le dialogue avec les élus à travers et le Maire, organiser des rendez-vous avec les élus qui viendraient à pied 2 fois par an dans le cirque pour se rendre compte du quotidien des jeunes...
- Prendre en charge le transport des défunts par hélicoptère, faciliter l'accès à la mobilité et au logement pour les plus en difficulté.
- Créer une association de jeunes, composée de jeunes agriculteur.trices de Mafate pour obtenir un label « Mafate » et pouvoir présenter leurs produits à des salons, comme le salon de l'agriculture, et vendre aux touristes leur production labellisée.



Chiffres clés :

- 28 jeunes âgés de 12 à 30 ans dont 6 de l'îlet des orangers, 9 de Roche Plate, 13 des Lataniers •
 - 15 jeunes âgés de 6 à 13 ans et 4 seniors de Marla
 - 4 membres de la commission kozemen du CRAJEP
 - 5 élus présents pour les échanges
- Coût : 23 492,00 €

• BAFA Jeunes

En 2023, la Ville a ainsi souhaité permettre à 20 jeunes de bénéficier d'un cursus complet gratuit comprenant une session de formation générale, un stage pratique de 14 jours et une dernière session d'approfondissement ou de qualification.

Chiffres clés :

- 80 candidats initialement pour 40 jeunes en entretien
 - 20 jeunes retenus
 - 19 jeunes ayant validés la session générale
- Budget : 22 160,00 €

• Service Civique

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, Mouvement laïque et d'éducation populaire et forte d'un agrément national service civique, la ville a accueilli près de 40 jeunes volontaires en mission de service civique d'une durée de 8 mois à compter du 1er septembre 2023 sur les missions suivantes.

- Solidarité : ambassadeurs des seniors par la participation à la lutte contre la solitude et l'isolement des personnes âgées (2 volontaires);
- Mémoire et Citoyenneté : ambassadeurs des solidarités par la transmission d'informations relatives aux dispositifs d'accompagnement existants sur territoire pour tout public et en priorité les plus éloignés (8 volontaires) ; ambassadeurs des jeunes par la participation à l'animation d'espaces favorisant l'écoute, la parole, l'envie de s'engager (2 volontaires) ; ambassadeurs de la participation citoyenne par l'accompagnement des instances participatives de la ville que sont les Conseils des Habitants et les Conseils Citoyens (6 volontaires) ;
- Éducation Pour Tous : ambassadeurs de la pause méridienne par la participation à l'amélioration du cadre de vie de l'enfant en école élémentaire, la sensibilisation à l'éducation à l'alimentation et la coordination de jeux favorisant le vivre ensemble, la citoyenneté, l'égalité filles-garçons (18 volontaires) ;
- Environnement : ambassadeur de l'environnement et du développement durable par la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation pour tout public (4 volontaires).

Chiffres clés :

- 105 candidat dont 65 reçus en entretien
 - 37 volontaires recrutés
 - 6 missions
- Budget : 57 625,00 €



LES SENIORS

Faits marquants en 2023 :

- RPA : Déploiement d'activités au sein de la Résidence Personnes Agées Yuccas (SEDRE) de Plateau Caillou
- Somin Maloya : 2 sessions
- Semaine Bleue : la balade culturelle et patrimoniale, pique-nique à la plage et activités nautiques
- Journées conviviales à thème

Chiffres clés :

- 19 496 personnes âgées de 60 ans et plus (18 431 en 2022)
- 25 Clubs de personnes âgées - 1 679 adhérents
- 8 016 personnes accueillies sur l'ensemble des projets déployés
- 16 noces de mariage (3 noces de diamant – 13 noces d'or)
- 14 centenaires
- 527 participations aux ateliers dans les RPA / 115 participations aux sorties

Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social

• Développement de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement en faveur des séniors

Au total, 652 personnes ont été accueillies au sein du Service Séniors. L'assistante administrative a orienté les personnes en grande majorité vers les services du CCAS, du Conseil départemental, et a renseigné le public sur l'inscription au sein d'un club de personnes âgées ou sur des informations relatives aux activités que déploie le service.

• Poursuivre l'accompagnement des 25 associations de clubs de personnes âgées réparties sur le territoire Saint-Paulois

Tout au long de l'année, la Ville accompagne les clubs de personnes âgées dans la mise en place de leurs différents projets d'animation et les assiste dans leurs démarches administratives.

• Célébrer les noces de mariage et les centenaires

Ce sont 16 noces de mariage (3 noces de diamant – 13 noces d'or) et 14 centenaires qui ont été mis à l'honneur en 2023.



Mise en œuvre des actions d'animation au sein des Résidences de Personnes Âgées (RPA)

• Résidence Le Village des Aînés - Eperon

De nombreuses activités ont été proposées au sein de cette RPA : Arts thérapie, sophrologie, esthétique, massage, yoga et réflexologie, loisirs créatifs, activités physiques et sportives, numérique, jeux et discussion. Nous notons 365 participations.

• Résidence « Les Yuccas » à Plateau Caillou

De nombreuses activités ont été proposées au sein de cette RPA : Arts thérapie, esthétique, loisirs créatifs (peinture et couture), sophrologie et numérique. Nous notons 162 participations.

Les locataires des 2 résidences ont également participé aux divers événements organisés par la Ville : Semaine bleue, sorties culturelles, journées conviviales à Villèle et à la Saline, à la clôture des ateliers à Lekol Ekolo, aux concerts (mentaliste, Apolonia, Assure Rassurance, cinéma).

Nous notons 115 participations.



Coût global : 35 213,51 €

La Semaine Bleue – "Vieillir ensemble, une chance à cultiver"- du 02 au 08 octobre

Le thème de la Semaine Bleue 2023 était L'occasion de valoriser la place de nos gramoumes dans la vie sociale en proposant aux personnes âgées de nombreuses animations gratuites mises en place dans les bassins de vie dont 1 micro quartier, « la vallée » à Corbeil.

1 248 personnes issues des 6 bassins de vie de la Commune ont été accueillies tout au long de cette semaine. Ils ont pu profiter du déploiement d'activités diverses et des spectacles ont également été organisés dans l'ensemble des EHPAD

La journée de clôture du dimanche a réuni **1 780 personnes** avec un programme comprenant une démonstration de danse, un repas servi et un bal. Durant cet événement, **26 centenaires** ont été mis à l'honneur.



Semaine bleue à Mafate (Gramoun Mafate)

La ville de Saint – Paul a proposé durant la période de la Semaine Bleue, une journée à Mafate, qui s’est déroulée le 18 octobre à l’îlet « Les Lataniers » et a réuni 25 personnes.

Cette dernière journée de la Semaine Bleue sous le thème de la “Journée des rencontres Inter Îlets” était l’occasion de rassembler les séniors de Marla, de l’Îlet des Orangers, de Roche Plate ainsi que des Lata- niers. Ils ont pu participer à différents ateliers liés à la santé (dépistage auditif, massage), à la musique et aux loisirs créatifs.



Chiffres clés :

- 1 248 personnes accueillies lors de la semaine
 - 1 780 personnes à la journée de clôture
 - 25 personnes âgées à Mafate
- Coût : 92 928,42 €

Animations diverses

• Séniors’Arts - Deuxième édition - 31 Mars 2023

31 mars 2023 s’est déroulée la deuxième édition des Séniors Arts au Village Corail de l’Hermitage de 9h00 à 12h00.

Ce projet vise à mettre nos gramounes de Sin Pol en lèr à travers de nombreuses activités comme l’expression artistique ou encore l’art thérapie. 80 seniors (adhérents et hors club de personnes âgées) ont répondu présent à cette nouvelle édition initiée par la Ville de Saint-Paul.

D’autres activités innovantes sont venues compléter ce projet artistique : le graff que les seniors ont pu découvrir pour la première fois. “Bann gramoun la Saline la fé montre zot gayar.”

Les œuvres réalisées le vendredi 31 mars ont fait l’objet d’une exposition à la Maison Serveaux du 17 Avril au 02 Mai 2023.

Coût : 15 838,89 €



« Zactivités Zarboutan Alon Amizé » – 2ème édition du 22 au 26 mai – CREPS
420 personnes ont été accueillies sur toute la semaine.

Coût : 19 786.53 €



Bal des séniors – Fêtes de juillet

Cet événement a réuni environ 1 200 personnes sur le front de mer de Saint – Paul, le 13 juillet 2023, l’occasion aussi pour les personnes âgées de Saint – Paul et des autres communes de l’île, de profiter de la braderie du centre-ville, de se retrouver autour de diverses activités. Des seniors de Mafate ont d’ailleurs fait le déplacement pour être de la partie.



Le traditionnel « Noël des anciens » - les 04, 05 et 06 décembre 2023.

1000 séniors

Coût : 53 045,15 €



Les Journées conviviales à thème

Les journées conviviales ont été initiées dans l'objectif de proposer aux seniors des moments de partage et de convivialité, dans les quartiers. En organisant ces journées dans les équipements de proximité, la Ville contribue à lutter contre l'isolement des seniors

3 journées conviviales ont été réalisées en 2023 : à la salle polyvalente du Ruisseau (114 personnes), à la salle polyvalente de Villèle (314 personnes) et dans le jardin de la mairie de la Saline les Bains.

Cette dernière a été organisée en partenariat avec l'association périscolaire Ou Guingn', l'association « AKKO », l'association du 360ème et le label Ville d'art et d'histoire et a été clôturée par le concert de Raynaud SAUDON.

A la salle polyvalente du Ruisseau



A la salle polyvalente de Villèle



A la mairie annexe de la Saline Les Bains – le 25 novembre 2023



Chiffres clés :

- 763 personnes âgées
- Coût : 25 431,42 €

Favoriser et diversifier les activités intergénérationnelles, culturelles, de loisirs et sportives, adaptées aux seniors

Promotion d'une offre culturelle avec la direction de la culture et du patrimoine

L'enregistrement de l'émission Kosa la fé de Réunion 1 ère – le 28 février 2023 à Saint Gilles Les Bains

L'émission donne la parole aux gramounes sur la vie longtemps. Un couple de personnes âgées du club « Les cytises » de Saint Gilles Les Bains a été interviewé dans le cadre de l'émission. Ils ont pu raconter leur vécu de la pêche traditionnelle, du tissage du filet, du lever aux aurores, de la gestion de la vie quotidienne....

La Journée de la femme, le 08 mars

A l'occasion de la journée de la femme, la ville a souhaité mettre 8 femmes à l'honneur dont Mme DRULE Uranie, ancienne présidente du Club de 3^{ème} âge « Les Orangers ».

Les sorties culturelles et visites guidées patrimoniales à Saint – Paul

Le 29 mars de 9 h à 11 h, 12 personnes âgées ont participé à la visite regroupant une exposition de peinture « ETEDAME » de Florence MIRANVILLE à la maison Serveaux, d'une visite guidée au jardin de la mairie et d'une exposition de l'artiste « Symphonie M. à Lespas Sudel Fuma par un guide.



Le 31 mai de 9 h à 11 h 30, 19 séniors ont pu profiter de la visite du jardin de Paulo à la Grande Fontaine, d'ateliers de peintures sur galets, de fabrication de bougies en cire d'abeille, de dégustation de gâteau péi et de tisanes...

La participation aux concerts et spectacles

Plusieurs spectacles et concerts ont été offerts aux seniors saint paulois :

• Nouvel an Tamoul – Têat de Saint Gilles Les Bains – Le 14 avril 2023

38 personnes âgées ont pu profiter d'un spectacle haut en couleur de danses et de musiques.

• Le mentalist « Larsène » à Lespas Leconte Delisle – Le 26 avril 2023

126 personnes âgées issues de 14 clubs, des bénéficiaires du Service d'Aides et d'Accompagnement à domicile du CCAS



• **Spectacle de cirque de la réunion – Salle Polyvalente de Barrage – 11 mars**

23 séniors issus des 4 clubs de la Saline

• **Spectacle « Assure Rasure », compagnie Fenomenn – à Lespas Leconte Delisle- 15 mars**

40 séniors

• **Spectacle «Notre besoin de consolation est impossible à rassasier / Compagnie Insolit'R » – à Lespas Leconte Delisle – Le 6 avril**

10 séniors ont pu profiter d'un spectacle de poésie, de chants, de théâtre et de danses.

• **Spectacle « Apolonia », Kouler Maron - Le 05 juillet – TPA**

36 séniors

• **Journée internationale du yoga, le 28 juin**

Afin d'encourager le vieillissement actif de nos zarboutan, une séance de yoga a regroupé 30 personnes de séniors du territoire

• **Spectacle humoristique « Johnny Guichard » au téat de Saint Gilles Les Bains – Le 07 octobre**

43 personnes âgées

• **Spectacle « Gramoun Connection » à Lespas Leconte Delisle – Le 24 octobre**

10 personnes âgées

• **Spectacle « LEMAY Céline » - le 25 novembre » au théâtre de Saint Gilles**

35 personnes ont pu profiter du spectacle

• **Spectacle de théâtre de Club « Vive la joie » Le 20 décembre**

Le Club de 3ème âge s'est engagé dans un mouvement culturel avec l'appui de la Compagnie « Zafer K ». Dans le cadre du 20 décembre, les adhérents ont présenté au complexe sportif « Joseph Win Lime" un spectacle écrit par la présidente.

• **Le projet Danse ton quartier – Mois d'octobre à novembre**

L'association « Artmayage » en lien avec la Direction de la Culture a proposé 5 séances de danse à 12 membres du Club de 3ème âge « Vive la joie » de Bois de Nèfles.

Une restitution a eu lieu le 11 novembre au débarcadère de Saint – Paul dans le cadre du 360ème anniversaire du peuplement de l'île de la Réunion. Cette action a touché une dizaine de personnes.

• **Le projet Somin Maloya**

Ce projet, à l'initiative de Lespas et en étroite collaboration avec le Service Séniors a permis pour la deuxième année consécutive, de mettre en avant le talent des séniors en chants, en danses folkloriques créoles et en théâtre. Lespas Culturel a proposé aux séniors des Clubs de 3ème âge, 2 sessions sur le bassin de vie 4 et 5. Les restitutions ont rassemblé 320 personnes.

Session N° 1 – Saline Les Hauts – Mai à juillet : 4 clubs de 3ème âge « Girimbels », « Capucines », « les bons amis de la Saline » et « Célimène », sur 12 mardis

Session N° 2 – Bois de Nèfles – Novembre à décembre : Club Vive la Joie, 5 séances d'initiation de chants folkloriques

Coût : 2 540,00 €



• **L'Anglais du voyage, pour les seniors de Saint-Paul, d'avril à juin**

Ce projet innovant sur la Ville de Saint Paul, a été proposé comme une expérimentation menée par un agent du service Séniors en interne. Cette dernière s'est déployée sur 10 séances de 2 heures hebdomadaires chacune, à raison d'un effectif de 7 personnes par séance. Cette expérimentation a été un succès et sera reconduite en 2024.



• **Encourager et développer les actions intergénérationnelles**

Il s'agit de mettre en œuvre des actions intergénérationnelles dans les Accueils Collectifs de Mineurs pendant les grandes vacances scolaires. Ces actions sont co-financées par la Conférence des financeurs et le PST 2 du Conseil Départemental



L'intergénérationnel en ALSH

ALSH Evenor Lucas de Saint Gilles Les Bains – Le 11 janvier 2023

Au programme : fabrication de petites cases créoles, stands d'objets lointains, couture, ateliers de jeux, sophrologie, animations musicales.

Ces rencontres ont rassemblé 96 personnes âgées et 95 enfants.

ALSH Louise Payet de Bois Rouge – Les 13 janvier 2023

Au programme : fabrication de petites cases créoles, stands d'objets lointains, couture, ateliers de jeux, sophrologie, animations musicales. Participation active des personnes des clubs alentours et de la population.

Ces rencontres ont rassemblé 118 personnes âgées et 82 enfants.

ALSH à l'école primaire de Chocas – Le 26 juillet 2023

108 personnes âgées des Clubs « Les Bananiers », « Vive la joie », « Orchidées de l'Ouest », « Les jonquilles », « Pensées d'eau », « Soleil » et les « Les Hortensias » ont pu transmettre leurs connaissances et savoirs – faire. Cette manifestation a rassemblé 78 enfants.

Au programme : initiation de danses country, atelier de peinture, de digit sport et activités diverses menées par les enfants.

ALSH à l'école primaire de Bac Rouge au Guillaume – Le 28 juillet 2023

143 personnes des Clubs « Girimbels », « Joie de vivre », « Printemps », « Soleil » et « Orchidées de l'ouest » ont pu transmettre et participer à la journée en initiant les 98 enfants à l'utilisation et à la fabrication du balai zig coco, tel un héritage culturel digne d'être préservé.

Au programme : initiation et spectacle de danses country, atelier de peinture, du digit sport, activités menées par les enfants, décoration de vanne.



L'intergénérationnel dans les garderies périscolaires

3 journées intergénérationnelles avec l'école Louise SIARANE de l'Etang les 14, 21 et 28 juin 2023

Participation de 47 adhérents du Clubs de 3ème âge « Bois de lait » et 81 enfants de la garderie « APELLS »
Au programme : initiation de danses et de chants folkloriques, fabrication de sacs en goni, d'objets en feuilles de cocotiers, digit sports, ateliers de percussion, animations musicales.

L'intergénérationnel dans les écoles et les quartiers

Le 01 juin 2023 à l'école primaire de Barrage

Cette matinée a été menée en partenariat avec la Direction de la Biodiversité.

Activités : jardin potager. Partenariat avec la ville, plantation de plantes aromatiques avec les 4 classes de 70 enfants et 10 PA du Clubs de personnes âgées « Les Girimbels ».



Opération « Ravine Bernica » - Partenariat avec la Direction Biodiversité et Ressources Naturelles

Des membres d'une dizaine d'associations du quartier de la Grande Fontaine dont 11 personnes âgées du Clubs de PA « Les Manguiers » et « Bois de lait » et 54 enfants du secteur ont participé à la réalisation des premières plantations du projet d'aménagement touristique et paysager de la ravine Bernica le vendredi 21 juillet 2023.

Tête à tête poétique entre 15 jeunes du CCEJ et les résidents du foyer de la Clémence à La Saline

Le Conseil Communal des Enfants et des Jeunes, en collaboration avec l'association Saute Frontières et le Service Séniors, ont organisé des ateliers intitulés "Tête à tête poétique" au foyer de Clémence les samedis 10 et 17 juin. Les participants ont partagé un moment artistique mêlant poésie, musique et fonker.



Chiffres clés :

- 549 personnes âgées
 - 573 enfants
- Coût : 27 481,65 €

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Faits marquants en 2023 :

- Approbation du projet d'intention d'ouvrir le 1er centre social de Saint-Paul par le Conseil municipal de septembre 2023 ;
- Tenue du 1er Comité de Pilotage des Espaces de vie sociale en novembre 2023.

Développer l'animation de la vie sociale

Préparation de l'ouverture du 1er centre social, sur le secteur du Tour des Roches, à Grande Fontaine

En 2023, plusieurs outils ont pu être déployés dans le cadre du travail préparatoire, préalable obligatoire.

- **Le diagnostic social** de territoire, en complément de l'analyse des besoins sociaux, a notamment permis d'identifier les attentes des habitants par l'organisation de 6 ateliers ; 27 fiches projets ont pu être conçues afin de développer le schéma territorial de l'animation de la vie sociale.
- **Les « Ron Kozé » de mai à septembre 2023**, concertations réalisées par l'équipe projet (CTG, AVS, CAF, PCV) dans les trois quartiers du Tour des Roches (Grande Fontaine, Bouillon, Laperrière), ont non seulement permis de recueillir les besoins des habitants et associations, mais aussi de **créer du lien** entre les habitants, de **redynamiser le quartier** et de dégager des **grandes orientations** de développement du secteur.



La mission de concertation des habitants, poursuivie et approfondie du 15 octobre au 19 décembre 2023, par le biais d'un prestataire spécialisé missionné : pour approfondir le recueil des attentes des habitants, animer des séances de pédagogie sur le fonctionnement d'un centre social et les objectifs de la préfiguration, et nourrir la future phase de préfiguration qui sera lancée dès mars 2024. Les outils déployés sont nombreux :

- 12 interviews réalisées et 38 questionnaires complétés en face à face avec les habitants ;
- Des Ateliers thématiques (patrimoine, insertion, parentalité) ;
- Des Séances pédagogiques sur le fonctionnement et le rôle d'un centre social ;
- Plus de 900 flyers distribués auprès des écoles et habitants et aux associations ;
- 74 contributions recueillies sous forme d'enquête, de boîte à idées et d'entretiens ;
- Une Restitution des ateliers (organisée le 16 mars 2024) ;
- Des ateliers d'illustration pour la réalisation d'une fresque sur l'identité du quartier ;



Renforcer l'accompagnement des Espaces de Vie Sociale (EVS)

Les EVS doivent obligatoirement répondre à des critères précis fixés par la CAF (diagnostic social partagé sur le territoire de rayonnement, fiches-actions en lien avec les problématiques du territoire, projet social, bilan l'activités annuel et plan de financement rédigé sur le document-type de la CAF). Il s'agit donc d'accompagner ces gestionnaires dans la structuration de leurs démarches. Par ailleurs, il s'agit également de détecter les acteurs potentiels pouvant porter le dispositif EVS, dans le cadre du développement de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Depuis le recrutement de la coordonnatrice de l'AVS en juin 2023, plus de 20 rencontres ont eu lieu pour établir un état des lieux de la situation des structures existantes et communiquer sur le dispositif pour des associations qui pourraient répondre à l'appel à projet CAF de 2025 ; ces rencontres ont aussi pour vocation :

- d'animer un réseau d'acteurs et de mettre en relation des structures en lien avec des acteurs clés tels que l'OMSEP et la ligue d'enseignement concernant l'accompagnement et la structuration des associations ; la CAF et la coordonnatrice CTG ;
- d'accompagner les EVS dans leur projet : accompagnement pour l'AAP de KAZ MARRON, mise en relation de l'EVS Explor loisirs et les professeurs de l'IRTS pour la mise en place d'un diagnostic sur le quartier du Guillaume ; Aide au remplissage des questionnaires SENACS (SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX), suivi des rencontres proposées aux EVS par la FNCS (fédération nationale des centres sociaux)

Le lundi 6 novembre 2023, a eu lieu le premier Comité de pilotage du dispositif Espace de Vie Sociale (EVS).



Lutter contre les Violences Intra Familiales (VIFs)

Dans le cadre de la mise en place du futur parcours VIFS prévu dans le cadre du Contrat local de santé 2023-2028, le service santé a impulsé en 2023 des actions préalables à la structuration du parcours d'accompagnement des victimes de violences intra familiales dont l'action socle sera la maison d'accueil temporaire pour les victimes.

THEATRE FORUM DANS LES QUARTIERS (BUDGET 17600€)

Durant toute l'année 2023, le service santé a travaillé avec une artiste, Delixia PERRINE dans plusieurs quartiers (Citerne Troussaille, Bernica, Le Guillaume, Saline les hauts) de Saint-Paul sur la création d'une pièce orchestrée par l'artiste : ces ateliers ont réuni 48 personnes tout au long de l'année, à raison d'1 heure par semaine sur chaque quartier.

La restitution de ces ateliers s'est déroulée le 9 décembre 2023 sur le site de KAZ MARRON à la Saline les hauts. 120 personnes dont les familles des « apprentis acteurs » se sont déplacées.

LES PERMANENCE DE L'ARIV A LA MAISON DE SANTE

Les problématiques rencontrées : violences conjugales et intrafamiliales, victime dans le cadre du travail



Le projet d'accueil temporaire pour les Vifs approuvé en conseil de décembre 2023 pour une application courant 2024

En 2022, 3 logements d'urgence sur le territoire (Tan Rouge, Saint Gilles-les-Hauts, La Plaine) ont été réhabilités et équipés, en vue de proposer un hébergement et un accompagnement aux victimes de violence intra familiales. L'année 2023 a été marquée par l'instauration d'un groupe de travail avec pour objectifs d'identifier le partenariat adéquat pour la bonne coordination de l'action de chaque acteur qu'il soit interne ou externe. Il a été question également d'équiper les logements et d'apporter les aménagements nécessaires pour accueillir le public ciblé.

PRORESAP Professionnels Réunionnais des Services A la Personne, est un opérateur qui bénéficie d'un savoir-faire, en tant que gestionnaire de structures d'hébergement temporaire sur la zone Ouest et EST, c'est pourquoi un partenariat avec ce prestataire a été proposé pour l'accueil et l'accompagnement social des personnes victimes avec ou sans enfants.

Le coût global de l'opération est estimé 67 457 euros pour la mise en place de ce projet expérimental d'accueil, sur 12 mois. Il est demandé une contribution à hauteur de 43 331 euros soit 64% du coût global de l'opération.



LA SANTÉ POUR TOUS

Faits marquants en 2023 :

- Avril 2023 : signature du Contrat local de santé par l'ARS, L'ETAT et la Mairie
- Octobre 2023 : approbation de convention avec l'EFS par le Conseil municipal

La signature du contrat local de santé 2ème génération

Par la contractualisation d'un deuxième Contrat Local de Santé (CLS), la Ville de Saint-Paul poursuit ainsi son engagement à la création d'environnements favorables à la santé et au bien-être des Saint-Paulois. Forte de son expérience, de nouveaux défis se posent à la Ville, notamment en matière d'accès aux soins, de vieillissement de la population, de prévalence de maladies chroniques.

En s'appuyant sur la réactualisation du diagnostic local de santé, des axes prioritaires ont été définis par la Ville et l'ARS en concertation avec les acteurs concernés.

Axe n°1 : Nutrition, diabète et activités physiques

Axe n°2 : Santé mentale et addictions

Axe n°3 : Santé sexuelle, santé de la femme, de l'enfant et du jeune

Animer le réseau des acteurs du territoire et mieux coordonner les professionnels

Des partenariats confortés en 2023 par la mise en place de conventions

La caravane ODHIR de l'Aurax aménagée et équipée pour des itinérances permettant de faire de la prévention Primaire : Obésité Diabète Hypertension Insuffisance Rénale Chronique.

Mon Espace Santé, nouvel espace numérique individuel mis à la disposition par l'État et l'Assurance Maladie pour permettre à chaque citoyen de réunir en un seul et même endroit toutes les informations, documents, données de santé dont il a besoin et de les partager avec les professionnels.

Le CHOR EPMSR : pour promouvoir les actions de sensibilisation sur des thématiques identifiées (santé mentale, VIF, diabète, santé sexuelle...)

L'Etablissement Français du Sang- Océan Indien : Dans un contexte d'augmentation des besoins en transfusion depuis 2001, la Ville de Saint-Paul soutient très régulièrement la promotion des collectes de dons de sang sur son territoire, et accueille également les équipes de l'EFS LROI pour la tenue de ces collectes mobiles au sein de ses différents équipements, afin de répondre aux enjeux de santé publique. Par convention, la Ville de Saint-Paul devient ainsi « Partenaire du don de sang » en affirmant s'engager à soutenir l'Etablissement français du sang La Réunion Océan Indien dans sa mission de santé publique, d'assurer la promotion des campagnes de dons de sang sur la ville de Saint-Paul et plus particulièrement sur certains quartiers de la Ville.



La Karavane Santé dans les écoles

Le Parcours santé prévention propose une série d'ateliers sur 7 thématiques, validées par les inspecteurs de l'Éducation Nationale.

Dans une optique de cohérence des politiques publiques, les ateliers de prévention déployés dans les écoles dans le cadre « Parcours santé prévention », sont articulés avec le Plan Educatif Global.

THÉMATIQUE	Descriptif	Nombre de séances	Durée des interventions et bénéficiaires
HYGIÈNE DES MAINS	Travail avec les tous petits (utilisation de paillettes et de miel représentant les microbes)	99 séances	interventions de 1H MS
SPORT SANTÉ	Présentation de l'activité physique de façon ludique, pour éviter la sédentarité. Objectif de coopération et de responsabilisation. Développement des compétences psychosociales.	300 séances	interventions de 3X1H CE1
ATELIER NUTRITION	Présentation de petits déjeuners équilibrés et mise en place d'ateliers d'activités physiques et nutrition. Objectif : reconnaître les familles d'aliments, sous forme de jeux, et acquérir les notions de base.	135 séances	interventions de 1H CP
HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE	Sensibilisation à la nutrition cariogène, et aux visites chez le dentiste, avec distribution d'un kit constitué d'une brosse à dent et d'un dentifrice.	174 séances	interventions de 1H GS ET CP
PRÉVENTION SOLAIRE	Diffusion d'un diaporama avec des interactions sur les habitudes des enfants et des parents. Les enfants doivent restituer les apprentissages avec l'enseignant aux autres enfants de l'école.	129 séances	interventions de 1H CE2
BIEN ÊTRE PAR LA MUSIQUE	Travail sur la mélodie et les paroles ; Voyage musical. Objectif : confiance en soi, facteur d'épanouissement ; Participation ULIS	210 séances	interventions de 2H30 CM1



Distribution en novembre 2023 de 5471 BD aux élèves de CE2 CM1 CM2 sur le harcèlement scolaire.

La Ville de Saint-Paul et le Conseil Municipal des Enfants (CME) ont lancé le troisième tome de la Bande Dessinée "Les Gardiens de la Prévention" pour lutter contre le harcèlement scolaire. Ce sont près de 5 471 bandes dessinées qui ainsi été distribuées aux élèves de CE2, CM1 et CM2 répartis dans les 66 écoles du territoire. Cette initiative de la Ville de Saint-Paul dans le cadre du contrat local de santé en partenariat avec l'ARS, l'Etat et la DAAF a été lancée en 2019 sur une proposition du CME. Écrit par Aurélie Adam et illustré par Laurent Maillot, ce tome éducatif et ludique embarque les jeunes lecteurs dans les péripéties des mascottes Carambole, Grenadine, Pita, Mangue et Tonton Mangouste. Sans oublier, les 9 jeunes Saint-Pauloises et Saint-Paulois qui ont participé activement à l'écriture et ont prêté gaiement leur nom et leur visage aux 9 personnages de la BD.



Ateliers d'éveil sensoriel pour les enfants de 0 à 6 ans

- Ateliers santé alimentation dans les structures de Petite Enfance
- Propositions d'ateliers pour les professionnels de la Petite Enfance (formation)
- Fiches d'activités pour faire du lien avec la famille, à la maison (jeu, recette...).
- Formation des ATSEM à l'éducation au goût, notamment pour le goûter
- Séances de jardinage pédagogique et sensoriel (2 séances pour 11 classes)

Chiffres clés :

- 93 019 euros pour le parcours santé prévention dans les écoles
- 19 000 euros pour les ateliers d'éveil sensoriel dans 11 classes maternelles et structure petite enfance
- => les actions de prévention en direction des enfants représentent près de 50% du budget alloué au CLS

La Karavane Santé dans les quartiers

Permettre l'accès aux populations à un ensemble de connaissances en matière de santé dans une optique d'autonomie

Le nombre de bénéficiaires est de plus de 3500 visiteurs. La Karavane santé est mobilisée régulièrement pour mettre en lumière les journées mondiales : autisme, cancer de la peau, journée mondiale des donneurs de sang ...

Chiffres clés :

- 25 000 euros alloués aux actions de prévention santé dans les quartiers
- 3591 visiteurs

Partenariat avec l'Établissement Français du Sang Océan Indien

Dans un contexte d'augmentation des besoins en transfusion depuis 2001, la Ville de Saint-Paul favorise régulièrement la promotion des collectes de dons de sang sur son territoire et accueille les équipes de l'EFS LROI pour la tenue de ces collectes.

La journée mondiale du don de sang le 14 juin de chaque année permet de combler les réserves avant les vacances scolaires : en 2023, 278 poches ont pu être récoltées.



Chiffres clés :

- Plus de 20 opérations de collecte dans près de 10 équipements de proximité en 2023
- 651 candidats et 568 poches de sang récoltées
- 278 poches récoltées lors de la journée mondiale du don de sang



La journée du soleil en partenariat avec MI SOL RE le 6 mai 2023

Cette journée était placée sous le signe de la sensibilisation et de l'information sur les effets de l'exposition au soleil. C'est autour de différents ateliers que la population a pu s'informer sur les méfaits des rayons UV. L'association Les Petits Débrouillards a proposé aux enfants et parents des jeux ludiques afin de connaître les dangers d'une exposition longue au soleil. L'association MISOLRÉ a sensibilisé le public sur l'importance de la protection solaire.

L'association MISOLRÉ et son équipe de 15 dermatologues ont réalisé toute la journée des dépistages du cancer de la peau auprès du public qui le souhaitait. L'association Albinisme 974 a quant à elle rappelé les caractéristiques de la maladie au public et les avancées médicales en la matière. D'autres activités aussi ont été aussi proposées au public : balade aquatique, initiation au yoga, initiation tressage feuilles coco, grimpe arbre..., tout cela avec l'application de protection solaire et l'utilisation des équipements nécessaires (chapeaux et lunettes) !



La journée des Gestes qui sauvent de la CARAVANE SST menée en partenariat avec le CNFPT, le 06 septembre 2023 en faveur des agents communaux

- Formation de 130 agents
- + Organisation d'un atelier spécifique pour les 40 enfants accueillis à la garderie périscolaire de l'école Sarda Garriga



Actions de prévention des maladies chroniques et actions de dépistage

La détection précoce des maladies chroniques permet d'éviter des traitements et conséquences lourdes (problèmes visuels, pied diabétique, problèmes rénaux, AVC...).

La journée mondiale du diabète en partenariat avec le CHOR

• le 14 novembre 2023 à la maison de santé
À travers cette mobilisation, tenue à la Maison de Santé de La Saline, la population a eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des professionnels de santé. Rassemblé autour d'un parcours de dépistage, des sophrologues, podologues, diététiciens, et d'autres experts ont accompagné les citoyens avec des conseils personnalisés pour prévenir le diabète. Cette journée a permis aux personnes venant des quartiers de se faire dépister et de découvrir les gestes essentiels pour prévenir le diabète, à travers les mesures hygiéno-diabétique



L'UROPS : les actions de dépistage du diabète le 08 Novembre 2023 à l'école Sarda Garriga

L'Urops – gestionnaire du régime obligatoire des fonctionnaires, a proposé aux agents communaux de bénéficier d'un dépistage du diabète et des maladies cardiovasculaires.

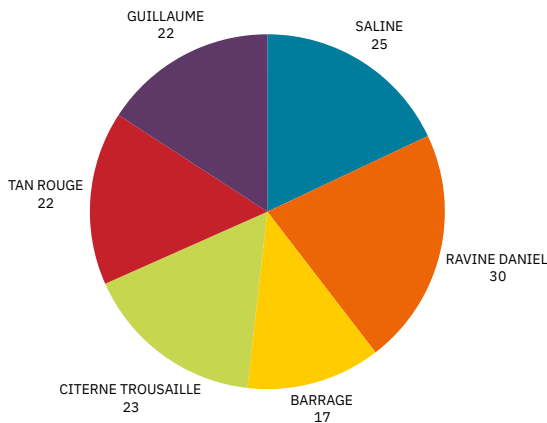
- 71 agents communaux dépistés pour 50.7% de femmes et 49.3% d'hommes
- 86% des agents communaux ont appris quelque chose d'utile sur leur situation concernant le diabète, le cholestérol ou l'hypertension

KARAVAN ODHIR : itinérances dans 6 quartiers en partenariat avec l'AURAR et la maison de santé

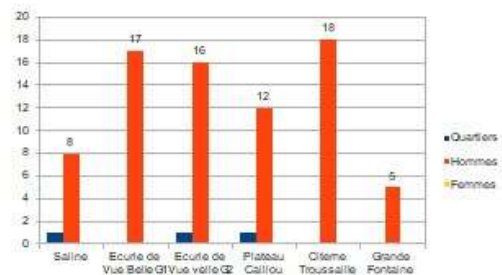
Le bus santé ODHIR est aménagé et équipé pour des itinérances permettant de faire de la prévention primaire : Obésité Diabète Hypertension Insuffisances Rénale

BILAN KARAVAN ODHIR

LA FRÉQUENCE PAR QUARTIER



FREQUENTATION PAR QUARTIER



Chiffres clés :

- 6 quartiers : Saline, Barrage, Guillaume, Citerne Troussaille, Tan Rouge
- 129 personnes touchées

La Maison de Santé et ses actions décentralisées

Structuration du Parcours Santé Prévention pour les Séniors

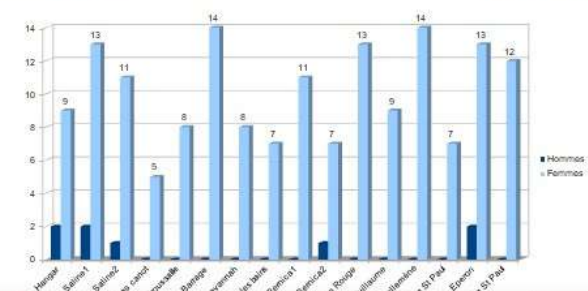
Il s'agissait de mettre en place des ateliers à la maison de santé et également dans 6 quartiers de Saint Paul : prévention des chutes, activité physique adaptée, séances de respiration, ateliers sur l'estime de soi, séances de sophrologie sur la douleur et les acouphènes, gym mémoire, gym seniors, ateliers sur l'incontinence, des ateliers « atout âge, ateliers nutrition, tests visuels et auditifs... ; avec pour objectifs les suivants :

- Rompre l'isolement des seniors
- Favoriser et maintenir le lien social entre les personnes âgées
- Stimuler les capacités de chacun à travers des ateliers
- Accompagner les personnes âgées pour partager un moment de détente et de bien-être
- Prévenir les chutes et la perte d'autonomie

BILAN PARCOURS SENIORS 2023



LA FREQUENTATION PAR QUARTIERS



14 Groupes ont été constitués sur les secteurs suivants :

la Saline (2 groupes), le Bernica (2 groupes), Fleurimont, Eperon, Savannah, Etang St Paul, Bras canot ; Saline les bains, Bellemène, Citerne troussaille, Tan Rouge, Hangar

Chiffres clés :

- 179 seniors
- 46 580 € alloués à la structuration du parcours



Parcours Diabète

Mis en place depuis octobre 2023 dans 6 quartiers de Saint Paul en partenariat avec RUN DIABETE et l'OMSEP, propose un parcours coordonné aux bénéficiaires, décliné en 3 étapes :

- **le parcours diabète**, s'adressant aux diabétiques de type 2 et à leurs proches, pour sensibiliser, informer et apprendre.

- **un programme d'éducation thérapeutique**, avec l'intervention de différents partenaires (activités physiques adaptées, podologue, test auditifs et visuels, ateliers de cuisine avec une diététicienne, prévention bucco-dentaire)

- **un parcours prévention santé**, un bilan et une éventuelle orientation vers le sport sur ordonnance.

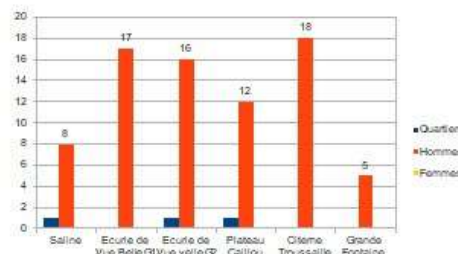
Les quartiers concernés :

- Citerne Troussaille
- Saline les hauts
- Plateau Caillou
- Vue Belle

QUELQUES PHOTOS



FREQUENTATION PAR QUARTIER



Chiffres clés :

72 bénéficiaires

15 522 € alloués à la structuration du parcours

L'appel à projet "FONDS ADDICTIONS"

En 2022, la Ville a répondu à un appel à un projet conjoint Etat/ARS visant à soutenir des initiatives locales en faveur de la prévention des conduites addictives et de la promotion des interdits protecteurs : elle a ainsi obtenu une subvention de 70.000 € répartis sur 3 ans pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

Réalisations en 2023

Objectifs	Activités	Public concerné	Partenaires
Accompagner les acteurs de la vie festive et nocturne et développer une approche de réduction des risques et des dommages	Réunion de travail avec les gérants de discothèques	Gérants de boîte de nuit	Coordonnatrice CLSPD, coordonnateur CLS
	Formation de leur personnel sur les addictions et la réduction de risques	Salariés et responsables du Beach Club	Association Addictions France
	Opération de nuit au Beach Club (28/10/23) : sensibilisation et distribution d'outils de réductions et de mocktails	Clients (500) de la discothèque, essentiellement un public jeune	Réseau Oté La Prev Cap Emile
Former les intervenants de 1ère ligne à l'addictologie	Formation sur les 1ers repères en addictologie	Personnel de la maison de la santé + CCAS + membre associatif	Association Addictions France
Développer les compétences psychosociales (CPS) des jeunes et les compétences parentales.	Formation des élèves de CM1 et CM2 sur la prévention des produits psychoactifs et des écrans	2001 élèves de CM1 et CM2 sensibilisés	La Prev
	Formation d'animateurs et experts Zarboutan (PSFP)	Personnel mairie + 1 élue	IREPS (Promotion Santé Réunion)
Favoriser la concertation de l'ensemble des acteurs	Organisation de COPIL	Les partenaires « addictions », et les services mairie	Coordonnateur CLS Direction santé et solidarité

Opération de prévention en milieu festif Stand Effet en fet



Saint-Paul

TERRE ACCUEILLANTE ET PARTICIPATIVE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

LA PROPRETÉ URBAINE À L'ECHELLE DES BASSINS DE VIE

Amélioration de la propreté urbaine et du cadre de vie

La Ville est répartie en deux grands Secteurs NORD et SUD qui sont ensuite découpés en Bassin de Vie, soit 3 bassins de vie par secteur.

La Ville gère de manière équitable ces deux secteurs mais au vu de l'organisation actuelle, un focus sera fait sur le secteur SUD.

- **Vid Fond Kour** : Cette opération est étroitement portée par les agents communaux en partenariat avec les moyens de l'intercommunalité. En 2002, de nombreuses opérations de nettoyage ont été réalisées au cours de l'année permettant le ralentissement du virus de la dengue. En 2023, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) informe le Territoire de l'Ouest (T.O) que le Préfet abaisse le niveau actuel du plan ORSEC en raison de la faible circulation du virus..

En octobre 2023 une opération de Vid Fond Kour en partenariat avec le Territoire de l'Ouest (T.O) a permis l'enlèvement de nombreux déchets sur tout le territoire de la ville : 290 tonnes d'encombrants, 195 tonnes de dépôts sauvages et 693 D3E.

L'activité des agents de la Propreté Urbaine et des Espaces Publics

L'activité est autour des deux tâches qui sont la Propreté urbaine avec le passage quotidien des agents communaux selon un circuit dans les rues de chaque Bassin de Vie et de la gestion des Espaces Publics par de la tonte, de la coupe arbustive, et l'entretien des espaces embellis.

Dans le **Secteur SUD** : Le bilan 2023 concernant les interventions extérieures (administrés ou service) pour les trois bassins de vie se chiffre à 197 demandes. Ces interventions urgentes en plus des travaux primaires réalisés par les agents communaux portent sur le nettoyage des voiries, de l'élagage à hauteur d'hommes permettant la libre circulation des piétons et véhicules, sur l'appui des agents des écoles, et le nettoyage avant et après des nombreuses festivités et cérémonies.

BASSIN DE VIE 2	62 interventions
BASSIN DE VIE 3	85 interventions
BASSIN DE VIE 5	50 interventions

Les Festivités :

- **dans le secteur SUD**: Le personnel du bassin de vie 2 est intervenu de façon continue afin d'apporter un niveau de propreté optimale, permettant le bon déroulement des Francofolies sur le parcours de santé de La Saline Les Bains

- **dans le secteur NORD** : les nombreuses manifestations sur Expobat (Fêtes de Juillet, concerts divers, ...) mais surtout le transfert du Grand Boucan sur le Bassin de Vie 1.



L'innovation des équipements pour la Propreté de Proximité – le Glutton

Le GLUTTON aspirateur de voirie 100% électrique, est un révolutionnaire, contribuant à la **propreté des villes écologique et ergonomique**

Cet équipement est créateur de silence et contribue à la qualité de vie des habitants de la ville de Saint-Paul.

Compact, il passe dans les moindres coins et recoins en aspirant tout sur son passage depuis des mégots de cigarette jusqu'à des bouteilles d'eau en passant par les déjections canines.

Actuellement la Ville est **détentriche de 3 GLUTTONS**, placés respectivement dans les quartiers suivants, apportant une plus-value certaine:

Type d'intervention	Nombre d'intervention (sur 8 mois)
Dépôts sauvages	28
Parcelles communales non bâties	8
Évènement	6
Missions ponctuelles	36



Gestion de la Salubrité et des Déchets

Le Service Gestion de la Salubrité et des Déchets a été réorganisé en 2023 avec la création de la cellule Déchets et Résorption des Dépôts Sauvages ;

Fin 2023, le Service comptait 15 agents répartis sur deux cellules à savoir :

- Cellule Déchets et Résorption des Dépôts Sauvages: 7 agents ;
- Cellule Salubrité : 8 agents.

Cellule Déchets et Résorption des Dépôts Sauvages :

Cette cellule a été structurée en 2023 afin de répondre aux problématiques suivantes :

- Gestion des sites de l'Éperon (zone de transit pour les déchets communaux) et de Cambaie (zone de valorisation des cartons) ;
- Enlèvements des dépôts sauvages signalés par les administrés ;
- Entretien des parcelles communales non bâties ;
- Intervention (entretien, nettoyage...) sur les événements organisés par la commune de Saint- Paul ;

Type d'intervention	Nombre d'intervention (sur 8 mois)
Dépôts sauvages	28
Parcelles communales non bâties	8
Évènement	6
Missions ponctuelles	36



Cellule Salubrité :

La Cellule Salubrité porte trois missions :

1. Prise en charge des parcelles insalubres :

	BV1	BV2	BV3	BV4	BV5	BV6	Total
Dossiers Clôturés	46	26	53	31	16	13	185
Dossiers en cours	2	2	4	4	1	1	14
Nombre total de dossiers traités	48	28	57	35	17	14	199

En 2023, l'ensemble des dossiers ont été résolus de manière concertée, évitant ainsi toute procédure de mise en demeure.

2. Lutte contre les pollutions visuelles (lutte contre les affichages sauvages, les tags etc.) : L'équipe de détagage-désaffichage continue à procéder à l'enlèvement d'affiches, panneaux publicitaires et enlever les tags sur les mobiliers urbains et équipements publics.

3. Analyse des eaux de baignade : Une analyse complémentaire de la qualité de l'eau est effectuée suite à un signalement de l'ARS concernant sa dégradation.

Par ailleurs, la Cellule Salubrité gère deux missions spécifiques à savoir :

• **Le Règlement Local de Publicité (RLP)** : Le bilan de la concertation ainsi que le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) ont été adoptés lors de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2023. En janvier 2024, le projet a été transmis aux Personnes Publiques Associés et à la Commission Départementale de la nature, des Paysages et des Sites. Cette étape est suivie par l'enquête publique, durant laquelle le public pourra se renseigner et donner son avis sur le projet de RLP. Sa mise en application est prévue pour le second semestre de 2024.

• **Lutte contre les nuisibles** : Deux opérations de distribution ont été portées sur la commune de Saint-Paul. La première a été réalisée par le FDGDON en septembre 2023, en partenariat avec la commune, dans chaque bassin de vie et la seconde par la Mairie sur toute l'année.

Opérateur	Type de nuisibles	Nombre de kits distribués
FDGDON + Mairie	Rats / Mouches des fruits	1 000
Mairie	Rats	2 711

Gestion des Espaces Publics et Réglementaires

63 constatations de désordres sur les espaces publics ont été effectués. Ces désordres ont été traités à hauteur de 80% et dans des délais raisonnables.

Au niveau de la cellule aires de jeux, 2023 a été l'occasion de **réhabiliter totalement 3 aires de jeux : Bouillon, Savanna et Grande Fontaine.**

Des réparations, remplacements et sécurisations ponctuelles ont été réalisés à hauteur de 262 596,97€. Pour des raisons de non-conformité, **3 aires de jeux ont été fermées** sur l'année 2023 : l'aire de jeu de l'Eperon, de Bois Rouge (à côté du terrain synthétique) et le jeu d'eau du front de mer. Ces espaces feront l'objet en 2024 de projet de rénovation d'envergure.



Gestion des Ressources

La création et la gestion des équipements

Actions poursuivies/engagées/réalisées :

- La réhabilitation, le déploiement, l'amélioration et la modernisation des équipements publics de proximité tels que l'acquisition de 3 aspirateurs nettoyeurs de voirie « Glutton » ;
- Acquisition d'une balayeuse et d'une laveuse décapeuse thermique : la Cellule Logistique a débuté avec une équipe de 6 agents en heures supplémentaires des opérations de nuits pour l'utilisation de la balayeuse et de la laveuse en centre-ville (trottoirs et mobiliers urbains, marchés forains). L'utilisation de ces matériels est associée au camion-citerne pour le ravitaillement de la laveuse (600 litres).

CHIFFRES CLÉS DE LA CELLULE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE:

- Enregistrement de **1200** fiches d'intervention suite aux appels/mails reçus des administrés ;
- Clôture de la convention de prestations intégrées quadriennale pour l'amélioration du cadre de vie, la valorisation des espaces touristiques et le nettoyage des sanitaires publics sur la zone balnéaire de Saint-Gilles-Bains avec la SPL TAMARUN et notification de la convention de prestations intégrées annuelle transitoire pour 2024 d'un montant de **3 530 175 € HT**.

CHIFFRES CLÉS DE LA CELLULE LOGISTIQUE MAGASIN DE CAMBAIE :

- 1350 interventions avec les véhicules de la Cellule ;
- Acquisition de **80** matériels thermiques (débroussailleuses, souffleurs, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression, tailles haies) pour un coût de **50 804,4 € TTC** ;
- Coût des commandes de pièces détachées : **51 550,97 €** ;
- Coût total de réparation sur les véhicules de la cellule : **38 000 € TTC** ;
- **60** Transferts pour la mini-pelle et le broyeur.

Aménagement paysager du Jardin de La Petite France

Situé en Porte de Parc, sur une des routes touristiques les plus fréquentées de l'île, l'aménagement du Jardin de Petite France permet de valoriser l'identité du bourg et les atouts patrimoniaux du territoire en dynamisant le tissu économique local. C'est un espace de contemplation, de détente et d'information pour faire connaître les plantes locales à parfums, aromatiques et médicinales.

Des concertations ont été menées au préalable avec la population pour adapter certains équipements. Des ateliers participatifs de plantations et autres animations ont eu lieu pendant le chantier, pour sensibiliser les enfants des écoles du secteur et les administrés à la biodiversité via les plantations de végétaux rares et d'essences locales très diversifiées, et à un usage respectueux du site.

Ont été plantés en 2023 pour reconstituer le jardin: 75 arbres, 1 815 arbrisseaux, 605 arbustes, 37 palmiers/fougères et 22 lianes. Soit un total de 2 554 unités pour 2023 qui seront complétés en 2024.

Coût des dépenses de travaux en 2023 : 741 157 € TTC.

Traitement des déchets et livraisons

Nombre d'intervention hors besoin du service	Nombre de tonnes de déchets évacués par type
Eleveurs : 5	Cartons (CCV) : 160 T
Pépinière : 24	Déchets voirie : 256 T
Associations : 21	Déchets verts : 173 T
Pôle technique : 52	TV : 252 T
Service RTE : 12	Déchets marché : 230 T
Embellissement : 70	Compost : 102 T
DMG/CTM : 3	
Réserve Naturelle : 6	
Service Sports : 11	
TOTAL : 204	TOTAL : 1173 Tonnes



L'INSERTION ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Faits marquants en 2023 :

- Partenariat avec le Pôle Emploi via le forum de l'emploi et le déploiement en proximité des « Kwé la Fé »;
- Accompagnement de 15 ACI et de 10 structures de l'ESS
- Journée de l'ESS
- Convention de partenariat avec le Réseau Initiative Réunion
- Adhésion à l'association "Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire" (RTES)

Poursuite des partenariats avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion (Pôle Emploi, Mission Intercommunale de l'Ouest, PLIE, ...)

- Accompagnement au recrutement,
- Organisation du forum de la Formation avec la MIO
- Organisation de la Journée de l'Économie Sociale et Solidaire: 40 structures de l'ESS représentées, 450 visiteurs
- Organisation de la Journée Pour l'emploi avec le Pôle emploi (Aujourd'hui FRANCE TRAVAIL)
- Accompagnement à la création et au développement de structures de l'Économie Sociale Solidaire (ESS) dans les Bassins de Vie
- Partenaires et animateurs principaux du Pôle de L'Économie Sociale et Solidaire du Territoire de l'Ouest (POLE ESS du TO)
- Adhésion à l'association "Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire" (RTES)

Poursuite des Ateliers Chantiers d'Insertion, ainsi que des chantiers d'insertion dans les Bassins de Vie

(Économie circulaire, multimédia-audiovisuel, recyclage, jardins partagés, agriculture biologique ou raisonnée, ...)

- 15 Ateliers Chantiers d'Insertion,
- 150 Contrats à Durée Déterminée D'Insertion
- 450 emplois créés depuis le début de la mandature

Déploiement des conventionnements avec les partenaires

Convention de partenariat 2022-2025 Ville-Pôle Emploi :

Convention cadre de 3 ans (2022-2025) signée dans une volonté partagée d'avancer ensemble sur le champ de l'insertion socio-professionnelle des publics en difficultés.

Les objectifs partagés sont de donner un accès à la qualification à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi, de renforcer le caractère inclusif de la reprise économique en passant d'une logique de dispositifs de retour à l'emploi à une logique d'accompagnement de parcours vers l'emploi et en intensifiant ceux-ci le plus en amont. Outre cette collaboration effective, ce partenariat porte également sur différents niveaux pour la Ville : répondre à ses propres besoins de recrutement et de formation, dynamiser la réalisation des clauses sociales au sein de ses marchés publics, accompagner les associations et structures partenaires dans leur besoin en matière d'emploi et favoriser les actions relatives à l'insertion sur le territoire par des actions de proximité.

À cela s'ajoutent la tenue des permanences et d'interventions au sein des BV ainsi que des manifestations délocalisées, qui sont organisées en collaboration avec la ville. Puis, une convention relative à la sécurisation des échanges de données personnelles informatisée.

Actions réalisées :

- **Lancement des « Kwé la fé »** avec 3 mini forums organisés dans les Bassins de Vie de Saint-Gilles-les-Bains (Carosse), La Saline et Le Guillaume :
 - Nombre de participants : 365,
 - Un accompagnement et un appui de la Ville essentiels à la réalisation de ces opérations de proximité
- **Organisation de la Semaine de l'Emploi**
 - 35 partenaires de l'emploi et organismes de formations,
 - 500 demandeurs d'emploi

Convention de partenariat avec le Réseau Initiative Réunion

Elle vise à favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire saint-paulois à travers l'accès à ses services et la mise en place d'actions de proximité.

Développement des clauses d'insertion dans les marchés publics communaux de travaux et des marchés réservés.

- 16 761 heures réalisées sur les 19 405 heures prévues soit 86% d'heures réalisées contre 82 % en 2022 ;
- Accompagnement à la création d'un processus du dispositif de la Clause Sociale d'Insertion et accompagnement des entreprises attributaires des marchés pour la Clause.

Forum de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Mois de l'ESS est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que ce mode d'entreprendre peut apporter à notre société en pleine transition. C'est à travers de nombreuses manifestations sur tout le territoire, organisées par les acteurs et actrices de l'Économie Sociale et Solidaire que le Mois de l'ESS prend vie. La Commune de Saint-Paul a intégré cette dynamique et organise chaque année un événement dédié à l'ESS sur son territoire.



DES BASSINS DE VIE PARTICIPATIFS ET DYNAMIQUES

Faits marquants en 2023 :

- Organisation de la première plénière des Conseils Des Habitants et la présentation des projets CDH
- Lancement du nouvel Appel à Initiatives Associatives pour l'amélioration du cadre de vie, 23 associations positionnées
- Renforcement et la structuration de l'offre d'accompagnement numérique de proximité

Les Conseils Des Habitants, instances de la participation citoyenne dans les Bassins De Vie

Durant l'année 2023, les CDH ont pu échanger sur les problématiques locales et des projets à entreprendre à inscrire aux orientations 2024-2025 de la Commune.

La participation citoyenne dans la mise en œuvre des politiques publiques :

Les CDH ont été aussi associés à différentes consultations publiques organisées par la Ville et par d'autres partenaires tels que la réunion d'information sur le Règlement Local de Publicité RLP, les États généraux de la mobilité, les « rond kosé » menés dans le cadre du projet de centre social, les ateliers de concertation du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, les 100 jours de la participation préfigurant l'élaboration du nouveau contrat de ville,...

Il y a eu la mise en place de visite de terrain thématique pour aborder des questions spécifiques telles que la sécurité, l'environnement et les infrastructures publiques.





Temps d'échange avec la Secrétaire d'État à la jeunesse et au SNU à la Séance d'accueil des nouveaux membres septembre 2023

L'organisation de la première plénière des 7 Conseils Des Habitants

La première plénière des 7 CDH s'est déroulée en présence des élus et des services et cela a été l'occasion pour les CDH de présenter leurs travaux, d'échanger avec Antoine Bézard, un acteur national de la participation citoyenne et d'avoir des retours d'expériences de la Ville de Rennes et de Saint Ouen.

Participation à la 7ème édition des Rencontres Européennes de la Participation à Rouen

Souhaitant développer les compétences des membres et dans le but de favoriser les échanges de pratique, 7 représentants des Conseils ont participé à la 7ème édition des Rencontres Européennes de la participation à Rouen.

La participation aux rencontres a permis d'échanger sur les pratiques et retours d'expériences sur les actions mises en œuvre dans le cadre de la démocratie participative dans les Villes métropolitaine et européennes.



L'accompagnement à la mise en œuvre des projets d'investissement du budget participatif de la Ville

L'organisation d'une trentaine d'ateliers ont permis d'identifier les problématiques et de prioriser une quarantaine de projets souhaités par les membres qui ont été inscrits dans les Orientations Budgétaire de la Ville.

Durant cette année, des études de faisabilité et des travaux ont démarré (réhabilitation du terrain de pétanque de 4 canons, installation de bancs publics à Corbeil, réhabilitation du plateau noir de Savanna, installation d'une clôture à l'école d'îlet aux Orangers, ...)

La fin d'année a été marquée par l'organisation d'une rencontre inter CDH avec l'ensemble des membres, qui ont pu aborder directement avec le Maire des questions qui les préoccupaient.





Séance d'accueil des nouveaux membres septembre 2023

Réunion CDH Saint-Gilles-Les-Bains, septembre 2023



Une programmation d'actions du Contrat De Ville préfiguratrice du nouveau Contrat « Engagement Quartiers 2030 »

En 2023, quatre thématiques prioritaires que sont la prévention, l'insertion, la solidarité et la citoyenneté ont constitué le cadre d'intervention du contrat de ville. La collectivité a continué d'ouvrir certaines actions aux quartiers non prioritaires de la Commune, conformément à l'idée de faire bénéficier l'ingénierie de cette politique publique aux autres quartiers du territoire, qui pour beaucoup souffrent de difficultés sociales et économiques toutes aussi importantes que les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV).

Au total, ce sont 15 actions (dont 6 nouvelles) qui ont été actées sur la programmation pour un volume financier contractualisé de 1 581 267 €.

Les olympiades des QPV, la web TV, la médiation socioculturelle, la science dans les quartiers, l'expérimentation de la vente en vrac à prix coûtant et la mise en réseau des acteurs sont autant de nouvelles actions qui répondent à la nécessité d'accompagner les habitants des quartiers prioritaires, mais aussi de renforcer le réseau partenarial de manière opérationnelle au sein des territoires.

La convention de l'utilisation de l'Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (ATFPB) a permis de financer 40 actions dans les QPV sur les axes suivants :

- Présence de personnel de proximité
- Gestion des encombrants/épaves
- Animation lien social vivre ensemble
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service

L'enveloppe financière générée par l'ATFPB en 2023 était d'un montant de 317 845 €.



En 2023 a débuté une période de redéfinition des périmètres des QPV. Des propositions d'intégration de nouveaux quartiers aux QPV existants ont été faites aux services de l'Etat.

En parallèle, une consultation a aussi été initiée (dans le cadre des 100 jours de la concertation citoyenne sous l'égide de la Préfecture) auprès des acteurs des Bassins de Vie de Saint-Paul afin de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des potentiels futurs quartiers prioritaires d'être acteurs de l'élaboration de ce futur contrat.

L'année 2024 sera une année charnière puisqu'il s'agira d'élaborer le nouveau contrat de ville intitulée « Quartiers 2030 ».

FOCUS sur quelques actions :



VRAC :

Action de lutte contre la précarité alimentaire
En 2023 : une action portée par le Comptoir du VRAC
12 actions VRAC en même temps que les marchés de fruits et légumes (Jusqu'en septembre) dans les 6 QPV de la commune
600 bénéficiaires



Yo si Puedo :

Proposer une méthode d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à des adultes en situation d'analphabétisme
Présence de 2 expertes cubaines pour accompagner la ville sur la mise en oeuvre de la méthode. Réalisation d'une première mission de deux universitaires cubains francophones, de février à mai 2023



WEB TV

Contribuer à l'éducation aux médias et à l'esprit critique pour lutter contre les fakes news

Encourager les initiatives et la co-création :

- Réalisation de reportages & vidéos (10)
- Création d'une WebTV
- Création de contenus & animation de la chaîne

Les bénéficiaires du dispositif :

- 9 jeunes issus du dispositif CEJ de la Mission locale
- 4 étudiants (lycéens)
- 1 Salarié (technicien dans un collège)
- 1 Service civique Mairie St-Paul
- 1 jeune bénéficiaire du RSA



Consultation citoyenne les « 100 jours de la participation » :

En 2023, le gouvernement a lancé une commission nationale « participation citoyenne des quartiers » pour réfléchir au futur de la politique de la ville

La commune de Saint-Paul a fait le choix d'organiser 7 rencontres dans les quartiers afin d'orienter leurs actions dans le cadre de la politique de la ville sur les thèmes suivants: Environnement, Aménagement, Economie, Jeunesse, Culture, Vivre ensemble . 95 habitants ont participé aux concertations.

Appel à Initiatives Associatives pour l'amélioration du cadre de vie et la Lutte Anti-Vectorielle dans les Bassins de Vie 2023-2024

Le Conseil Municipal a validé 28 projets portés par 23 associations sur les trois volets suivants :

Volet 1 : Embellissement et valorisation des sites à valeur touristique

Volet 2 : Création d'un projet environnemental

Volet 3 : Plan de Lutte Anti-Vectorielle (LAV)

Trois objectifs visés

- Professionnaliser et les associations et dynamiser la vie associative dans les Bassins de Vie
- Améliorer le cadre de vie et déployer des actions de lutte Anti-Vectorielle dans les Bassins de Vie - Accompagner le public en Contrat PEC et les inscrire dans un parcours d'insertion.

Le Partenariat développé pour la mise en œuvre du projet :



Chiffres clés :

28 projets répartis sur les 6 Bassins de vie

- pour le Volet 3 : 4 Associations pour 58 contrats PEC sur les 6 Bassins de Vie
- pour les Volets 1 et 2 : 19 associations pour 109 contrats PEC

Participation financière de la commune :

- 295 300€ de subventions
- cofinancement de 167 contrat PEC a auteur des 2/3 du résiduel salaires



Renforcer et soutenir les dynamiques associatives au sein des territoires

Accompagnement des collectifs d'associations pour l'organisation du 20 Décembre dans les Bassins de Vie



6 Collectifs d'associations fédérant 76 associations ont participé à la célébration en 2023 .

Centre d'Information et de Conseil aux Associations (CICA) de la Ville, en fonctionnement sur le Bassin de Vie de Saint-Paul Centre : en 2023, ce sont 175 associations qui ont été suivies régulièrement dans leurs démarches ce qui correspond à environ 1 573 interventions.

Les **Agents de Développement de la Vie Associative (ADVA)**:

Les ADVA ont pour mission de suivre les associations dans leur développement sur le territoire de Saint Paul. La majorité étant des associations de quartiers, les ADVA ont un rôle majeur en matière d'accompagnement sur le territoire : création d'association, demande de subventions, suivi de la mise en place et réalisation des actions avec les associations. Ils sont également l'interface avec les différents services institutionnels toujours , favorisent la mise en réseau des acteurs de chaque Bassin de Vie et de suivent la planification des salles de proximité CASES et Salles polyvalentes.

L'objectif fixé est de couvrir tous les Bassins de Vie (Bassin de Vie de Saint-Paul Centre et de Plateau Caillou en cours) sur l'année 2024.

Chiffres clés :

235 associations accompagnés par les ADVA en 2023

Mise à disposition de locaux pour les associations pour la mise en œuvre d'actions de proximité

Sur l'ensemble des 70 Équipements de Proximité répartis sur les 7 Bassins de Vie, une offre de créneaux horaires est mise à disposition aux acteurs locaux (Associations, Institutions,) permettant d'offrir aux habitants des activités socio-culturelles, sportives, de loisirs, d'éducation de prévention santé, intergénérationnelles et d'insertion professionnelle.

Afin de redynamiser les quartiers au travers des équipements de proximité un programme d'animation a été mise en œuvre sur les quartiers de Pausé, Tan Rouge, Bouillon, Trois Chemins, Chemin Déboulé, Fleurimont et la Saline

Identités de quartier	
Action terminée sur Trois Chemins, Chemin Déboulé, Fleurimont et la Saline	48 participants sur Trois Chemins 100 participants sur Fleurimont 10 participants sur la Saline
Vyen Bouzé Pausé	
Action réalisée du 20 au 24 mars au case de Pausé	Association porteuse : ASCSTR 200 participants pour la semaine
Fresque Kaz Pausé	
action réalisée le 22 novembre au case de Pausé	Association porteuse : ASCSTR 80 personnes
Animation Tan Rouge	
action réalisée le 29 novembre au case de Tan Rouge	Associations porteuses : SAJE, ASCSTR et Vivre à Tan Rouge 45 personnes

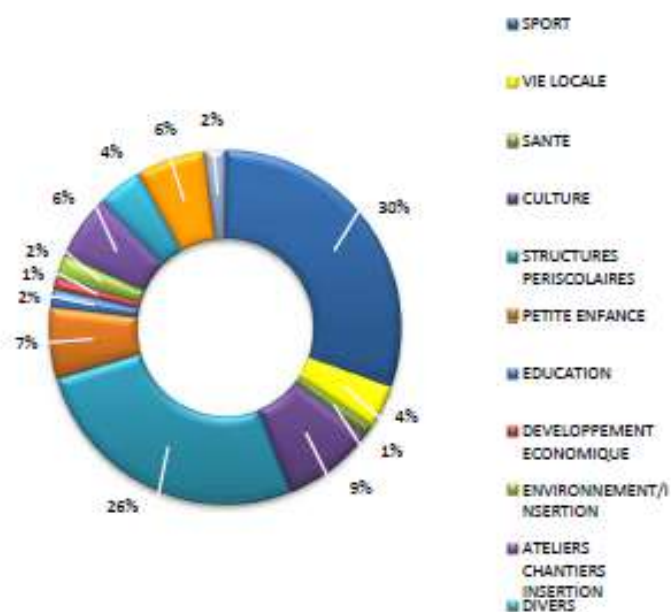


Chiffres clés :

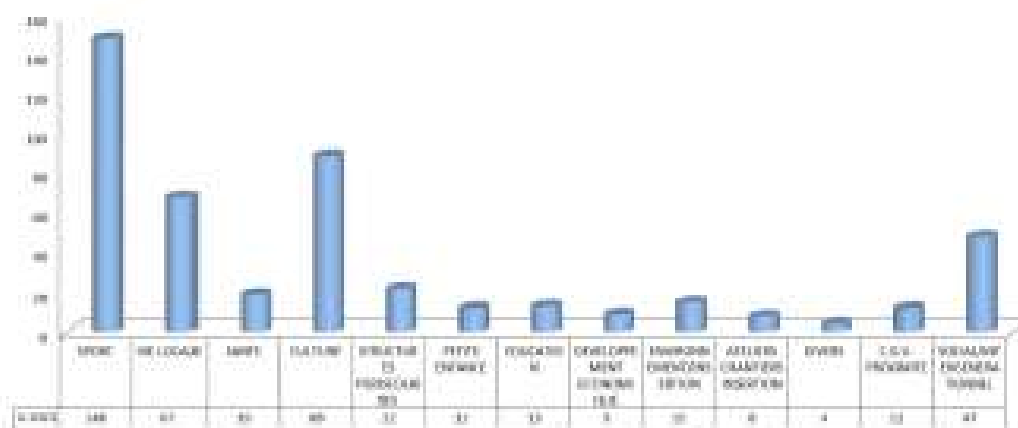
- 114 associations ont bénéficié annuellement des créneaux horaires dans les 70 équipements de proximité;
- 90 conventions ponctuelles ont été signées sur 37 équipements pour 90 associations;
- 13 équipements de proximité sont mis à disposition pour permettre l'organisation d'évènements festifs familiaux organisés par les habitants. Pour 2023, 420 habitants (328 en 2022) ont bénéficié d'un équipement pour organiser des évènements festifs.

Subventions aux associations

En 2023, la Ville a alloué un total de 5 202 474 € de subventions à 424 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Pour rappel en 2022, la Ville a alloué un total de 4 661 485 € de subventions à 423 associations. Soit une augmentation de plus de 11% au niveau du montant total alloué.



Répartition nombre associations subventionnées en 2023



OFFRE ÉTENDUE DES SERVICES PUBLICS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Faits marquants en 2023 :

- Ouverture des Maisons France Service de Tan Rouge et Bellemène;
- Livraison de l'extension du cimetière du Guillaume .

En mairie centrale et dans les mairies annexes

Instruction et délivrance de titres sécurisés.

La cellule passeports et cartes nationales d'identité rattachée au service état-civil permet aux administrés de constituer leurs dossiers de demandes de titres. Ce service est également proposé au sein des Mairies annexes de La Plaine, du Guillaume, de La Saline et de Saint-Gilles-les-Bains.

Au total, 11 597 dossiers pour les passeports ont été constitués et 11 314 dossiers pour les cartes nationales d'identité. Afin de se conformer aux préconisations du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, la Ville s'est dotée, fin 2023, d'un logiciel permettant la prise de rendez-vous en ligne pour la réalisation des démarches liées à l'obtention d'un titre sécurisé. Il permettra aux administrés de visualiser en temps réel tous les créneaux de rendez-vous disponibles, en service central et dans les mairies annexes, à l'issue du processus de demande de titres par voie dématérialisée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.).

Cet outil a été déployé en novembre 2023 au sein des services, en phase test, avant sa mise à disposition au public courant 2024.

Autres services à la population dans les mairies annexes du territoire

Dans l'ensemble du réseau de Mairies annexes, les administrés ont également la possibilité d'accomplir différentes démarches administratives parmi lesquelles figurent : les inscriptions scolaires et dans les centres de loisirs, le paiement des frais de restauration scolaire, la délivrance des attestations de résidence, la certification de copies conformes à l'original, constitution des dossiers d'aide sociale légale. Les mairies annexes accueillent également des permanences hebdomadaires d'écrivains publics, de conseillers numériques et de travailleurs sociaux du CCAS afin d'aider au mieux la population dans la réalisation de ses démarches administratives.

Au cours de l'année 2023, l'ensemble du réseau de Mairies annexes a traité, tous dossiers confondus, plus de 72 000 demandes d'administrés.

Ouverture de deux France services à Bellemène et Tan Rouge

Les France services (MFS) de Bellemène et Tan Rouge sont nées de la volonté forte de répondre au besoin des usagers d'un accès facilité et personnalisé aux services publics du quotidien, sur un bouquet de services socle.

Neuf partenaires nationaux se sont ainsi engagés à garantir un accompagnement des usagers dans les démarches administratives relevant de leur champ de compétence : La Poste, France Travail (anciennement Pôle Emploi), la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de la Justice et la Direction générale des Finances publiques.



Les structures sont ouvertes au public du lundi au jeudi, de 08h00 à 12h00, puis de 13h00 à 15h00, ainsi que le vendredi matin (8h00-12h00).

Avec 2 186 visites sur 2023 (comptabilisées à compter de mars), une activité croissante au fil des mois, et 78.41% des démarches réalisées en une seule visite, les deux France services saint-pauloises sont désormais fonctionnelles.

55.13 % des usagers des MFS sont des femmes, et 44.87 % des hommes. 43.39% d'entre eux ont entre 45 et 62 ans, et 36.67 % plus de 62 ans.

Ces usagers se rendent en Maison France Services très majoritairement en visite spontanée, en présentiel (84%).

Nos agents ont été formés par les organismes partenaires afin de pouvoir renseigner les usagers sur les formalités de niveau 1, et leur apporter un soutien dans la réalisation de leurs démarches.

Ainsi, en 2023, les MFS ont permis de traiter 1 877 démarches administratives concernant la santé, les impôts, la retraites, l'emploi, les aides sociales, ...

Une mobilisation plus importante des Écrivains Publics

Composé de trois agents en 2022, l'effectif du service Écrivains Publics a été porté à cinq agents en 2023. L'augmentation de cet effectif a ainsi permis :

1°) de créer de nouvelles permanences hebdomadaires à l'Étang, au Bernica, à Savannah, ainsi qu'à Bar-rage et Tan Rouge qui accueillent uniquement sur rendez-vous.

2°) d'augmenter les fréquences des permanences les plus fréquentées :

- celle de Bois de Nèfles le mardi et le jeudi ;
- celle de l'Espace numérique de La Saline le mardi et le jeudi ;
- celle de Plateau Caillou le mardi après-midi et le vendredi matin ;
- et celle de Saint-Gilles les hauts le lundi (sur rendez-vous) et le mercredi.

3°) de positionner deux écrivains sur un même lieu de permanence, afin de réduire l'attente du public :

- le jeudi à Bois de Nèfles ;
- le mardi à l'Espace public numérique de La Saline ;
- et le mercredi à Saint-Gilles les hauts.

4°) d'ouvrir une permanence au Point Justice de Saint-Paul, le 2ème vendredi de chaque mois.

Il est prévu à terme, lorsque les travaux seront terminés, que cette permanence devienne hebdomadaire (le vendredi), afin de permettre à une partie du public d'accéder à une deuxième écrivaine publique.

Ayant assisté 5 347 administrés en 2022, ce chiffre a été porté à 5 905 en 2023.

Optimisation, développement et coordination de l'offre numérique sur les Bassins de Vie afin de lutter contre l'illectronisme

L'inclusion numérique constitue un enjeu majeur de la mandature. À ce titre, la Commune a répondu en janvier 2021 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt diffusé dans le cadre de France Relance volet « Inclusion Numérique », et s'est vue notifier son éligibilité pour l'accueil et le recrutement de 5 postes de Conseillers numériques.

Au bout de 2 années de services proposés à la population, la Ville s'est engagée à renouveler la convention signée avec l'Etat et ce pour 3 années supplémentaires.

Cette nouvelle convention signée en 2023, prévoit 36 mois de subventionnement, soit un montant de 327 375 € qui permet de financer les postes de 5 Conseillers Numériques au sein du territoire Saint-Paulois.

En sus des postes financés par l'Etat, la Ville a recruté des Aidants Connect qui sont en 2023 au nombre de 10.

A ce jour, les aidants connect (Conseillers numériques et aidants connect confondus) proposent leurs services au sein de 43 points différents répartis en proximité sur le territoire.

Les aidants connect propose plus de 1300 accompagnements mensuels sur les 7 Bassins De Vie.

Ces missions menées dans la Commune sont très importantes dans la mesure où elles sont vectrices d'apaisement social au sein des différents quartiers où bon nombre de la population éprouve des difficultés pour utiliser les outils informatiques.



Les temps forts de cette année 2023 ont été :

- Le recrutement de 2 Conseillers numériques afin de pouvoir couvrir les bassins de vie non pourvus d'accompagnement aux démarches administratives en ligne.
- Diverses formations proposées aux aidants numériques, relatives à l'utilisation des outils en ligne des partenaires (Pôle emploi, DRFIP, CAF, SACEM, SOLIDARNUM, MON ESPACE SANTE).
- Les aidants numériques au salon NEC de Solidarnum et lors de la formation DGFIIP



- La signature de la convention PASS NUMERIQUE avec la Région Réunion qui permet dorénavant aux Conseillers Numériques d'être prescripteurs auprès de la population Saint-Pauloise.
- La transversalité dans les actions menées, notamment avec le CCAS (à Mafate) avec notamment des sorties conjointes « Aidants numériques/ Travailleurs sociaux » tous les 3 mois au sein des 3 îlets du cirque (Orangers, Roche Plate, Marla).



- La transversalité Service Santé et bien-être du citoyen (Mon Espace Santé) notamment lors des permanences réalisées au sein des quartiers de la commune.
- La participation des aidants numériques au dispositif Athlécole en lien avec le service des affaires scolaires.

Ces divers projets ont eu pour objectif de mutualiser les moyens et de proposer une offre globale et complète en matière de droit social aux usagers des quartiers.

En 2023 nous avons également démarré un partenariat avec les travailleurs sociaux des associations qui œuvrent au quotidien avec les personnes atteintes de handicaps et les aidants. L'idée serait qu'en 2024, les aidants des personnes atteintes de handicaps, puissent bénéficier d'un accompagnement aux diverses démarches en ligne qu'ils sont amenés à effectuer.

Chiffres clés :

- 1 300 accompagnements individuels
- 43 points numériques répartis sur les équipements de proximité
- 15 aidants numériques dont 6 conseillers numériques
- 1 site permanent dédié au numérique à la Saline (Espace numérique de La Saline)
- 1 permanence proposée tous les mois à Mafate



Accès aux droits pour tous

Les Points Justice et du Droits dans les quartiers

Les Points Justice offrent des permanences de professionnels du droit ou d'associations qui délivrent des conseils juridiques gratuits et en proximité aux usagers.

Sur la commune il existe trois Points Justice : à Saint-Paul Centre, Plateau Caillou et La Saline.

Durant l'année 2023, au sein de Points Justice des permanences ont été animées par différents partenaires de l'accès au droit : Conciliateurs de justice, SPIP, Délégué du procureur, délégué du défenseur des droits, PJJ, ARAJUFA, avocats, notaires.

Chiffres clés :

Il y eu 6 315 informations/orientations en 2023 au sein des 3 points justice soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année 2022

Journée « Accès au droit » du samedi 25 Septembre 2023 :

La journée s'est tenue dans les jardins de l'Hôtel de Ville le samedi 23 Septembre 2023 avec une mobilisation de plus de 19 acteurs du droit (notaires, avocats, conciliateurs de justice, déléguée défenseurs des droits, huissiers de justice, ADIL, ARAJUFA, Conseillers numériques etc ...)

Les questionnaires destinés à la population ont été renseignés par pas moins de 154 personnes Les données extraites ont permis de connaître quels sont les sujets récurrents sollicités par les habitants, le taux de satisfaction relatif à la journée et les axes de progrès souhaités pour la prochaine édition.

Chiffres clés :

- 19 professionnels de l'accès aux droits mobilisés
- 565 Habitants accompagnés
- 154 évaluations, dont 73 % de Femmes et 27 % d'Hommes
- Plus de 84 % de retour très positif



La Randonnée du droit à Roche Plate les 07 et 08 Octobre 2023

Dans la continuité du partenariat Commune – CDAD, et de la précédente édition de la randonnée du droit réalisée en octobre 2022, la ville a proposé l'intervention des professionnels du droit et de l'accès au droit, qui se sont rendus à pied à Roche Plate pour réaliser des consultations gratuites auprès des Mafatais.

Ont été présents les acteurs juridiques classiques de l'accès au droit, 2 notaires, une avocate, un agent numérique Aidant Connect et 2 représentants de la DGFIP. Deux élues de la ville, la secrétaire générale du CDAD et le responsable du Service Accès au Droit et Numérique étaient également présents sur les lieux.

10 démarches / interventions ont été effectuées auprès des familles mafataises.

Les thématiques ont été variées : démarche sécurité sociale, renseignements aides CAF, déclaration d'impôts, demande de conseils juridiques sur le fonctionnement d'un gîte, demandes liées à la pollution durant le grand raid... Chaque intervenant présent a ainsi pu intervenir.

Il est à noter cependant que les habitants ont sollicité la présence de l'ONF et du service urbanisme de la Ville pour la prochaine édition.

Amélioration de l'offre dans le domaine funéraire

Livraison de l'extension du cimetière du Guillaume le 30 octobre 2023, comprenant :

- 1 ossuaire
- 4 caveaux
- 1 jardin du souvenir
- 2 600 concessions nouvelles
- Un nouveau parking comprenant 30 places de stationnement

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Villèle : Permis d'aménager obtenu en septembre 2023 ;

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Tan Rouge : Les études ont repris en octobre 2023 ;

Poursuite du projet d'extension du cimetière de Bois de Nèfles : Études en cours, les esquisses ont été réalisées

Poursuite du projet de réalisation de 2 chambres funéraires de la Saline : Notification du marché de maîtrise d'œuvre en octobre 2023

Poursuite du projet de réalisation de 2 chambres funéraires de l'Étang : finalisation des prescriptions réalisée afin de répondre au cahier de charges

Chiffres clés :

- Gestion de 12 cimetières dont 2 à Mafate : 557 inhumations ;
- 137 achats de concessions ;
- 146 demandes de travaux.



UN TERRITOIRE SÉCURISÉ

Faits marquants en 2023 :

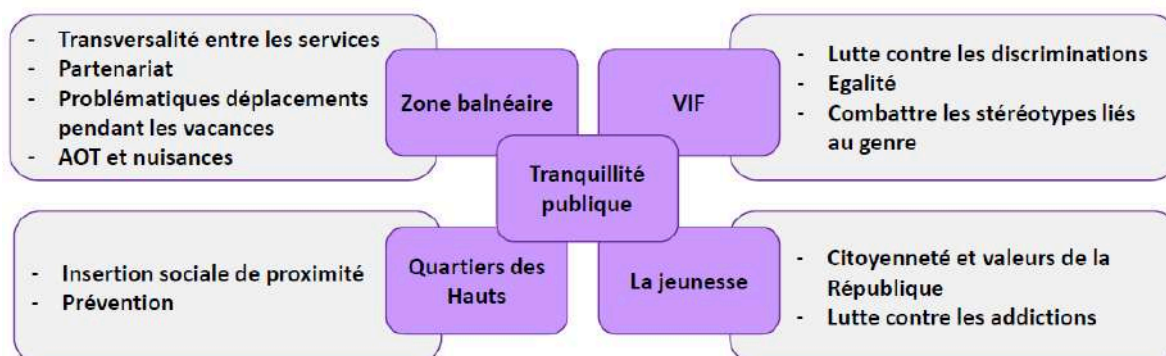
- Arrivée de la nouvelle Coordonnatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Signature de la Convention « Accueil des personnes soumises à une peine de Travail d'Intérêt Général » et mise en place du premier TIG à but pédagogique sur le site de Cambaie avec la collaboration du Pôle Emploi
- Lancement de l'élaboration de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – CLSPD

La Ville de Saint-Paul s'inscrit dans une cohérence d'actions de la politique de prévention de la délinquance par la signature de son Contrat Local de Sécurité.

Ainsi, la volonté affirmée de mettre en œuvre une politique de prévention/sécurité axée sur le partenariat et la proximité mettant, la population Saint-Pauloise au cœur des débats et de la construction de la nouvelle stratégie 2024/2027 a été une des priorités.

Dès Avril 2023, les comités techniques, les concertations entre acteurs locaux et la population ont été lancés.



Pour mener à bien le projet d'écriture de la stratégie et calendrier, pour l'animation de ces différents groupes de travail la Ville a fait appel à un consultant.

La démarche a consisté à réactualiser l'état des lieux de la délinquance conformément aux orientations nationales, faire participer les habitants et les acteurs de terrain.

De ces entretiens et échanges ressortent une analyse des problématiques et des pistes d'actions à mener qui permettent de dégager les orientations de la nouvelle stratégie de la commune de Saint-Paul.

Les 4 orientations de la Stratégie de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2023-2027 :

- Maîtriser la tranquillité publique
- Développer la prévention partenariale autour des mineurs et jeunes majeurs
- Améliorer la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales
- Assurer une gouvernance renouvelée et efficace

Bilan des actions 2023 :

12 actions de prévention ont été programmées dont 4 dans le cadre du dispositif Opération Vie Ville Vacances.

- *Focus TIG collectif*

-7 hommes accueillis sur le site de Cambaie au sein du service Environnement

-5 hommes accompagnés sur le volet Insertion par la France Travail et le service Numérique – les conseillers numériques.

-1 homme accompagné par le CCAS dans le cadre de l'appui au logement

- *Focus prévention addictions*

La première action a été menée au Beach Club le 28 octobre 2023. 350 mocktails ont été offerts aux participants.

Bonne affluence des participants sur les deux stands au sein de l'établissement de nuit. Les personnes ont adhéré aux messages préventifs.

- *Focus « Lutte contre les stéréotypes »*

Dans le cadre du projet « Lutte contre les stéréotypes », un travail est mené en proximité auprès de divers publics : des femmes et des hommes de quartiers, des acteurs du milieu associatif sportif.

En 2023, à la suite du bilan effectué avec le groupe, composé essentiellement de femmes et d'un homme, les participantes et participant ont exprimé le désir de compléter les ateliers de théâtre forum.

Il y a eu 4 ateliers de groupe de paroles, un atelier d'écriture en créole qui se finalise par une lecture scénique et musicale et l'atelier auto-portrait qui clôture ce parcours.

Cette restitution retrace l'histoire d'une vie collective mais aussi l'histoire d'une transformation de la personne qui ose s'émanciper.

Sur le côté sportif, 4 ateliers ont été réalisés avec les acteurs du monde associatif.

LES SEANCES :

- Samedi 14 octobre 2023 à la salle de réunion du stade Paul Julius Bénéard

- 5 associations participantes (Handball club Bois de Nèfles, TCSP, Escrime Club, Sophrologie, Judo Club Municipal)

- Lundi 23 octobre 2023 au Petit Théâtre du Bernica

- 6 associations participantes (Hockey Club de l'Ouest, AJSF Eperon, EKOP, Handi Roue Libre, VB2CO, MORINGUE)

- Jeudi 9 novembre 2023 à la salle de réunion du Stade Paul Julius Bénéard

- 6 associations participantes au final

LES ATELIERS :

Chancegal a animé des ateliers participatifs sur les concepts de base liés aux différences et aux inégalités entre les femmes et les hommes, empreints de nombreux stéréotypes, qui s'ils ne sont pas déconstruits, légitiment les inégalités et naturalisent la domination masculine qui est le terreau des violences de genre.

Delixia Perrine a animé des ateliers participatifs sous forme d'exercices corporels et de mise en situation

Chiffres clés :

- 60 jeunes touchés par le dispositif OVVV
- 30 jeunes par l'action Insertion par le Sport
- 250 accompagnements socio-éducatifs
- 225 personnes en proximité : écoute et orientation vers les acteurs.



Renforcement de l'action de la Police Municipale

L'année 2023 fut marquée par une augmentation significative des interventions de la Police Municipale sur l'ensemble des thématiques de Sécurité et Tranquillité publique.

Le système de vidéoprotection via le Centre de Supervision Urbain (CSU) a permis de mettre en lumière des faits qui n'étaient pas visible quant à présent.

Le pilotage des équipes en temps réel par les opérateurs du Centre de Commandement Opérationnel (CCO) a optimisé l'efficacité et la réactivité d'intervention de la Police Municipale.

Les images enregistrées par les caméras de la ville ont permis de résoudre des enquêtes judiciaires diligentes par les services de la Gendarmerie.

Il convient de préciser que l'accès direct aux fichiers SIV et SNPC, avec l'habilitation de 10 agents, est venu grandement améliorer la rapidité de recherche de la Police Municipale.

Renforcement des moyens humains de la Police Municipale avec le recrutement de 3 PM et 6 ASVP.

Amplification du partenariat entre la police municipale et la gendarmerie sur différentes thématiques (lutte contre les phénomènes de pousse, consommation de produits stupéfiants et d'alcool sur la voie publique, renforcement des contrôles sur la voie publique et prévention des rixes...).

Poursuite des actions de sensibilisation en matière d'incivilités et de lutte contre l'errance animale et de sensibilisation sur les dépôts sauvages avec le TCO.

Chiffres clés :

nombre d'interpellation : 106 // nombre de nuisances sonores traitées : 462 // nombre de PV : 7068
nombre de VHU retiré : 214

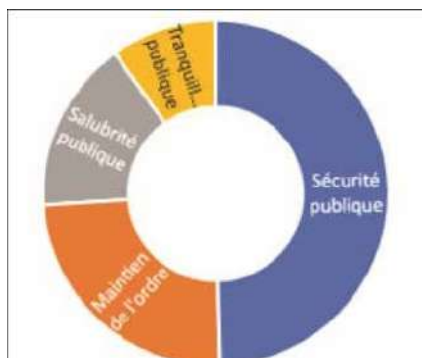
Sur les 106 interpellations, on peut observer que la majorité des infractions (54%) sont liées au Code de la route, suivies par les atteintes aux personnes (13%), les autres types d'infractions (14%), les atteintes aux biens (10%) et les stupéfiants (9%).

On peut remarquer que la zone de Saint Gilles les Bains concentre la majorité des interpellations (58%), suivie par la zone de Saint Paul Centre (37%).

Les autres zones ont des pourcentages très faibles, allant de 2% pour La Plaine – BDN et Plateau Caillou, à 0% pour La Saline.

Autres interventions réalisées :

- 40 opérations Proximité Hyper Centre (PHC), notamment sur les secteurs de Saint-Paul et Saint-Gilles-les-Bains ;
- 20 Opérations sur l'errance animale ;
- 5 Opérations sur la sensibilisation des dépôts sauvages ;
- 15 opérations conjointes PM/GN ;



Surveillance des activités de baignade et nautiques

La sécurité des zones de baignade demeure une priorité pour la Collectivité, avec 6 504 interventions des équipes en 2023.

Sécurisation des activités nautiques et de la baignade

- Réalisation du projet d'extension de la zone de Baignade des Roches Noires,
- Participation au projet de Recherche et Développement de l'expérimentation de l'installation d'un filet de baignade amovible sur la Baie de Saint-Paul, mené par le Centre de Sécurité Requin (CSR);
- Acquisition de 5 paddles pour les postes MNS,
- Re-ouverture et sécurisation du poste MNS de l'Hermitage Village suite aux dégâts provoqués par les fortes houles.

Performance des équipes

- Mise en place des tests de recrutement
- Acquisition de matériel d'entraînement de 1er secours
- Acquisition de mannequins d'entraînement pour perfectionner le sauvetage en mer



Les Activités du Service Sécurité Civile

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

L'année civile de 2023 n'a pas fait l'objet d'un déclenchement du PCS sur le risque cyclonique. Le service sécurité civile a participé en octobre 2023 au domaine du Moca à la troisième édition des Assises Régionales des Risques Naturels. En novembre 2023 le service sécurité civile a participé au « Séminaire Cyclonex » qui avait pour objectif de renforcer les capacités collectives de gestion de crise, de présenter le dispositif spécifique ORSEC Cyclone actualisé, de faciliter l'intégration des différents acteurs de gestion de crise, d'acculturer les nouveaux arrivants sur le territoire ou ceux ayant une fonction concernée par la gestion de crise. Des travaux de révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la Commune sont en cours d'élaboration.

Établissement Recevant du Public (ERP) :

Les visites des établissements demeurent en constante évolution par rapport aux années précédentes. Le nombre de dépôt des dossiers d'Autorisation de Travaux ont légèrement augmenté, passant de 60 en 2022 à 67 demandes en 2023. Les avis défavorables ont légèrement diminué passant de 22 en 2022 à 18 pour l'année 2023.

Sécurité des manifestations :

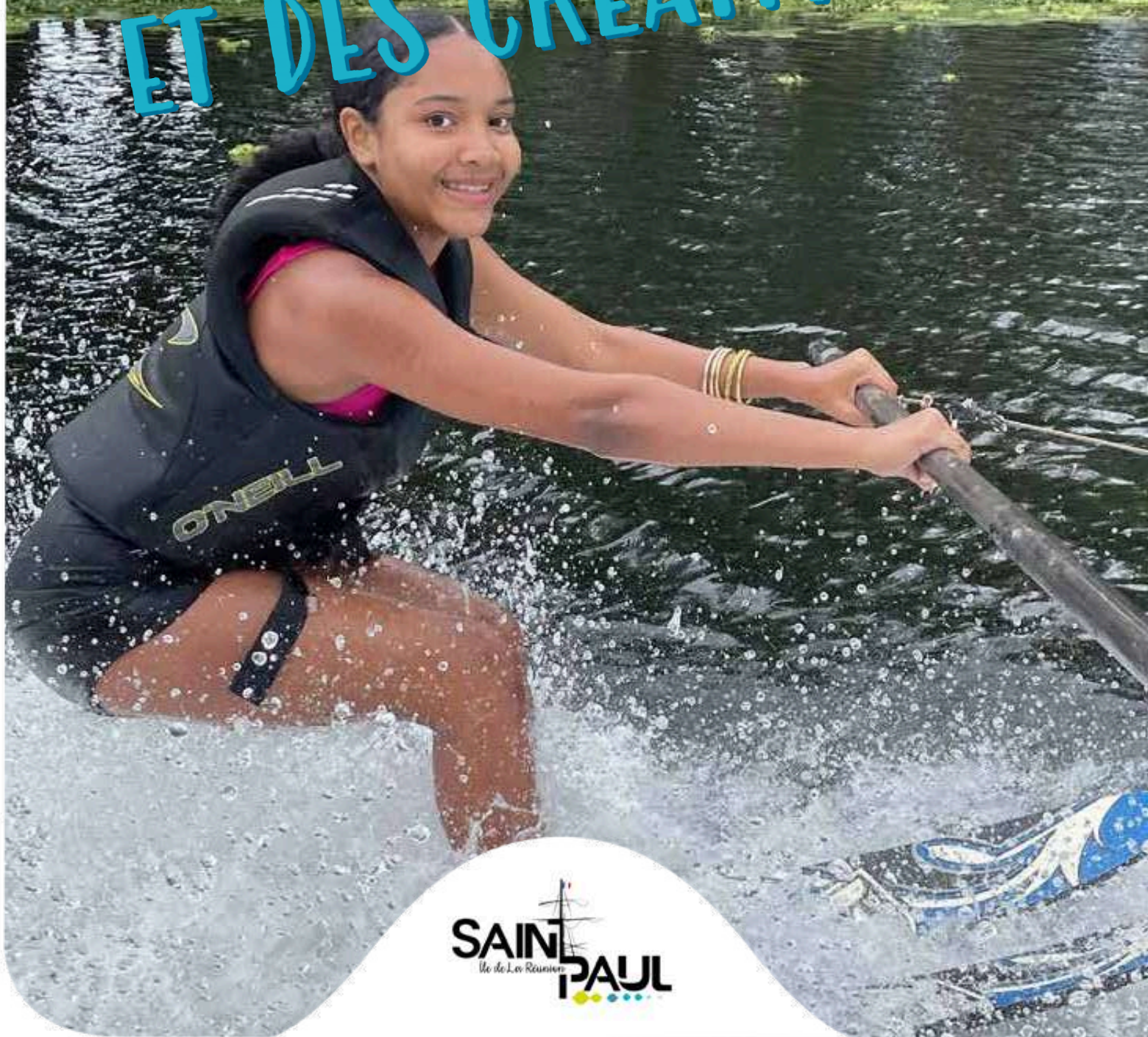
Une augmentation importante du volume des manifestations et des demandes d'AOT Baignades = 108 en 2022 à 256 en 2023 ; tournages de films = 30 en 2022 à 22 en 2023 ; activités culturelles = 77 en 2022 à 100 en 2023 ; événements culturels = 35 en 2022 à 49 en 2023, autorisations délivrées = 250 en 2022 à 359 en 2023.

Réglementation :

Un nombre important de demandes d'attestations d'hébergement = 534 et débit boisson = 175



Saint-Paul TERRE DES TALENTS ET DES CRÉATIVITÉS



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

CULTURE ET PATRIMOINE

Faits marquants en 2023 :

- Recrutement de la cheffe de projet « Ville d'art et d'histoire »
- Commémoration du 360ème anniversaire du peuplement de l'île, tout au long de l'année, avec un temps fort en novembre.
- Numérisation de la Maison Verguin en partenariat avec Territoire de l'Ouest, pour des visites virtuelles présentées lors des JEP.
- Mise en place d'un nouveau festival « comedy fest festival »

Saint-Paul, territoire d'exception, au patrimoine unique.

Le label « Ville d'art et d'histoire »

Le Service Patrimoine de la Ville intègre une cellule « Ville d'Art et d'Histoire », totalement dédiée au label éponyme.

Début 2023, l'arrivée de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, cheffe de projet « Ville d'art et d'histoire » permet d'avancer sur :

- une remise en visibilité du label sur le territoire
 - une relance de l'offre labellisée VAH auprès du public scolaire et des jeunes issus des quartiers prioritaires (Vacances apprenantes, PRE)
 - Une grande transversalité à travers des projets communs avec les différents services communaux (Biodiversité, Séniors, Périscolaire, Politique de la Ville)
 - Un réseau actif de partenaires locaux (Université, CAUE, Académie de La Réunion, etc.) et nationaux (réseau des VPAH,)



Rendre accessible le patrimoine...

Des animations sur le terrain, nombreuses et variées

Type d'animations

Des animations, gratuites et ouvertes à tous ont été proposées tout au long de l'année :

- visites guidées
- présentation du diaporama des 360 ans de peuplement de l'île
- ateliers « Urban sketching » et « carnets de voyages »
- stands « patrimoine »...

Les sites

- la Grotte du Peuplement, le cimetière marin et le cimetière des Esclaves et des Oubliés
- le carré historique (Débarcadère, longère, Hôtel de Ville)
- le Patrimoine défensif de Saint-Paul et le Patrimoine du Chemin de Fer
- le Tour des Roches (de la Ravine Bernica à la Grande Maison de Savanna)
- le circuit des religions (Eglise, Temple, Mosquée)
- le circuit « Street art » en centre-ville (Front de mer, Lespas, Cimendef...)
- les circuits incluant la thématique de l'esclavage (stèles du front de mer et du centre-ville, le jardin de l'hôtel de Ville, le jardin de la liberté, le cimetière des esclaves et des oubliés et la pierre tombale de Delphine Hélod, le chemin pavé Bellemène Lougnon...).

Typologie de publics variée

Formateurs de Bourbon et les adultes en formation Lutte contre l'illettrisme, le Tennis Club social de La Baie, La fédération des Enfants Déracinés des DROM (enfants de la Creuse), les enfants de Mafate, les enfants des Makes, les « Erasmus » d'Espagne, l'Amicale Suisse, les délégations étrangères, Bouger Ô Seniors, les familles, les maternelles, les primaires, les collégiens, les lycéens et les étudiants (Université, Beaux-Arts et écoles d'architecture de La Réunion et de Paris Malaquais), des enseignants et des directeurs d'écoles, ...

Chiffres clés :

Nombre de publics touchés (dans le cadre de visites ou rencontres) :

- plus de 1200 personnes dont 425 scolaires

- Plus de 30 visites réalisées et une vingtaine de présentation du diaporama « 360 ans de peuplement »

Le petit plus !

Une manifestation grand public ancré dans les pratiques : **les Journées Européennes du Patrimoine.**

En 2023, cette manifestation a fêté ses 40 ans sur les thèmes "Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport". Plus de 1 800 adultes et familles ont participé au programme riche de près de 30 animations concocté par le service : conférences, balade en charrette bœuf, fabrication balygé zig à base de coco, Balades créatives et plus de 400 marmays ont bénéficié du dispositif « Levons les yeux » qui précède désormais les JEP.

• Des projets en vue d'agréger de la donnée pour la partager ensuite

Afin de répondre à l'objectif fixé, à savoir de partager et de rendre accessible, au plus grand nombre, les connaissances acquises sur le patrimoine saint-paulois, de nombreuses actions ont été engagées :

- récolte de mémoires, histoire des quartiers et de leurs habitants
- travail sur la toponymie
- transmission des savoir-faire
- une attention particulière est apportée aux « petits patrimoines non protégés » via le développement d'un outil participatif (application smartphone), en partenariat avec le Territoire de l'Ouest.

Un travail avec le SIG (Système d'information géographique) est amorcé afin de répertorier et de cartographier l'ensemble des éléments patrimoniaux significatifs par les services de l'aménagement du territoire (DIG-DIG).

Enfin, le projet de plate-forme numérique patrimoniale est relancé. Ce projet, suspendu pendant quelques années, est réinterrogé en 2023 pour devenir une base de ressources documentaires, via un accès en ligne, et ce, pour tous les publics.

Il est acté que le dispositif-phare de cette plateforme sera une carte interactive de la commune dont les pointages seront reliés à des notices historiques et des capsules audiovisuelles.

Concilier préservation et développement

La Ville regorge de patrimoines. Il est donc important et nécessaire de pouvoir apporter des conseils et d'expertise aux propriétaires, aux aménageurs, aux élus.



Zoom sur la programmation culturelle

La longère Sudel Fuma : une programmation désormais annuelle pour fidéliser les visiteurs, créer de nouvelles pratiques et permettre aux scolaires d'en profiter.

10 expositions ont rythmé l'année 2023 avec un temps fort autour des Pirates, dans le cadre du 360^{ième} anniversaire du Peuplement : 40 % de la fréquentation de la longère se concentre sur cette exposition.



Saint-Paul : une volonté de développer l'enseignement musical sur le territoire

Rendre accessible la pratique musicale

Afin de développer l'enseignement musical et d'offrir à tous les élèves l'égalité des chances, la Ville applique une politique tarifaire accessible au plus grand nombre et continue d'investir afin de compléter le parc instrumental destiné aux prêts des élèves.

Ainsi, une cotisation annuelle de 60 € (incluant les frais d'inscription à un atelier et le prêt d'un instrument) est demandée aux familles. Ce dispositif d'enseignement musical axé sur l'éveil et l'initiation est implanté dans les 6 bassins de vie du territoire. En 2023, 281 élèves se sont inscrits au sein du dispositif municipal afin d'acquérir des éléments de culture musicale d'ordre général, ainsi que des éléments d'initiation instrumentale.

16 860 € ont été perçus à ce titre pour l'année 2022-2023.

L'acquisition de 10 pianos numériques (pour un montant de 5 820€) a permis de compléter le parc instrumental.



Chiffres clés :

- 3 600 heures d'enseignement musical sont dispensées chaque année sur les 7 antennes de proximité situées à la Plaine, Saint-Paul centre, Plateau Caillou, Le Guillaume, La Saline, et Saint-Gilles-les-Bains
- 5 enseignants sillonnent chaque semaine le territoire saint-paulois pour enseigner 4 disciplines (piano, violon, guitare et percussions)
- un parc instrumental de 300 instruments (guitares, basses, ukulélé, violons, cajons, djembés...)

Plusieurs évènements :

• 1 concert des professeurs et 5 auditions concerts des élèves clôturent en beauté l'année
Temps forts du parcours musical, les auditions concerts permettent aux élèves de se produire sur scène seul, collectivement, avec leur professeur ou encore avec des artistes de la scène locale.

Les élèves percussionnistes de Vincent Bellec ont eu l'opportunité de travailler avec l'artiste Tias dès le mois de mars.

Les élèves pianistes de Jean-Jacques Rakotonirina ont eu le plaisir d'accompagner la chanteuse Sulette Nirina.

Les élèves pianistes de Thierry Quiniou ont découvert avec émerveillement, à l'issue de leur prestation, la flûte traversière de Florence Le Guyon.

Les élèves violonistes ont eu le plaisir de présenter des pièces collectives accompagnés du Quatuor Arsis, de jouer en solo ou en duo avec leur professeur Pierre Salles.

- L'hommage à la « Fèt Kaf », décembre 2023,
- Participation à un évènement du Territoire de l'Ouest : l'inauguration du centre culturel Françoise Lallemand, en décembre 2023.

Le partenariat entre la ville et l'Association Nakiyava

Les élèves pianistes de 5ème et 6ème année ont eu l'opportunité de découvrir la musique traditionnelle cubaine ou encore le jazz métissé en assistant au concert du collectif El Comité et du trio bordelais Akoda lors de la 11e édition du Festival Opus Pocus à Maison Gran Kour.



Renforcer la politique de l'Education Artistique et Culturelle de notre territoire, en direction de l'Enfance et la Jeunesse.

Saint-Paul œuvre activement au développement des arts et de la culture au sein des établissements scolaires en partenariat avec la DAC La Réunion et l'Académie de La Réunion.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Contrat Local d'Éducation artistique (CLEA) concerne :

- **10 domaines** : Architecture / Arts plastiques / Arts du goût / Arts du cirque / Cinéma / Culture scientifique / Danse / Musique – Chant Choral / Patrimoine / Théâtre
- **234 classes** (cycle 1 à 3)
- **3 738 élèves**
- **3 circonscriptions** (Saint-Paul I , II et III)
- **41 000 €** dédiés aux PEAC et à la location d'équipements culturels.



Saint-Paul, Terre de culture

La Ville de Saint-Paul a célébré le **360ème anniversaire du peuplement de La Réunion**. Dans ce cadre, toutes les manifestations et actions culturelles organisées par la municipalité ont eu comme thématique, comme fil rouge, ces 360 ans d'histoire.

Il s'agissait dans un premier temps, de porter à connaissance l'histoire et le patrimoine du territoire saint-paulois à travers la découverte/redécouverte de lieux symbolique, des cycles de conférences. Dans un second temps, la mise en place d'événements culturels/identitaires ont favorisé la mise en lumière du vivre-ensemble réunionnais.

Au programme

Des balades historique et artistique [Somin Konté, Balades en mobilité douce]

Un cycle de conférence proposé par les amis de l'université : un colloque « Dire l'engagisme dans l'océan indien ; histoire, circulations, pluralité »

Une création unique : 'Nou la rivé'

Ce spectacle marque l'apothéose des célébrations du 360ème anniversaire du peuplement . Ce projet a eu pour ambition de montrer que la culture est le véritable ciment de la société réunionnais. En effet, "Nou la rivé" c'est la valorisation du patrimoine culturel réunionnais via plusieurs disciplines comme : le maloya, le séga, le moringue, le fondkèr . Pendant 3 mois, la population a pu bénéficier d'ateliers gratuits dans tous les bassins de vie afin de créer et construire ce spectacle pour le 11 novembre (date d'arrivée des premiers habitants). Plus d'une centaine d'artistes en herbe du territoire ont fait vibrer la scène aux rythmes du maloya et séga.



Des fêtes calendaires, identitaires marqués '360'

- Nouvel an chinois
- Nouvel an tamoul
- Eid
- Fête de la Bretagne
- Indépendance de Madagascar
- Indépendance de l'Inde
- Journée de l'amitié franco malgache
- Inscription du maloya à l'unesco
- Dipavali



Saint-Paul, Terre de Festivals

Depuis 2020, la Ville de Saint-Paul favorise la culture pour tous à travers la mise en place et l'accompagnement des festivals locaux mais aussi nationaux.

Ces festivals permettent une réelle dynamisation culturelle sur le territoire, avec des échanges, des ateliers avec le public scolaire. Les actions et médiations culturelles se font aussi en direction des habitants à travers des concerts et représentations.

Pas moins de 10 festivals ont rythmé l'année 2023 : Tam Tam, Opus Pocus, Festival du Film d'Aventures, ... Un 'petit' nouveau arrive dans le paysage des festivals saint-paulois : Réunion Comédy Fest qui s'installe au Cap Homard ; les Francofolies s'ancrent sur le territoire.

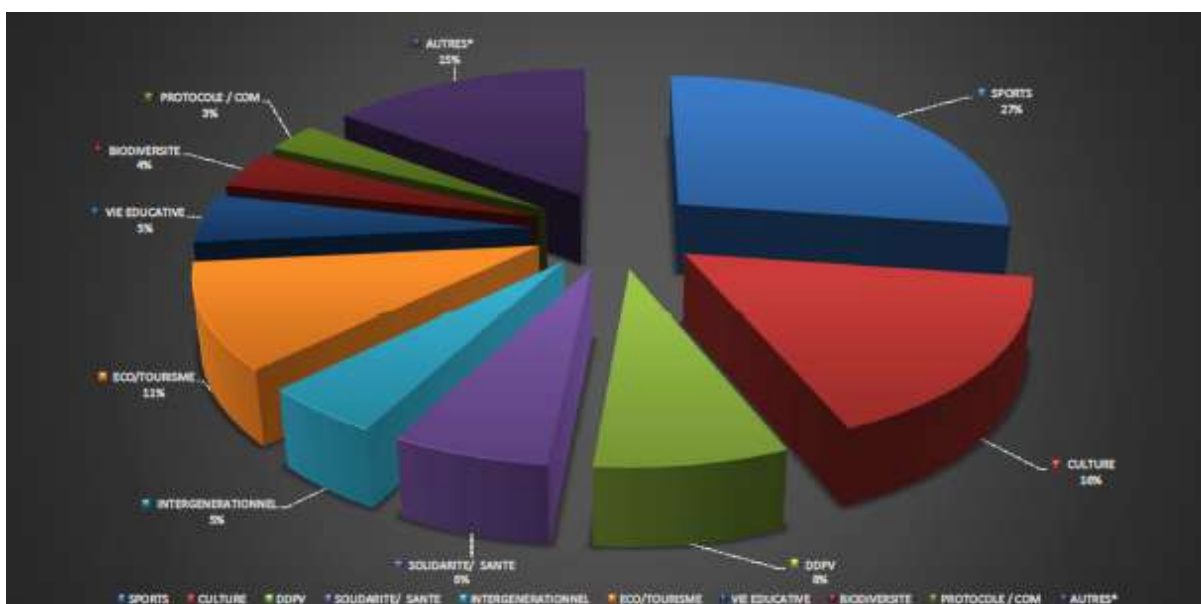
Chiffres clés :

- Près de 500 entrées pour le Théâtre de Plein Air (TPA), dans le cadre d'une convention TPA-Ville ont été distribuées aux associations de quartiers, en collaboration avec la Direction Proximité Politique de la Ville.
- Plus de 60 événements ont été pilotés par la Direction de la Culture (DCP), pour un budget Culture-Patrimoine de près de 550 000 €.



Bilan des manifestations

Au total, 569 manifestations ont eu lieu en 2023, réparties selon les thèmes présentés ci-après.



LE SPORT

Faits marquants en 2023 :

- Un soutien associatif confirmé : 1 516 348 € de subvention dans le sport
- Plus de 7 000 enfants touchés sur le « Savoir Nager »
- Athécole, un dispositif qui cartonne avec 6 500 scolaires sur ce dispositif
- 232 manifestations sportives en 2023, soit 96 de plus qu'en 2022 avec des soutiens logistiques à hauteur de 175 910,80 €.
- Inauguration du premier Pumptrack à Plateau Caillou

Réhabilitation des équipements sportifs et construction de petits équipements de proximité

Chiffres clés :

- 1 832 667 € d'investissement sur nos équipements sportifs ;
- 245 équipements répartis sur 106 sites sportifs
- 315 775 € consacrés aux travaux de réhabilitation et l'entretien des pelouses et terrains synthétiques

Les réhabilitations marquantes sur 2023 :

- Gymnase de Plateau Caillou : Étanchéité de la toiture
- Gymnase de Vue Belle : Mise aux normes électriques et passage en chauffe-eau solaire
- Stade de la Saline les Bains : Réhabilitation des vestiaires (peinture, électricité, plomberie). Remplacement des portes du Dojo

Entretien des pelouses et terrains synthétiques		
2021	2022	2023
164 714€	203 640€	315 775€

La maintenance curative c'est : 800 interventions / an de notre cellule technique.

Le renouvellement des équipements sportifs (buts, paniers...) c'est : 225 106 euros sur 3ans

Travaux de modernisation / améliorations des sites sportifs

Pose de voile d'ombrage	Coût
Tennis club du Front de mer	130 960€
Plateau extérieur Gymnase centre	
Plateau extérieur stade de Plateau Caillou	
Plateau EPS école Combavas	
Tribune Stade de La Saline-Les-Bains	
Tribune Stade de Sabiani	

La pose de filets anti-pigeons aux préaux-sports de Boucan; Champ de merle et Gymnase centre : 19 764 euros
Le remplacement des tableaux d'affichage électronique dans les 6 gymnases et au stade PJB : 72 412 euros

Équipements réceptionnés & Création en cours / 2023	Coût
Street workout de Ruisseau (DS) – livraison juin 2024	211 715 €
Pumptrack de Plateau-Caillou (DS) – Réceptionné en novembre 2023	198 042 €
Extension du skate park de la Saline les Bains – Réceptionné en Février 2024	944 810 €
Padel Tennis (front de mer) (PVNTE) - Réceptionné en novembre 2023	222 693 €

Programme de passage en LED de tous les stades de foot grâce aux subventions européennes Actions engagées en 2023 sur la création de nouveaux équipements sportifs

Soutenir le sport dans ses dimensions éducatives, sociales, de santé, et accompagner les associations

La Ville de Saint-Paul, détentrice des labels "Ville Active et Sportive", "Génération 2024" et "Terre de jeux 2024" est résolument inscrite dans une démarche de la promotion du sport et cela, dès le plus jeune âge.

Sur le temps scolaire

Chiffres clés :

- Activités gymniques et d'expression corporelle : 572 élèves / 22 classes / 14 écoles
- Activités Athlétisme (Athlécoles) : 6500 élèves / 220 classes / 48 écoles
- Activités sports collectifs : 4 212 élèves / 26 classes / 17 écoles.
- Activités jeux d'opposition : 1105 élèves / 40 classes / 9 écoles.

Sur le temps extra-scolaire

Sur le temps extra-scolaire, une palette d'activités est proposée chaque mercredi en journée au travers de nos nombreuses écoles municipales des sports et de nos stages vacances sportifs



Lors des vacances scolaires (mars, mai et octobre), 6 ateliers sportifs sont proposés dans les 6 bassins de vie sous forme de stage de 5 jours. Au programme : danse, beach-soccer, expression corporelle, handball, football...

Focus sur les Opérations : Aisance aquatique et savoir-nager

3 écoles municipales de natation fonctionnent sur notre territoire axé sur « l'Opération Savoir-Nager ». 130 enfants inscrits en 2023 sur l'école municipale de natation inclusive dont 4 enfants porteurs de handicap et 127 enfants dans le cadre des stages vacances à raison d'un cycle de 10 séances.

Sur le dispositif "Savoir-Nager" au sein des écoles primaires, un MNS est mis à disposition de chacun de groupe de non nageurs et assure l'accompagnement pédagogique, tout le long de l'année sur l'ensemble des classes.

Ce n'est pas moins de :

- 6 391 enfants qui ont effectué un cycle d'apprentissage de 10 séances sur nos 3 piscines.
- 650 enfants qui ont bénéficié du « Savoir-Nager » dans le cadre scolaire en lagon.

Focus sur l'Athécoles :

Plus de 6 500 élèves concernés pour la période 2022/2023

Pour cette année scolaire, 48 écoles ont été concernées par ce dispositif représentant 220 classes.

Parmi ces classes, les trois écoles de Mafate (Marla, Roche Plate et Les Orangers) pour lesquelles un dispositif spécial a été élaboré pour la fin de l'année scolaire 2022/2023.

L'objectif principal d'Athécoles est d'initier tous les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 à la pratique de l'athlétisme durant deux années scolaires dans le cadre de la labellisation "Terre de jeux 2024".

Les objectifs visés

- Initier les élèves à l'athlétisme dès le CE2,
- Sensibiliser les jeunes Saint-Paulois sur l'histoire des Jeux Olympiques,
- Initier les enfants aux disciplines des Jeux Olympiques,
- Organiser des rencontres sportives,
- Réaliser la passerelle entre les écoles et les clubs sportifs. Parce qu'elle est à la base de tous les sports, l'athlétisme combine différentes disciplines sportives telles que la course (demi-fond), le saut de haie, le saut en longueur et à la perche, ou encore le lancer de poids ou de javelot. Dans ce sport, chacun(e) peut trouver son domaine d'expression, selon ses qualités et ses motivations.

L'athlétisme permet la pratique de nombreuses disciplines qui peuvent être pratiquées en nature, dans un stade ou dans une salle.

La pratique de l'athlétisme, c'est aussi :

- Perfectionner les conduites motrices ;
- Améliorer la sécurité et l'efficacité des actions ainsi que l'aisance du comportement ;
- Permettre l'expression des talents et l'épanouissement de chacun(e)
- Participer à la lutte contre les discriminations
- Contribuer à la prévention du décrochage scolaire en constituant un outil efficace au service de la réussite de tous les élèves.



Le sport au service de la santé et du bien-être.

L'activité physique et sportive est aussi un formidable levier et une réponse pertinente au maintien ou à la création du lien social. Le sport au service de la santé est une orientation phare de la Ville dans sa politique sportive et de proximité.

Au niveau des piscines

- Création d'un groupe « parents » à l'apprentissage de la natation, sur le même créneau que leurs enfants inscrits à l'école municipale de natation.

Intérêt : Mise à niveau des parents au test d'accompagnateur dans un cadre scolaire.

- Animations proposées chaque dimanche matin du mois d'octobre par les MNS dans le cadre d'Octobre Rose.

- Mise en place de baignades nocturnes avec animations pour le public, les mardis soirs durant la période estivale sur les piscines du Front de Mer et de Plateau Caillou .

Réel succès : entre 200 et 400 personnes par soirée selon le site.

- Reprise des aqua-matinales certains dimanches durant la saison chaude, en partenariat avec le service de la petite enfance.



Au niveau de la Cellule des éducateurs sportifs

Les actions Bougez Ô Féminin, Ô Séniors et Ô Zemployés ont touché 400 personnes dans 6 bassins de vie de Saint-Paul.

En 2023, 16 éducateurs de la Ville ont bénéficié de la formation Sport Santé Bien-être de niveau 2 mis en place par l'OMSEP. Ce premier niveau de formation et de pratique permet ainsi à la ville d'accéder à la labellisation Régionale « Ville Sport Santé Bien-être ».



Au niveau de l'OMSEP

L'OMSEP reconnu « Maison Sport Santé » au plan national et régional continue d'œuvrer sur son principal dispositif « Sport sur Ordonnance ». Il fonctionne grâce à un travail partenarial entre médecins, établissements de santé et éducateurs sportifs labellisés. 250 bénéficiaires/an pour 944 séances d'Activités Physiques Adaptées.

Un partenariat renforcé avec les associations sportives de la ville.

Le sport est rassembleur, nous le savons tous. Même s'il est initialement tourné vers la jeunesse, il intéresse aujourd'hui toutes les populations et il s'immisce dans toutes les sphères de la société. Le sport est en mouvement, un mouvement perpétuel, qui lui permet d'évoluer, de s'adapter et donc de répondre toujours mieux aux attentes des pratiquants et des clubs sportifs.

Ainsi donc, la ville poursuit son soutien aux clubs au travers d'une politique d'aide au fonctionnement et au développement des manifestations :

Chiffres clés :

- 1 516 348 € est l'aide versée aux associations sportives en 2023,
- 65 000 € d'aide aux déplacements aériens via l'OMSEP de Saint-Paul,
- 213 manifestations soutenues par la Ville grâce au prêt de matériels et de logistiques pour un coût estimé à hauteur de 175 910,80 €.

Répartition du coût des manifestations sportives par disciplines

Avec 77 manifestations en plus par rapport à 2022 sur son territoire, Saint-Paul peut se prévaloir d'un dynamisme important dans le domaine de l'événementiel sportif avec notamment des manifestations internationales telles que l'Open International des Brisants, la Mégavalanche, le 1er Meeting National de Natation, Grand Raid, Jour de Sport santé, 54ième tour auto.... Ces manifestations sportives contribuent au renforcement de son attractivité touristique et plus globalement à son développement territorial.

Discipline	2023	coût
Sports collectifs	42	27 539,04 €
Sports Athlétiques	44	53 048,35 €
Sports mécaniques	6	11 802,00 €
Sports de boules	38	26 066,41 €
Arts Martiaux	6	4 723,51 €
Sports de combat	15	10 233,61 €
Sports de raquette	8	20 451,60 €
Vélo et discipline associée	15	1 142,32 €
Haltérophilie, Musculation	2	472,90 €
Activité gymnique	2	4 804,20 €
Sports Scolaire	16	9 381,86 €
Danse et expression corporelle	4	1 064,40 €
Sports Nautiques	5	21 945,10 €
Sport de Nature	5	0,00 €
Sport de glisse	4	2 896,90 €
Handisport	1	790,20 €
Total	213	175 910,80 €

Saint-Paul rayonne par le sport bien au-delà de ses frontières.

Ce dynamisme et cette vitalité sont les résultats d'un engagement fort du sport de compétition et d'un soutien de nos athlètes de haut niveau sur des championnats du Monde, d'Europe et de France.

2023 a été marqué par la participation de 74 Saint-Paulois (athlètes et encadrants) au JIOI à Madagascar, avec les palmarès suivants :

Palmarès JIOI 2023 Saint Paulois			
Club	Nom	Prénom	Médailles
RUGBY			
RUGBY CLUB SAINT PAUL	JOURNE	Louan	1 ARGENT
	PINANA	Théo	1 ARGENT
	BIGEY	Romain	1 ARGENT
	BENAZILLA	Zoé	1 ARGENT
	DELGROSSI	Pauline	1 ARGENT
	VASOVIC	Ana	1 ARGENT
	BOYER	Ivana	1 ARGENT
	SEGUIN	Marie	1 ARGENT
	SAVIGNAN	Maëva	1 ARGENT
	PATRY	Camille	1 ARGENT
RENAULT	Alyssa	1 ARGENT	
NATATION			
ASEC	BORDIER	Théo	4 OR relais + 1 ARGENT
	BORDIER	Elsa	1 BRONZE
	GORYN LAURET	Mahé	3 OR relais + 4 ARGENT
KARATÉ			
SANS SOUCIS KARATE DO	PAULO	Sullivan	1 ARGENT équipe
	WALLART	Océane	1 ARGENT équipe
	LAU TIK	Raphaël	1 BRONZE équipe
CENTRE ETUDES KARATE	FRANGUIMACHE	Mathias	1 ARGENT équipe
	HOAREAU	Daisy	1 ARGENT équipe
KICKBOXING			
BOXING CLUB DE L'OUEST	ARAUX	Brunella	1 ARGENT
ASSOCIATION OMNISPORT DE SAINT-GILLES	REFESSE	Quentin	1 BRONZE
	JAVEGNY	Samuel	1 ARGENT
ATHLÉTISME			
ACSP	LAMY	Isabelle	1 ARGENT
HALTÉROPHILIE			
SCHM (ex SCHM Pôle France Toulouse)	PAYET	Louane	2 OR
BASKET - BALL			
BASKET CLUB DE SAINT-PAUL	MALEYRAN	Nadia	1 ARGENT
	BOYER	Aurore	1 ARGENT
	RUMJAUN	Edelweiss	1 ARGENT
	PADRE	Johan	1 ARGENT
FOOTBALL			
SAINT PAULOISE FC	SIALA CHAMBA	Alexis	1 ARGENT
	PELOPS	Mathieu	1 ARGENT
TENNIS			
SAIN GYM	ROMEO	Giovanni	2 OR dont 1 équipe
CYCLISME			
VELO CLUB DE L'OUEST	RIVIERE	Paul	1 ARGENT équipe
HAND-BALL			
HAND-BALL CLUB BOIS DE NEFLÉS	LUCIAN	Marie Pierre	1 OR
	TAOCHY	Brunella	1 OR
JUDO			
JUDO CLUB DE L'OUEST	CHASSAN	Eunice	1 ARGENT équipe

Saint-Paul

TERRE PERFORMANTE ET RESPONSABLE



JEUNESSE • SOLIDARITÉ • CULTURE ET SPORT • ÉCONOMIE • ÉCOLOGIE • CITOYENNETÉ

VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL ET AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Poursuite de la mise en œuvre du plan de valorisation Ressources Humaines prévu dans la délibération cadre relative aux Ressources Humaines du 18 novembre 2021 - Principales mesures engagées en 2023 :

Pour la carrière :

- Plan de titularisation : titularisation de 56 agents sans concours et 4 agents suite à réussite aux concours.
- 129 agents pérennisés qui ont signé un CDI.
- Rattrapage des évaluations professionnelles 2020-2021/2022-2023.
- Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion 2023-2026 qui comportent deux volets : un volet relatif à la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines et un volet relatif aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels (définition des critères d'avancement et de promotion).
- Procédure d'avancement de grade et de promotion interne en décembre 2023 : 82 avancements de grade et 56 promotions internes.
- Poursuite des conventions d'immersion au bénéfice des agents titulaires et CDI afin de faciliter la mobilité professionnelle (une trentaine de conventions signées).
- Attribution d'un chèque-cadeau de fin d'année de 100 euros à 3083 agents : PEC-BO -apprentis : 715 agents, retraités : 67 agents – autres agents : 2301.

Pour la formation professionnelle :

- 1748 formations délivrées par le CNFPT.
- 224 formations financées par la collectivité pour un budget total de 220 995.37 euros.
- 43 missions hors département
- Poursuite de la politique en faveur de l'apprentissage avec le recrutement de 12 apprentis soit la totalité du quota attribué par le CNFPT.
- Mise en place d'une formation de deux jours délivrée par la psychologue du travail sur les thèmes « prévenir et lutter contre les violences internes : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes » et « Les risques psychosociaux : état des lieux et prévention » - 163 agents formés – à poursuivre en 2024.

Pour l'environnement et le bien-être au travail :

- Signature de l'avenant à la convention avec le FIPHFP (Fonds d'Insertion Pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour la période du 1er juin au 31 décembre 2024.
- Recrutement d'un chargé de mission Handicap et Maintien dans l'Emploi (cadre A) pour le pilotage de la convention et de la politique en faveur des agents porteurs de handicap au sein de la collectivité. Le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2023 est de 148 agents ce qui porte le taux d'emploi direct à 5, 88 %.
- Recrutement de 8 apprentis Reconnus en Qualité de Travailleurs Handicapés.
- Poursuite de l'heure hebdomadaire de sport sur le temps de travail au bénéfice des agents soit 4 heures par mois.

Pour l'organisation et les conditions de travail :

- Validation de la mise à jour de l'organigramme général des services en novembre 2023.
- Mise à jour des modalités de télétravail : signature d'un nouveau protocole avec les organisations syndicales en novembre 2023
- 28 réunions organisées avec les organisations syndicales dans le cadre du dialogue social selon le tableau ci-dessous :
 - 8 CST, 7 pré-CST et 4 groupes de travail
 - 3 F3SCT, 2 pré-F3SCT et 4 groupes de travail

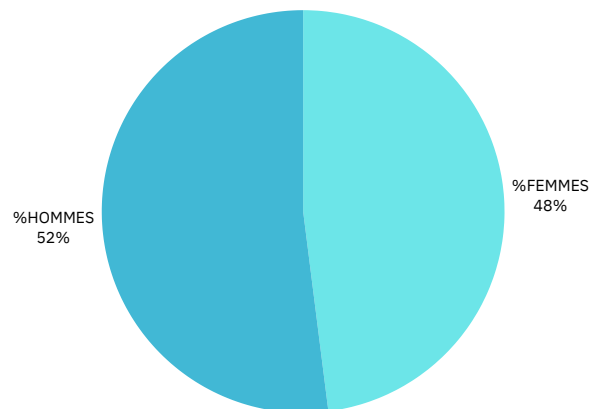
Quelques chiffres :

Charges du personnel (chapitre 012)

Année	2020	2021	2022	2023
Montant (euros)	96 106 286,50	96 180 694,83	99 087 048,17	101 408 470,98
évolution	0,07%	0,08%	3,02%	2,34%

Titulaires et Non-titulaires sur Emplois Permanents par filière					
Filière	Femmes	Hommes	Total	%Femmes	%Hommes
Administrative	450	149	599	75%	25%
Animation	32	17	49	65%	35%
Coll. CAB.	2	2	4	50%	50%
Culturelle	35	10	45	78%	22%
Emplois fonctionnels	1	5	6	17%	83%
Médico-Sociale	75	2	77	97%	3%
Police municipale	13	34	47	28%	72%
Sportive	15	99	114	13%	87%
Technique	531	940	1471	36%	64%
Total général	1154	1258	2412	48%	52%

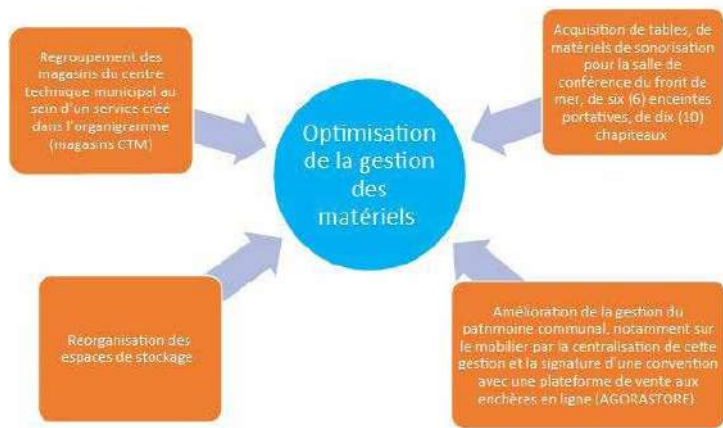
Répartition Femmes/Hommes Titulaires et Non-Titulaires sur Emplois PERMANENTS par Filière



OPTIMISATION DES RESSOURCES

Gestion des moyens logistiques et évènementiels

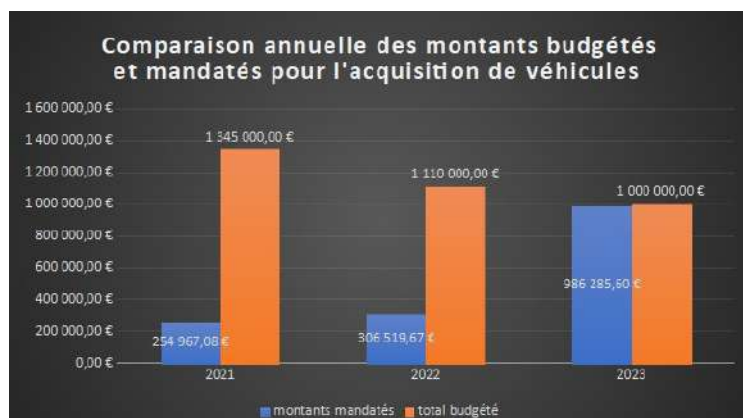
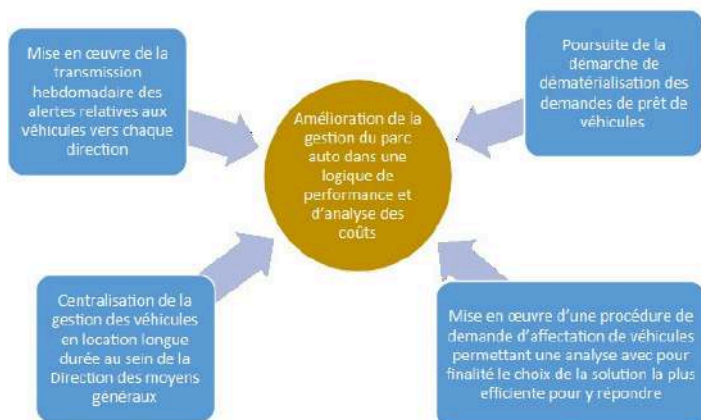
La gestion de ces moyens a fait l'objet d'une réflexion sur des solutions de simplification et de sécurisation, avec un accent mis sur la gestion des stocks. Cette réflexion se traduit par plusieurs actions mises en œuvre représentées ci-dessous :



Chiffres clés :

- Acquisition de matériels en 2023 : 43 415,24 €.

Gestion du parc auto



La mise en place de la procédure de demande d'affectation de véhicules a permis d'optimiser la gestion des crédits dédiés aux acquisitions de véhicules et donc de réduire considérablement les écarts entre les prévisions et les dépenses réalisées.

Chiffres clés :

- Composition de la flotte : 7 motos, 19 poids lourds/engins, 7 embarcations et 10 remorques, 358 véhicules sur 15 points de stockages
- 289 véhicules communaux sont équipés de système de géolocalisation
- 26 véhicules en LLD géolocalisés par le loueur
- 19 vélos électriques

Nettoyage et gardiennage

Les missions habituelles du service se sont étoffées avec le transfert de la gestion des toilettes publiques depuis la Direction cadre de vie et propreté vers le service. Les équipes du service nettoyage et gardiennage interviennent aussi pour les travaux de nettoyage et désinfection d'urgence.

Chiffres clés :

- 75 sites à entretenir
- 25 000 m² de surface à entretenir
- 12 toilettes publiques
- 3 sites à surveiller : CTM, Marché couvert, Hôtel de Ville

Documentation et Archives

Le service s'est attaché à finaliser un Guide des Archives municipales pour une mise en ligne dans l'Intra-doc et l'Intranet de la Ville.

Achats et Optimisation

Optimisation des opérations de manutention au magasin par :

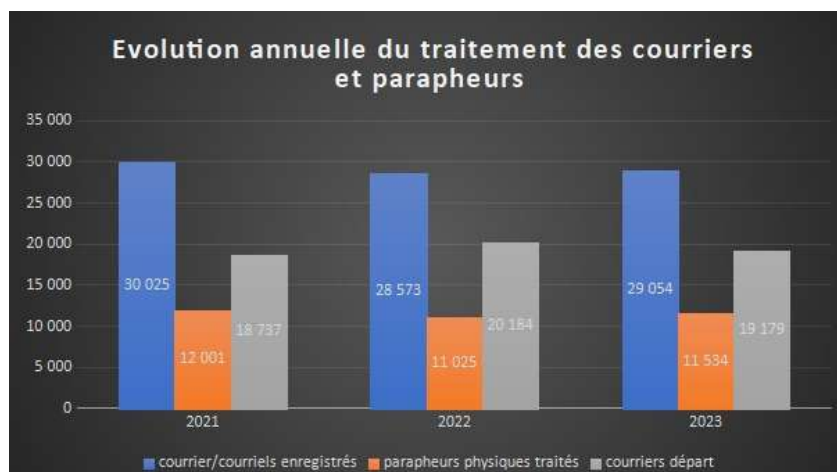
- L'acquisition de 3 gerbeurs ;
- L'acquisition d'une grue d'atelier

Sécurisation des opérations de manutention et de stockage par :

- Le traçage au sol dans et devant le magasin pour matérialiser les zones de livraison, de parking et de circulation des piétons ;
- La mise en place de bacs de rétention dans le magasin pour éviter les fuites d'hydrocarbures au sol

Courrier standard accueil coursiers

Poursuite de la démarche de dématérialisation en lien avec la Direction des Systèmes d'information. Cette démarche se traduit par une diminution des parapheurs « physiques » représentée dans le graphique ci-dessous :



MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Amélioration de l'accès internet des écoles : déploiement d'un réseau haut débit utilisant la technologie hertzienne

Dans le but d'améliorer les connexions des écoles du 1er degré à internet, leur permettant ainsi un meilleur confort dans l'utilisation des ressources en ligne, un nouveau réseau dédié aux écoles a été créé pour un budget de 356.83,00€, incluant :

- Le raccordement de 61 écoles (dont 42 écoles avec le concours de l'Europe via le REACT UE à hauteur de 194.443,00€) à internet haut débit (avec un débit garanti de 50Mb/s) ;
- Les écoles ne pouvant pas bénéficier de cette connexion font l'objet d'un autre abonnement haut débit (fibre, 4G) ;
- La refonte du réseau d'accès au sein de 36 écoles améliorant ainsi la diffusion du réseau via le WiFi. Cette refonte se terminera au premier trimestre 2024 avec la refonte des 32 autres écoles.

Gestion du matériel informatique

Afin de permettre aux agents de la collectivité de répondre aux attentes des usagers de manière efficace et performante, nous avons commandé et déployé plus de 34 postes informatiques fixes dotés de composants de dernière génération, ainsi que de nouveaux serveurs pour permettre l'hébergement des nouvelles solutions dématérialisées. Nous avons pu remplacer les postes identifiés comme obsolètes ou en panne, mais également en fournir pour de nouveaux arrivants.

Pour que ces équipements (obsolètes ne répondant plus aux exigences de la collectivité mais toujours fonctionnels), ne deviennent pas des déchets, la collectivité a poursuivi son engagement initié en 2022 de donner ces matériels à une association de réemploi, au travers de l'association AGAME (<https://agame.re/>). Les appareils collectés sont remis à niveau par des personnes en réinsertion au lieu d'être démantelés, et sont redistribués aux particuliers qui n'ont pas les moyens de faire l'acquisition de matériel neuf à des prix équitables. Ainsi 218 équipements (Unités Centrales, Écrans) ont ainsi été donnés en 2023.

De plus afin de faciliter la mobilité des agents (que ce soit en termes de télétravail ou en termes de mobilité intersites) au sein de la collectivité 235 ordinateurs portables ont été acquis. Cette opération a fait l'objet d'une subvention via le REACT-UE.

Pour compléter cette promotion du télétravail, 8 salles de réunions au sein de la mairie ont été équipées de moyens de visioconférence permettant des réunions virtuelles pour les services limitant ainsi le besoin déplacement.

Déploiement de logiciels de traitement et de suivi des documents et procédures dématérialisées

Poursuite et fin de la mise en place de la dématérialisation de la gestion des factures.

L'année 2023 a permis la mise en œuvre des circuits de validation de factures de l'ensemble de la collectivité. L'application de cette procédure a permis d'apposer électroniquement le service fait sur plus de 95% des factures. Elle a aussi sensiblement amélioré le temps moyen de traitement des factures concernées, et ainsi de raccourcir les délais de paiement.

Poursuite et fin du déploiement de la signature électronique.

L'extension de l'utilisation du i-Parapheur s'est poursuivie en 2023 à l'ensemble des directions. Celle-ci a permis de passer de 5.200 à 10.300 le nombre de dossiers traités dans le i-Parapheur.



Poursuite de l'étude sur la numérisation des cimetières. L'étude sur la nécessité de faire évoluer le logiciel de gestion des cimetières actuel, ou de recourir à un autre outil, a mené à une réévaluation des besoins initiaux, une prédominance pour l'aspect cartographique a ainsi été remonté. Cette étude devra aboutir en 2024 sur un choix d'outil, et sur la définition de sites pilotes ou prioritaires.

Déploiement d'un outil pour la mise à disposition d'un portail Internet pour les médiathèques de la Commune (inauguré en novembre 2023 par la Direction de la Lecture Publique) permettant d'effectuer des réservations de livres et de ressources numériques, mais aussi de communiquer sur les ateliers, manifestations et expositions proposés par les médiathèques.

L'année 2023 a vu le **déploiement d'un logiciel de prise de rendez-vous en ligne en lien avec l'ANTS pour les demandes de pièce d'identité et de passeport.** Ce logiciel est utilisé par les agents de la commune, une ouverture au public via le site internet de la mairie est prévue sur le premier semestre 2024. Cet outil permet une meilleure gestion du calendrier, un meilleur suivi et transparence des demandes de rendez-vous.

Afin d'améliorer les traitements administratifs, la collectivité a fait le choix d'acquérir un logiciel assurant le traitement complet des actes administratifs de toutes natures (délibérations, arrêtés, décisions), depuis la production des projets par les services jusqu'au versement des conseils et aux transferts des flux actes en retour du contrôle de légalité. La mise en place de ce logiciel permet ainsi un meilleur suivi des différents actes, avec de plus le connecteur vers la solution de signature électronique, permettant ainsi une dématérialisation complète.

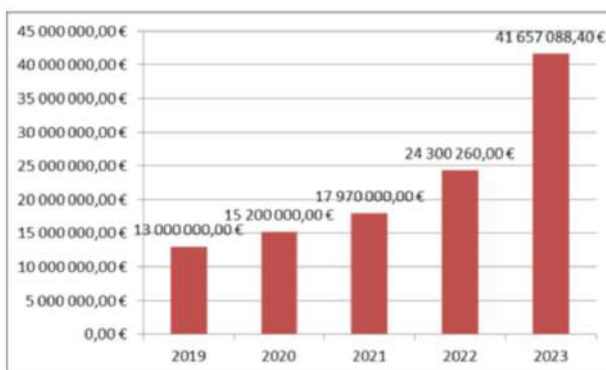


LA COMMANDE PUBLIQUE ET PERFORMANCE

Promouvoir une commande publique comme levier de développement économique

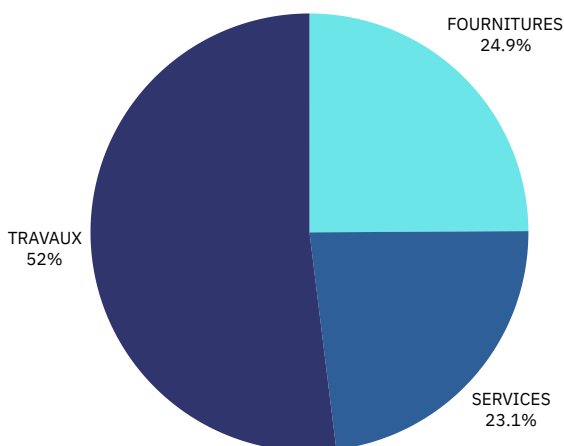
Faciliter l'Accès des TPE/PME à la commande publique à travers notamment le développement du niveau d'allotissement, des procédures multi-attributaires et de la clause de limitation de lots à l'attribution des marchés allotis. .

Volume financier des marchés notifiés (y compris montant maxi des accords-cadres à bons de commande)



Ces montants comprennent les montants maximums des accords-cadres à bons de commande. Ainsi, en 2023 certains de ces accords-cadres ont été relancés avec des montants maximums plus élevés. A titre d'exemple, 7 accords-cadres ont des montants maximums supérieurs à 700 000 € HT par an (ex Réparations et améliorations des voiries communales avec un maxi annuel de 3 000 000 €). Ces montants sont également à mettre en perspective avec le nombre de marchés conclus en 2023, soit 205 au lieu de 111 en 2022 soit une augmentation de +84%. Il convient également de prendre en compte pour l'année 2023 les marchés notifiés dans le cadre du financement REACT-UE. En effet, la collectivité s'est fortement mobilisée pour l'avancement des opérations co-financées (exemples : Aménagement paysager et touristique de Saint-Gilles-les Bains, installations de brasseurs d'air dans les écoles, extension du réseau hertzien des écoles, opération de résorption de radiers, réhabilitation de la médiathèque Leconte de Lisle, ...)

Volume financier des marchés notifiés par nature (en 2023)



UNE COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA COLLECTIVITE

En 2023, la moitié des dépenses de marchés ont concerné des marchés de travaux en lien avec les opérations majeures initiées par la collectivité, soit pour les besoins propres des services de la Mairie.

Quelques exemples d'opérations d'investissements majeurs :

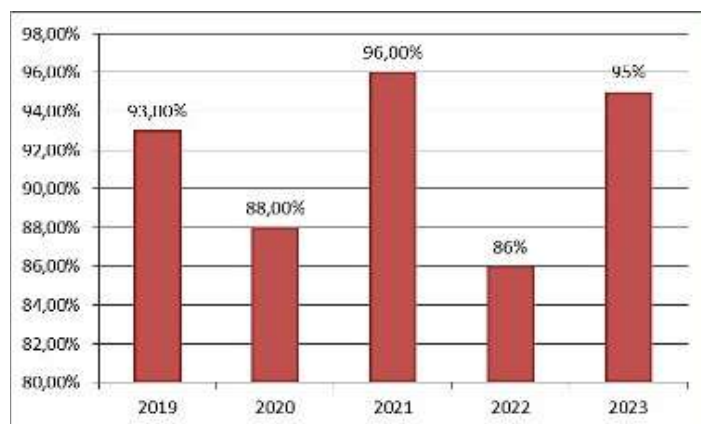
- Construction de la médiathèque de La Saline : 2 089 620,73 € HT

- Construction de l'école de Grand-Fond : 5 525 852 € HT

- Aménagement paysager et touristique de Saint-Gilles-Les Bains : 7 631 343 €

Part des TPE/PME dans les marchés notifiés

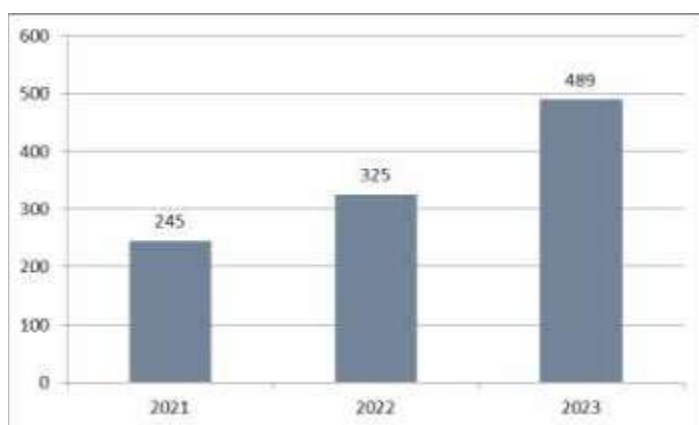
Faciliter l'Accès des TPE/PME à la commande publique à travers notamment le développement du niveau d'allotissement, des procédures multi-attributaires et de la clause de limitation de lots à l'attribution des marchés allotis. .



UNE COMMANDE PUBLIQUE QUI CONFIRME SON RÔLE DE LEVIER ECONOMIQUE

La commande publique de la collectivité confirme son rôle de véritable outil de développement économique du territoire.

Nombre d'offres reçues

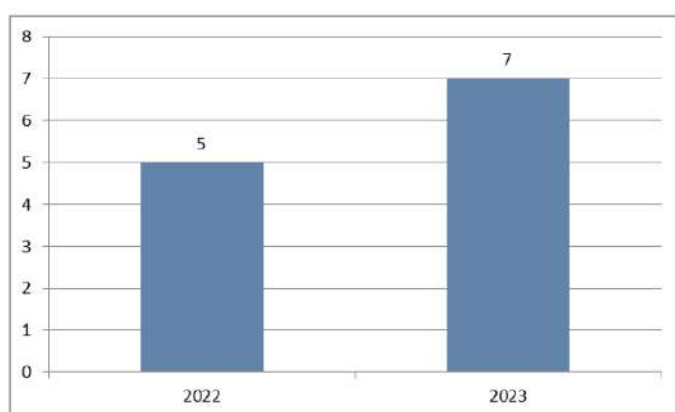


UNE COMMANDE PUBLIQUE PLUS ATTRACTIVE

Soit une évolution de +50% entre 2022 et 2023. Sur la base du nombre de procédures, cela représente un taux moyen d'offres par procédure de : 6,26 pour 2023 et 4,33 en 2022.

Clause de limitation de lots

Nombre de procédures avec clause de limitation de lots :



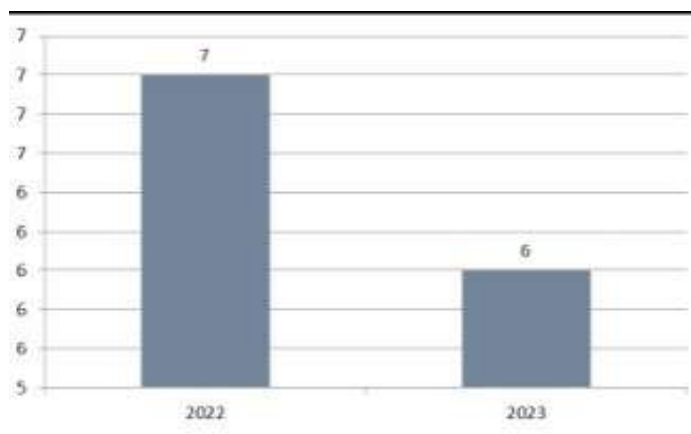
DES CLAUSES DE LIMITATION DE LOTS EN DEVELOPPEMENT

Procédures avec clauses de limitation de lots en 2023 : Entretien des terrains sportifs engazonnés ; Travaux de résorption de radiers submersibles ; Acquisition d'équipements informatiques pour les écoles, Acquisition de fonds documentaires ; Fournitures et livraison de plantes ; Curage et vidanges des réseaux, fosses septiques et bacs à graisse, Réparation et entretien des installations électriques.



Marchés à multi-attributaires

Nombre de marchés passés en multi-attributaires (accord-cadre)



LE RECOURS AU MULTI-ATTRIBUTAIRE CONFIRME

Marchés multi-attributaires en 2023 : Location de matériels et d'accessoires scéniques ; fournitures et poses de rideaux, Acquisition et Maintenance de Photocopieurs, Réparation et Amélioration des voiries communales...

Démarche de simplification des procédures via notamment les dispositifs spécifiques d'allègement de procédures (loi Accélération et Simplification de l'Action Publique et relèvement de seuil, procédure spécifique liée à l'innovation...).

Nombre de procédures et volume financier (ASAP)



UNE UTILISATION EN DEVELOPPEMENT DU LEVIER « ASAP »

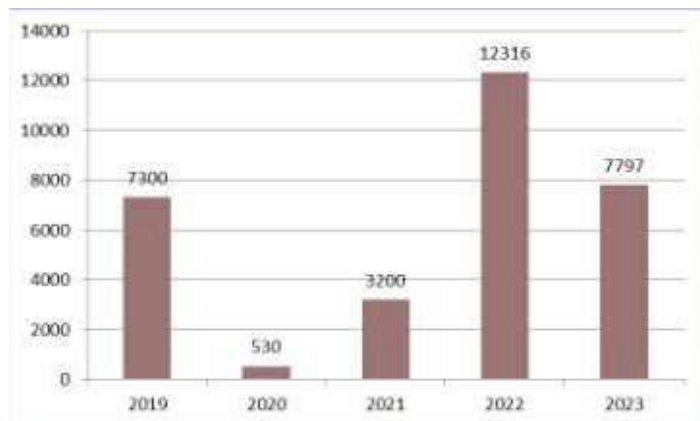
Quelques exemples de marchés conclus dans le cadre du dispositif ASAP : création d'une pergola, terrasse couverte et isolation à l'école primaire Emile Hugot, Désamiantage de l'école élémentaire Jean Albany, Réhabilitation de la mairie annexe de Tan Rouge, travaux pour l'aménagement de la maison Jacquasson, travaux d'installation de rack et de potence sur des plateformes béton dans le cadre du déploiement de vélos à assistance électriques sur les bassins de vie de St Paul Centre et de Saint-Gilles les Bains...

En plus de ces marchés conclus dans le cadre du dispositif ASAP, il convient de noter que la commune a conclu, au titre du dispositif « achat innovant », un marché pour des prestations de service dans le cadre du géo-référencement des infrastructures routières et l'élaboration du diagnostic des voiries (87 398 € HT). Pour rappel, ce dispositif permet de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence.

Développement du recours à la clause d'insertion et aux marchés publics réservés est un objectif constant

Une clause sociale est une opportunité pour un acheteur public de contribuer à une politique de l'emploi par un acte concret. "Contribuer, au travers d'un marché public, à la formation ou à l'insertion socioprofessionnelle d'une personne ayant un parcours professionnel difficile". La Ville a fait de la clause sociale un levier important et dynamique pour les Saint-Paulois.

Volume d'heures d'insertion prévu



Quelques exemples de marchés comportant une clause d'insertion sociale : construction de la médiathèque de la Saline ; Construction de l'école de Grand-Fond, l'aménagement paysager et touristique de Saint-Gilles-les Bains... En 2023, le nombre d'heures d'insertion réalisées s'élève à 12 717,42 heures¹, soit l'équivalent de près 7 ETP.

Meilleur suivi des actions et développement du réseau partenarial sont aussi nécessaires dans ce domaine.

Un suivi plus régulier a été organisé en lien avec les différents services concernés pour notamment améliorer l'anticipation et la programmation des marchés susceptibles d'être clausés ou d'être passés en réservés. Le service participe aux différents ateliers et séminaires organisés sur cette thématique en vue de développer ces dispositifs et leurs recours par les services opérationnels.

Amélioration des processus de la Commande Publique

- **Le Service Appui à la Performance** a produit un bilan intermédiaire avec un focus sur le pré-commission procédure ASAP ainsi que sur les commandes hors marchés.

Cette démarche a permis d'aiguiller le Service des Marchés Publics dans la révision du règlement intérieur et dans l'évolution de ses procédures.

- **Le SPASER** est devenu une obligation pour les collectivités dont le montant acheté annuellement dépasse les 50 millions d'euros hors taxes par an. Ce dernier est un document stratégique global et transversal qui gouverne l'ensemble de la politique achat d'une collectivité. Il permet de formaliser une volonté politique et de constituer une feuille de route avec des objectifs clairs permettant de fédérer les acteurs en interne tout en donnant de la visibilité à l'externe. Un véritable outil d'attractivité à développer.

Formalisation de processus et procédures

- Afin de sécuriser et de fluidifier la mise en œuvre des projets "ASAP" une formalisation d'une procédure interne a été réalisée début 2023 par le Service Appui à la Performance, en collaboration avec les différents services.

- Afin de favoriser les clauses d'insertion au sein des marchés publics, une procédure a également été formalisée par le Service Appui à la performance.

Premiers chantiers de l'appui à la performance auprès des services

La mission Diagnostic et Optimisation du Parc Expo bat a pour objectif de se doter d'une gestion cohérente, efficace et efficiente de ce levier d'attractivité pour notre commune.

Démarrage de l'état des lieux et du diagnostic afin d'élaborer des scénarii d'évolution pertinents pour le parc des expositions, en lien avec le GIP ECOCITE et la Direction Générale des Services.

La mission Diagnostic et Optimisation du Marché Forain : Démarrage de l'analyse en lien avec la Direction de la Valorisation Economique et Touristique.



